

# LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

VOL. XIII

MONTRÉAL, VENDREDI 20 OCTOBRE, 1893

No 8

## LE PRIX COURANT

A. & H. LIONAIS,  
Éditeurs-Propriétaires.

ADMINISTRATION: { Chambre 402 Bâtisse "New  
York Life."  
Téléphone No 2547.  
Boîte de Poste No 1417.

REDACTION: { 25 rue St-Gabriel.  
Téléphone 2602.  
Montréal, Canada.

### ABONNEMENTS

(Strictement payables d'avance)

Montréal et Banlieue un an	\$2.00
" " " 6 mois	1.00
" " " 3 mois	0.50
Canada et Etats-Unis, un an	1.50
" " " 6 mois	0.75
France et Union-Postale un an	3.00

Adresser toutes communications comme suit :

LE PRIX COURANT,  
Montréal, Canada.

Afin d'éviter tout retard et toute erreur dans la réception des correspondances, prière d'adresser lettres et communications comme suit :

"Le Prix Courant,"

Montréal.

## LE FOIN CANADIEN EN FRANCE

Un confrère de Paris, passant en revue la situation du marché des fourrages, écrit ce qui suit :

"De toutes les régions de la France, on se préoccupe,—nous en avons la certitude,—de la pénurie des fourrages qui doit aller en s'aggravant.

"Les foins ont manqué, à ce point que beaucoup de propriétaires et cultivateurs ont détruit leur bétail, faute de pouvoir le nourrir; à ce point que le gouvernement a décrété la suspension des droits dont sont frappés les fourrages étrangers en France pour permettre leur introduction jusqu'au 31 décembre prochain et, probablement, jusqu'au 31 janvier 1894.

"Diverses sortes de fourrages sont arrivées alors, en grosses quantités, de la Russie, de la Serbie, de l'Italie, de l'Autriche Hongrie, du Canada, de New-Jersey, de Baltimore, etc.

"L'Italie surtout s'est signalée. Elle a besoin d'argent et, quitte à laisser pâtir outre mesure ses bestiaux, elle a fait force de voiles pour approvisionner sa bonne amie, la France. Malheureusement, l'Italie a apporté dans ses transactions commerciales la bonne foi qu'elle prodigue dans ses rapports politiques et financiers. Les foins italiens ont été en forte partie refusés, même par la première de nos administrations. Les autres fourrages de diverses provenances ont été jugés inférieurs et ont motivé des difficultés pendantes.

"Seuls, les fourrages américains du Sud, des vastes régions du Texas, du Kansas, de l'Arkansas, du nord de la Louisiane, etc., dont il est venu jusqu'à présent des quantités relativement peu considérables, ont été appréciées, par les plus compétents, comme renfermant les meilleures qualités capables de remplacer les foins français absents.

"De nos foins, on n'en aura plus jusqu'en juin prochain, et pendant cette longue période de 8 à 9 mois, il faudra que nos chevaux et nos bestiaux mangent.....

"De telle sorte que les approvisionnements actuels se mâchent, se mangent, se rognent et s'engloutissent tous les jours. Pour les 150,000 chevaux de la guerre, pour un plus grand nombre de chevaux publics et particuliers, sans compter les autres animaux dans l'alimentation desquels entre le foin, des plus grandes administrations jusqu'au simple cultivateur, on se demande, avec une véritable anxiété, non seulement en France, mais dans plusieurs nations étrangères, par quels moyens on assurera la nourriture de nos chevaux et bestiaux, de nos auxiliaires indispensables, jusqu'en juin prochain, durant près de neuf mois, en attendant la nouvelle récolte.

"Ce miracle, seuls les *Ray Grass* d'Amérique, Texas, Kansas, Arkansas, Louisiane, etc., etc., qui existent en quantités énormes dans ces vastes régions, seuls les foins Américains pourront l'accomplir."

Vraiment, en lisant cet article où l'on classe le foin canadien parmi les sortes inférieures et où l'on exalte les qualités du foin des états du sud, nous sommes restés un instant rêveur.

Le *ray grass* des régions nommées (que l'auteur de l'article place dans l'*Amérique du Sud!!!*) est un foin long, dur, ligneux, semblable en beaucoup de points au foin naturel des grandes prairies de l'Ouest. Aux Etats-Unis, on le classe en troisième ou quatrième qualité, tandis que notre foin canadien est souvent classé comme No. 1 ou même *extra choice* et se vend au-dessus de la cote.

Les expéditions que nous avons faites sur la France, par Montréal et New-York, auraient-elles été faites si malheureusement, avec si peu de précautions, avec si peu de bonne foi, que notre foin en France, serait tombé en si basse estime ?

En continuant la lecture du confrère, nous tombons sur le paragraphe suivant :

"Dans cette situation que nous avons voulu bien faire saisir, nous n'avons pas hésité; au nom d'un Syndicat que nous dirigeons pour traiter avec une grande maison de New-Orléans qui s'est engagée à nous livrer, d'ici au 31 décembre ou 31 janvier prochain des quantités considérables de foins américains, première qualité, des origines indiquées."

Vous êtes orfèvre, M. Josse ! Et c'est pour cela que vous dédaignez le foin canadien pour vanter le foin du Texas et celui de la Louisiane !

Nous espérons que vous ferez peu de dupes et que les consommateurs français sauront faire la différence entre les deux articles.

Mais pour cela, il faut que nos expéditeurs canadiens se fassent une règle absolue de n'expédier en France que du foin No 1; à cette condition, il leur sera facile de

maintenir la réputation de leur produit même contre le dénigrement de feuilles au service de syndicats chargés de placer les foins de l'Amérique du Sud (!)

## L'ASSURANCE SUR LA VIE.

### IER ARTICLE.

L'Assurance sur la vie est une invention humaine—d'aucuns disent une invention diabolique, qui date des premières années du siècle dernier. C'est en 1706 que la première compagnie d'assurance sur la vie "The Amicable" a commencé ses opérations. On ne manqua pas de traiter l'idée de folie et de prédire un insuccès complet. On l'attaqua aussi comme un acte de révolte contre la Providence, dont les desseins sont impénétrables et qui arrange tous les événements dans l'univers pour la plus grande gloire de Dieu.

Le plan de l'Amicable consistait à assurer tout le monde, jeunes et vieux, malades et bien portants au taux uniforme de £5 pour £100 par année plus £7 de droit d'entrée. Et ce plan réussit parfaitement. De nouvelles compagnies se formèrent bientôt en Angleterre et dans les autres pays de l'Europe. La France seule s'y montra d'abord réfractaire, et une ordonnance royale déclara l'assurance sur la vie "un crime contre l'ordre public, car c'est mettre à prix la vie d'un homme libre qui est inestimable."

L'Assurance sur la vie est maintenant parfaitement établie dans tous les pays du monde. En France, en Angleterre, au Canada et aux Etats-Unis elle fait chaque jour de très grands progrès; elle est devenue un élément essentiel de la fortune publique comme de la fortune privée et celui qui néglige de s'assurer est généralement regardé comme imprévoyant. *Il est du devoir de tout homme dont les ressources dépendent de son propre travail, de mettre de côté une partie de son gain afin que sa famille ne soit pas absolument sans ressources lorsqu'il ne sera plus là.* Une économie de 25c. par semaine, pour un homme de 30 ans assurera \$500 à ses enfants, le jour de son décès, à quelle époque qu'il arrive. *Quiconque n'ayant que des ressources restreintes néglige ce devoir, met en danger le bonheur futur et la subsistance même de sa famille, quand il ne lui en coûte presque rien de la protéger, s'il venait à mourir dans un an comme dans dix.*

Les banques et caisses d'épargne et les compagnies d'assurance sur la vie sont, les unes et les autres, d'excellentes et de très recommandables institutions et il est prudent de se servir des unes et des autres. Voici un marchand qui voudrait laisser à sa famille \$10,000 à sa mort. Qu'il s'assure pour \$5,000 et, chaque fois qu'il paie une prime d'assurance, qu'il dépose un montant égal à la caisse d'épargne. Il sera toujours certain, au moins, de ne pas laisser sa famille dans l'indigence.

S'en tenir aux caisses d'épargnes seulement serait dangereux parce que ces institutions ne protègent pas contre l'effet d'un décès prématuré; qu'il faut beaucoup de courage et de fermeté pour continuer les dépôts quand les temps sont durs, ou même pour ne pas les retirer et s'en servir, et qu'elles tendent à donner des habitudes de parcimonie et d'avarice.

Ces objections nes'appliquent pas à l'assurance sur la vie qui est une bonne chose en soi, basée sur des principes sains et n'a besoin que d'une bonne et sage administration pour réussir. Il y a plusieurs sortes d'assurance sur la vie : la première, la plus ancienne, est l'assurance fournie par une compagnie à fonds social. Les compagnies d'assurance de ce genre sont organisées comme toutes les autres institutions, avec un capital versé, comme garantie première pour les assurés; elles assurent pour une somme fixe, ne font pas partager leurs bénéfices aux assurés, mais les distribuent en dividendes à leurs actionnaires. Elles offrent aux assurés la garantie de leur capital versé et solidement placé; dans certains pays, même, les actionnaires sont solidairement responsables jusqu'à concurrence de toute leur fortune personnelle; mais presque partout elles jouissent du privilège de la limitation de la responsabilité au capital souscrit.

Cette sorte de compagnies est encore assez répandue en Europe, où ses actions se vendent à des primes énormes, mais elle n'a que peu de représentants aux Etats-Unis et au Canada.

La seconde sorte, qui est certainement la meilleure, est, pour ainsi dire, mixte; elle comprend les compagnies à fonds social, ayant un capital réellement versé, mais qui, au lieu de ne donner à l'expiration de la police, qu'une somme fixe et déterminée y ajoutent une certaine proportion des bénéfices, après avoir payé un dividende raisonnable aux actionnaires et avoir mis de côté un

fonds de réserve. Elles offrent ainsi les avantages réunis de la sécurité qu'offre le capital et de la participation aux bénéfices.

En troisième lieu, vient l'assurance mutuelle à primes fixes dont l'organisation et le principe sont les mêmes que ceux des assurances mutuelles contre l'incendie. La charte des compagnies d'assurance mutuelle exige ordinairement qu'elles ne pourront commencer à émettre des polices avant d'avoir des propositions d'assurance souscrites pour une certaine somme, soit \$100,000, dont la prime forme le premier capital de la compagnie. Dans ces assurances, tout le bénéfice, déduction faite des frais d'administration et du fonds de réserve, est partagé entre les porteurs de police qui en sont, aussi les propriétaires: étant assureurs en même temps qu'assurés. Quoique n'ayant au début aucun capital versé, ces compagnies bien administrées ont fort bien réussi et se sont montrées aussi solides que les autres, chaque assuré ayant intérêt au succès et à la prospérité de la compagnie, et la division des bénéfices rendant les primes généralement moins élevées que dans les compagnies à fonds social.

A part ces trois sortes d'assurances, les seules que l'on puisse honnêtement recommander, au point de vue de la solidité, il en existe, depuis quelques années, deux autres qui, quoique très populaires en ce moment, ne nous paraissent pas destinées à atteindre une bien grande longévité, à moins de subir des transformations radicales dans leur organisation.

C'est, d'abord, l'assurance mutuelle à répartition fondée, comme les autres assurances mutuelles, sans capital de garantie, et dont les primes varient chaque année suivant les pertes subies. Dans ces compagnies, la prime, décomposée en versements trimestriels ou même mensuels, est, au début, beaucoup inférieure à celle des compagnies à prime fixe, parce que l'on n'y fait pas de fonds de réserve, ou du moins que le fonds de réserve y est très réduit. Mais cet avantage diminue graduellement à mesure que l'âge moyen des assurés augmente, et il arrive un moment où la prime dépasse celle des compagnies à primes fixes.

Il y a enfin, l'assurance des sociétés de secours mutuels, ou de bienfaisance, que l'on trouve chez nous, par exemple, dans la société des Artisans, dans la Société St Joseph, les Forestiers Indépendants, les Forestiers Catholiques, la C. M. B. A.

(Catholic Mutual Benefit Association) etc.

Ces sociétés doivent être considérées plutôt au point de vue de leur action sociale, où elles ne méritent que de l'encouragement. Au point de vue strict de l'assurance, elles fonctionnent sur de faux principes et n'offrent ni la stabilité ni la sécurité nécessaire pour qu'un homme tenant à assurer une protection à sa famille, leur confie exclusivement le soin de pourvoir à cette protection.

**LA PRODUCTION DU FER ET DE L'ACIER AUX ETATS-UNIS**

La production du fer et de l'acier a pris un très grand développement dans ces douze ou quinze dernières années. On peut en juger par les chiffres suivants : La production en fonte du monde entier s'est élevée de 14,118,000 tonnes en 1878 à 24,870,000 tonnes en 1889. En ce qui concerne l'acier, la production du monde entier s'est élevée de 3,021,000 tonnes en 1878 à 10,514,000 tonnes en 1889. On voit comme la progression a été rapide. Pour l'acier la production a triplé en dix ans !

En 1889, la production de la fonte s'est répartie comme suit entre les divers pays du monde :

	Tonnes
Grande-Bretagne .....	8,215,336
Etats-Unis .....	7,603,642
Allemagne et Luxembourg	4,387,504
France .....	1,722,400
Belgique.....	847,000
Autriche Hongrie.....	761,606
Russie .....	532,649
Suède .....	457,052
Espagne .....	200,000
Italie .....	12,265
Autres pays.....	100,000
<b>Total.....</b>	<b>24,869,534</b>

Pour l'acier, voici comment s'est répartie la production dans l'année 1889 :

	Tonnes.
Grande-Bretagne.....	3,669,862
Etats-Unis .....	3,385,732
Allemagne.....	1,862,000
France .....	529,021
Belgique .....	348,000
Autriche-Hongrie .....	355,038
Russie.....	222,025
Suède.....	114,537
Espagne.....	24,500
Italie.....	73,362
Autres pays.....	30,000
<b>Total.....</b>	<b>16,513,977</b>

On voit qu'il n'y a, aujourd'hui, que trois pays grands producteurs de fer et d'acier : la Grande-Bretagne, les Etats-Unis et l'Allemagne. La France, qui vient au quatrième rang, n'entre que pour 7 p. c. environ pour la fabrication totale de la fonte et pour 5 p. c. dans celle de l'acier. L'accroissement de la production a surtout été considérable pour les Etats-Unis; qui, de 1878 à 1889, ont porté leur production en fonte de 2,300,000 tonnes à 7,600,000 tonnes, et leur production en acier de 732,000 tonnes à 3,385,000 tonnes.

Il faut remarquer en outre que l'énorme production des Etats-Unis en fer et en acier ne suffit pas à la consommation de l'industrie de ce pays. L'importation de ces deux articles est considérable dans l'Amérique du Nord, elle a dépassé 42 millions de dollars en 1889. Elle avait même atteint 56½ millions de dollars en 1887.

Une enquête récemment faite par le commissaire du travail aux Etats-Unis constate, en ce qui concerne les fontes, que les Américains obtiennent des rendements très supérieurs d'un même produit, la fonte Bessemer, dans des fourneaux plus élevés et moins renflés que ceux dont on se sert en Europe, que la fabrication de la fonte a fait d'énormes progrès aux Etats-Unis depuis dix ans et laisse loin derrière elle la fabrication européenne; que les rendements américains sont dus non-seulement à la richesse des minerais employés, mais encore à la forme élancée du fourneau qui est étroit au ventre, aux grandes dimensions du creuset, et à la haute pression de l'air soufflé par les tuyères.

Les salaires des ouvriers sont plus élevés aux Etats-Unis qu'en Europe, mais bien que le patron aux Etats-Unis ait à payer des salaires plus forts, le coût de la main-d'œuvre du produit fabriqué est loin d'être proportionnellement aussi élevé. Ce fait est dû à ce que la force physique plus grande, qui est le résultat d'une meilleure alimentation et qui se combine avec une intelligence et une habileté supérieures, donne au travail de l'ouvrier aux Etats-Unis une plus grande efficacité. Sa résolution de maintenir un niveau d'existence élevé l'amène à déployer de plus grands efforts, et cela tourne au profit de l'employeur aussi bien qu'au sien propre.

**Si vous voulez être bien renseignés sur la valeur des Stocks, lisez "Le Prix Courant."**

**ASSOCIATION DES ÉPICIERS.**

L'Association des Epiciers de Montréal a tenu son assemblée générale annuelle le premier mercredi d'octobre.

Après lecture du rapport financier qui a été trouvé satisfaisant, on procéda à l'élection des officiers pour l'année suivante. Furent élus:

*Président :*

M. JOHN JOHNSTON.

*Vice-Président :*

M. ONÉSIME RICARD.

*Secrétaire-Honoraire :*

M. BERNARD CONNAUGHTON.

*Trésorier :*

M. J. O. LEVESQUE.

*Directeurs :*

MM. S. Demers, John Scanlan, Thomas Gauthier, Vital Raby, A. D. Fraser et J. E. Manning.

M. Peter Gannon a été retenu comme secrétaire.

Après les motions habituelles, l'assemblée s'est ajournée.

**BEURRE ET FROMAGE D'AUSTRALIE**

Nos concurrents les plus sérieux sur le marché de Londres pour les produits laitiers sont, en dehors des pays d'Europe qui sont à la porte du marché, les colonies australiennes et la Nouvelle-Zélande. Ce n'est donc pas sans intérêt que nous suivions les progrès dans l'industrie laitière de nos co-colonistes des Antipodes. Or il résulte d'une communication du consul de Belgique à Melbourne que les envois de beurre frais sur le marché de Londres, inaugurés il y a quelques années à peine et encouragés au début par le gouvernement de Victoria, ont pris un développement tel que le concours financier du gouvernement est devenu superflu. On vient en conséquence de supprimer la prime d'exportation dont cet article jouissait.

Pendant la dernière saison, qui, pour ces colonies, comprend les mois qui sont notre hiver, d'octobre 1892 à mars 1893 la colonie de Victoria a exporté sur Londres 3,586 tonnes de beurre frais, qui s'est vendu en moyenne à 1s la livre, soit ensemble \$1,793,000.

En présence d'un tel résultat, le gouvernement de la colonie a décidé d'essayer d'introduire, par les mêmes moyens, les fromages australiens en Angleterre.

Après avoir lutté contre la con-

currence des expéditions subventionnées de beurre d'Australie, il va nous falloir encore lutter contre les fromages subventionnés du même pays. Ne perdons pas courage, mais ne nous endormons pas !

## VINS ET LIQUEURS

### Vins de Champagne.

Qui n'a pas entendu dire et répéter à satiété qu'il ne se fabriquait pas suffisamment de vins de champagne pour la consommation des têtes couronnées ?

Nous extrayons, en réponse à cette vieille rengaine, ce qui suit de la *Revue des Vins et Liqueurs* :

En champagne, " nous parlions d'une évaluation d'environ 900,000 hectolitres (20,000,000 gallons environ) à récolter, nous croyions même qu'il y avait exagération.

" Et aujourd'hui, nous pouvons affirmer que la récolte atteindra le respectable chiffre de 1,200,000 hectolitres (26,600,000 gallons environ) ce qui assure au commerce un approvisionnement supplémentaire pour une année d'exportation.

" Il en résulte qu'avec les vins vieux et la récolte actuelle, on pourra suffire aux expéditions pour une période d'au moins six ans."

Quant à la qualité de la récolte de 1893, voici ce qu'on en dit :

" Disons-nous encore que le vin sera de grande qualité ? il ne peut en être autrement surtout quand les vendanges sont hâtives et faites par un temps chaud comme cette année.

" Les grands vignobles ont produit des vins accusant près de 13 degrés au pèse-moût, cela est très rare.

" La vigne ayant encore ses feuilles très vertes, c'est un indice que le vin aura une belle couleur et sera de qualité."

### Clarets

Il est à remarquer que la qualité des clarets produits dans les dernières années promet de rendre au pays Bordelais la prééminence qu'il possédait autrefois et surtout pendant les périodes relativement récentes de 1864-65 et 1874-75.

De 1876 à 1886, il n'y eut guère de récolte ayant une réputation dont on pourra seulement se souvenir plus tard ; mais pour emprunter une phrase au vocabulaire du turf, toutes les années postérieures à 1887 sont " dans la course," et tandis que la récolte de 1888 est déjà reconnue par les juges compétents comme étant d'un rang égal à celui des années de 1864 et 1875, et que les récoltes de 1889 et 1890 montrent d'excellents

spécimens de claret, les 1891 sont sans conteste à l'heure qu'il est " les premiers favoris," pour " la deuxième place." C'est un fait tout aussi digne de remarque que toutes les bonnes récoltes sont bon marché, circonstance qu'on peut attribuer à la coïncidence, invariable d'une grande quantité avec une bonne qualité, coïncidence qui est de bon augure pour la récolte de 1893.

### Vins de Bourgogne.

Les premiers décuivages dénotent des vins fermes et nerveux, extrêmement alcooliques et fortement colorés ; leur droiture est parfaite, et leur netteté absolue. Les 1893 semblent donc devoir être des vins d'avenir.

Quant à la quantité, elle est d'un quart à un tiers supérieure à celle que l'on espérait à la veille de la cueillette ; les vigneron se sont trompés du bon côté.

Il est encore trop tôt pour parler des prix.

### Eaux-de-vie.

Dans les charentes, les vins sont supérieurs et font espérer des distillations de premier choix qui feront époque parmi les stocks futurs.

Les anciens stocks d'eau-de-vie vieille, dont une très faible partie est entre les mains des propriétaires, restent en possession des maisons importantes qui les ont payés à des prix élevés et en ont la vente graduelle assurée ; il n'y a pas à prévoir de baisse sur ces qualités.

Pour la récolte actuelle on espère que les exigences des viticulteurs seront modérées, par suite, d'un résultat très satisfaisant en qualité, degré et quantité, et que la distillation trouvera à s'alimenter largement et à des prix accessibles.

## LE FROMAGE DE QUÉBEC

Le *Farmer's Advocate*, en publiant la lettre des lauréats de la grande exposition industrielle de Toronto, le fait précéder des réflexions suivantes :

" L'exposition des produits laitiers à l'exposition industrielle de Toronto est la plus considérable qu'on ait jamais vu en Canada. Les prix spéciaux offerts par les sociétés d'industrie laitière ont eu pour effet de réunir un grand nombre de fromages de tous les points d'Ontario et de Québec. Il y avait 900 boîtes de fromage venant des meilleurs districts fromagers du Canada. Le fromage exposé faisait honneur aux fabriques qu'il représentait et la

qualité, comme ensemble, était bonne.

" Plus des trois quarts des prix ont été gagnés par la partie ouest d'Ontario. Il y avait entre les provinces une rivalité amicale à qui enlèverait le plus grand nombre de prix. Les laitiers de Québec n'ont aucune raison de se trouver déçus des résultats. L'ouest d'Ontario a toujours été reconnu comme le district où se fait le meilleur fromage canadien. Les fabricants sont des hommes d'âge et d'expérience qui, par l'adoption des améliorations les plus récentes et des meilleures pratiques dans la fabrication actuelle du fromage, se sont mis en position de faire un article de première classe. La fabrication du fromage, à Québec, est comparativement nouvelle. Les fabricants n'ont pas l'expérience de nos gens de l'ouest, c'est pourquoi les laitiers de Québec ont raison d'être fiers de leur exposition à Toronto et de la position comparativement élevée prise par quelques uns de leurs fromages. Il est à espérer que cette rivalité amicale continuera entre les provinces, car ce sera un stimulant à améliorer et à maintenir la qualité des produits dans les différents districts."

**Nous rappelons à nos abonnés que le prix de l'abonnement est strictement payable d'avance.**

## LE MACARONI

Le macaroni est d'origine italienne, comme son nom l'indique, et sa patrie d'origine expédie par tout le monde des quantités considérables de pâtes alimentaires confectionnées à Gênes, à Naples et ailleurs.

Mais l'Italie n'a certes pas le monopole de cet article de consommation si estimé des ménagères. Presque partout on trouve, comme à Montréal, des fabricants de macaroni " *all'uso di Genova e di Napoli*" (à la façon de Gênes et de Naples) qui fournissent à la consommation locale un article généralement inférieur à celui qu'on importe, mais qui peut cependant être de très bonne qualité.

En Italie, le macaroni se fait en famille ou en fabrique. Nous ne cachons pas que, ayant goûté des deux, nous préférons de beaucoup le macaroni domestique, fait en famille, de bonne farine de blé dur démêlée avec des œufs et séché au soleil. Mais le macaroni industriel est le seul qui soit accessible à nos marchés et il n'a connu que bien

rarement l'aide de l'albumine de l'œuf.

La ménagère fait son macaroni le plus souvent sans moule, étirant avec les doigts ses filaments de pâte dorée et les laissant d'une épaisseur généralement plus forte que celle des macaronis industriels. Ces derniers, d'où l'œuf est absent, sont souvent colorés artificiellement. Voici, d'après un confrère des États-Unis, comment on fabrique, à New-York, le macaroni à la façon de Naples et de Gênes.

A New-York, dit le confrère, il existe plusieurs grandes fabriques de macaroni qui produisent environ 35,000 livres par jour, et qui, outre l'alimentation de la place, exportent aussi au Canada et à Cuba.

La meilleure farine à employer est une farine de blé dur ; les Italiens, dans leur pays, n'emploient guère que celle-là, mais, à l'étranger, ils ne regardent pas de trop près à la provenance. On commence par jeter cette farine dans un malaxeur, où on la mélange avec de l'eau. Le malaxeur est un instrument de forme cylindrique, dans l'intérieur duquel sont disposés des couteaux mobiles, mis en mouvement par la vapeur. La pâte est pétrie dans cette machine, puis versée dans un bassin rond d'environ six pieds de diamètre. Dans ce bassin roule en tournant autour d'un axe, une meule de pierre pesant 3,300 livres. Cette meule passe et repasse pendant une demi-heure sur la pâte et la laisse aplatie. De là, la pâte est transférée à une puissante presse circulaire actionnée par la vapeur. Le fond de la presse est formé par une plaque de cuivre d'environ un pouce d'épaisseur, percée de petits trous, au milieu desquels est fixée une aiguille. La pression exercée sur la pâte la force à passer par ces trous, dont l'aiguille produit le centre creux du macaroni.

Il sort donc de là en longs filaments, mous et si pliables qu'on pourrait y faire des nœuds ; puis on le monte à l'étage supérieur où un ouvrier le reçoit et l'étend avec précaution sur des plateaux en fil de fer, puis on recouvre le tout d'un papier très épais et l'on met les plateaux sur des tablettes à sécher. Il faut huit jours pour sécher et durcir complètement le macaroni. Par les temps clairs et chauds on laisse ouvertes les fenêtres du séchoir, mais lorsqu'il fait du vent on les ferme et l'on chauffe à la vapeur, en maintenant une température entre 70 et 90 degrés Fahr. Cette

chaleur n'affecte pas le macaroni, et elle tient l'air sec.

Le vermicel, les spaghetti et les nouilles sont fabriqués absolument de la même manière, la seule différence étant dans la grosseur des trous de la plaque ou moule de la presse.

Le vermicel est fait blanc ou jaune, la coloration de ce dernier étant faite au moyen du safran. Lorsqu'on le monte au séchoir, on le plie en formes de fantaisie qu'il garde une fois sec. Les pâtes pour la soupe sont faites aussi par les mêmes procédés, sauf que les trous de la plaque du fond de la presse, au lieu d'être ronds et uniformes, sont de formes variées, de manière à reproduire en pâte, comme découpés à l'emporte-pièce, des silhouettes d'animaux, des étoiles, les lettres de l'alphabet, les chiffres arabes etc.

Les fabriques de New-York, exploitées, d'ailleurs, par des Italiens, ne se gênent pas pour imiter le paquetage des fabriques italiennes, et mettre par exemple, le macaroni en paquets longs et minces d'une livre chacun, enveloppés de papier bleu et portant des étiquettes en italien.

Le vermicel et les pâtes sont employés exclusivement pour la soupe, mais le macaroni s'accommode de bien des manières. En Italie on l'apprête au jus de poulet, aux anchois, aux tomates ou encore simplement bouilli et passé à la poêle avec du beurre, le condiment obligé de tous ces plats étant le fromage râpé.

On fait cuire d'abord le macaroni dans l'eau puis on l'égoutte et on l'accommode à la sauce que l'on désire. On le prépare aussi au gratin : quand il est cuit et égoutté, on prend un plat de fer blanc au fond duquel on commence par mettre une couche de beurre et de fromage râpé ; puis on y étend une couche de macaroni ; puis une autre couche de beurre et de fromage, et une couche de macaroni, jusqu'à ce que le plat soit plein. On couronne le tout d'une dernière couche de beurre et de fromage sur laquelle on sème de la chapelure, et on fait cuire à découvert, pour colorer, dans un fourneau modérément chaud. On sale le macaroni dans l'eau où on le fait bouillir ; mais il faut aussi saler et poivrer dans le plat de fer blanc.

Le fromage par excellence pour le macaroni, c'est le parmesan, mais le gruyère, le hollandaise, le gorgonzola, voir même le fromage canadien, quand ils sont secs, donnent de bons résultats.

**Nous rappelons à nos abonnés que le prix de l'abonnement est strictement payable d'avance.**

## AMENDEMENTS A LA CHARTE DE MONTRÉAL.

La session du parlement provincial s'ouvrant le 9 novembre prochain, les projets d'amendements à la charte de Montréal commencent à poindre de tous côtés. Il y en a, jusqu'ici, trois qui ont vu le jour de la publicité : le premier en date est celui de l'Association Immobilière, qui revient à cette session avec les mêmes amendements qu'à la séance de février dernier.

Ces amendements se rapportent aux questions suivantes :

- 1o. Réduction du nombre des échevins à deux par quartier.
- 2o. Election d'un échevin par les propriétaires et de l'autre par tous les électeurs municipaux.
- 3o. Composition du personnel du comité des finances avec des échevins élus par les propriétaires.
- 4o. Augmentation du cens d'éligibilité du maire et des échevins.
- 5o. Rétablissement du droit de retrait pour les propriétés vendues pour les taxes.
- 6o. Réduction du pouvoir d'emprunter de la cité.

7o. Mise aux enchères de toutes les entreprises, de tous les privilèges et de toutes les fournitures municipales.

Et quelques autres points moins importants.

L'association va y ajouter une clause accordant au maire un droit de veto qui ne pourra être renversé que par le vote des deux tiers du conseil, et une autre disposition au sujet du taux de la taxe, après réduction de la dette.

Le conseil central des métiers et du travail a déjà annoncé son intention de faire abolir le cens d'éligibilité pour les échevins.

Le Comité des Présidents du conseil de ville s'est mis à l'œuvre jeudi dernier et a commencé à discuter son programme d'amendements, dont voici le résumé, d'après l'avis légal donné dans les journaux :

- 1o. Simplifier le mode et diminuer le coût des expropriations.

Probablement d'après le plan de M. David dont nous avons donné un résumé l'autre jour.

- 2o. Pour améliorer le système de cotisations et de l'administration des affaires de la cité.

Ce qui a été rendu public des discussions du comité nous renseigne fort maigrement sur cet article qui est très élastique. Il peut servir à introduire la taxe unique sur le fonds des immeubles, sur le terrain seul, sans tenir compte des bâtisses, comme le proposait M. Robb ; ou

bien à porter à 1½ p. c. la quotité de la taxe ou quelque autre proposition de ce genre. Il y sera probablement fait mention de la date du vote des crédits annuels. Nous croyons qu'il vaudrait beaucoup mieux, en effet, voter les crédits d'un exercice avant que cet exercice soit commencé. Il suffirait, pour cela, ou bien de voter les crédits en novembre et décembre, ou bien de changer la date de l'ouverture de l'exercice et de la mettre, par exemple, le 1er juillet, comme le font les gouvernements.

30 Pour la redistribution de la représentation des quartiers de la ville, l'établissement d'un système d'impôt ou de cotisation différentiel et le droit de faire des exemptions à la loi relative à la vente des boissons enivrantes, en vue de l'annexion à la cité des municipalités environnantes.

Cet article résume le plan de M. le maire Desjardins au sujet de l'annexion à la ville de la moitié de l'île de Montréal—en attendant qu'il puisse l'annexer toute.

On conçoit que, en annexant une douzaine de nouveaux villages, il ne peut être question de donner à chacun trois représentants au conseil. M. Desjardins croit que l'on pourrait, en adoptant alors l'idée de l'Association Immobilière, ne donner que deux échevins à chaque quartier; et il ne serait pas éloigné de penser qu'on pourrait aussi arranger les choses de manière à ce que les propriétaires fonciers pussent se faire représenter au conseil.

L'impôt différentiel servirait à taxer à un taux différent, les propriétés de ville et les terres en culture qui seraient alors comprises dans les limites de la cité. On a même parlé d'une catégorie intermédiaire, celle des propriétés suburbaines, dont le taux de taxation tiendrait le milieu entre les deux autres.

La question de la loi des licences découle de ce fait que les municipalités à annexer possèdent aujourd'hui, en vertu du code municipal, le droit de fixer le nombre de licences sur leur territoire, et on désirerait que ce droit fût conservé au conseil de ville, au moins en tant qu'il concerne les municipalités annexées.

40. Pour l'établissement d'une bibliothèque publique.

50. Pour interpréter la loi relative aux élections municipales de manière à conserver intacte la procédure indiquée au titre VI et au titre VII de la charte de la cité.

N'aurait-on pas l'intention à ce propos, de demander le retour à

l'ancien mode des élections avant que les modifications votées à la dernière session aient été mises en seule fois en pratique?

60. Pour modifier la base sur laquelle repose le droit d'emprunter pour fins municipales.

Il paraît que le conseil de ville est d'accord avec l'Association Immobilière sur ce point, qu'il convient de modifier la base des emprunts. Quelle nouvelle base proposera-t-on? celle de M. Beausoleil, 15 p. c. sur les propriétés taxables; celle de M. Hurteau, 12 p. c. sur toutes les propriétés de la ville; ou bien celle de l'Association Immobilière?

70. Pour obtenir qu'aucun amendement à la charte de la cité ne soit adopté à moins qu'un avis de huit jours ne soit publié avant qu'il ne soit pris en considération par le comité des bills privés, et que cet avis n'ait été communiqué au maire, aux avocats et au greffier de la cité.

Les échevins se sont plaint assez souvent que la législature avait adopté des amendements à la charte sans consulter le conseil de ville; ils sont d'avis que c'est un manque d'égards, quelques uns même ont assez rudement traité les législateurs qui avaient eu l'insolence de faire des lois pour la population de Montréal malgré leur avis. Ces messieurs oublient volontiers qu'ils ne sont que les mandataires des électeurs chargés d'administrer leurs affaires conformément à la charte et qu'ils n'ont pas seuls le contrôle des conditions de leur mandat.

Comme question de fait, cependant, les amendements obtenus par l'Association Immobilière avaient été publiés pendant le délai établi par les règlements de la chambre et les modifications que l'on a fait subir à certains autres amendements, ont été faites à la demande des délégués du conseil de ville.

Mais il est arrivé à plus d'une reprise, aux sessions précédentes, lorsque les électeurs municipaux n'avaient pas d'association organisée pour surveiller les agissements de leurs mandataires, que les délégués du conseil fissent adopter à la dernière heure, sans avis, sans discussion par les contribuables, des amendements assez innocents à première vue, mais qui étaient rédigés de manière à permettre de bonnes petites spéculations de la part des échevins qui les présentaient. De sorte que la rebuffade que le conseil a voulu exprimer dans cet article s'adresse uniquement et directement à quelques-uns de ses membres les plus influents.

80. Pour la meilleure administra-

tion des divers départements de la cité.

Ce dernier paragraphe, qui ne veut rien dire, peut permettre de bouleverser complètement les bureaux de l'hôtel de ville. Les contribuables n'auraient-ils donc pas le droit de demander, eux aussi, qu'on les consulte sur les amendements que l'on veut obtenir au mandat qu'ils donnent à leurs représentants, et aux règles d'administration que ces représentants devront suivre?

## LA RÉFORME DES TRIBUNAUX

Ce n'est qu'avec la plus grande circonspection que nous osons aborder un sujet que l'on nous dira certainement n'être pas de notre compétence. Cependant, nous ne croyons pas devoir nous abstenir complètement pour la raison que, si l'organisation des tribunaux est spécialement du ressort de la profession légale, il nous semble qu'elle intéresse et à un degré assez élevé, les justiciables. Or il n'est pas de classe de citoyens qui ait plus souvent besoin du secours de la justice que celle des commerçants. A ce point de vue, que nous osons croire assez juste, la classe que nous représentons aurait des droits indéniables à faire entendre ses observations, si on daignait la consulter.

Jusqu'ici, on semble avoir été sous l'impression que la réforme des tribunaux n'intéressait que les avocats et les juges. Nous demandons que ceux qui font vivre les avocats et les juges, ceux pour qui—en théorie du moins—fonctionnent les tribunaux soient aussi consultés.

Un vieux conteur raconte qu'un pêcheur ayant pris un poisson et s'appropriant à l'accorder pour sa nourriture, lui demanda comment il aimait mieux être cuit: sur le gril ou dans la poêle à frire. Le poisson voulut hasarder l'observation qu'il aimerait mieux être rendu à sa rivière natale. Mais le pêcheur renvoya l'objection en lui disant: "Vous sortez de la question!"

Ça nous paraît à peu près le sort qui attend nos commentaires sur la question de la réforme des tribunaux; mais enfin, ne fut-ce que pour la forme, nous voudrions que le gouvernement, après avoir pris l'avis de la magistrature et du barreau, voulût bien aussi consulter nos chambres de commerce. On doit bien cette condescendance à ceux à qui l'on fera payer le traitement des juges et les honoraires des avocats.

## L'ÉLECTRICITÉ DANS L'INDUSTRIE

(Suite.)

Ce qui doit légitimement accroître l'enthousiasme qu'on manifeste pour l'énergie transportée sous la forme de courant électrique, c'est que ce courant se prête aux transformations les plus diverses et, comme nous l'avons dit, peut fournir le mouvement aux appareils les plus différents. Ne trouvons-nous point déjà, par exemple, en Allemagne un grand nombre d'ascenseurs nûs par l'électricité, qui coûtent moins cher que ceux où l'eau est employée comme force motrice. Hambourg possède une immense grue électrique, où les manœuvres sont des plus simples et des plus rapides. Dans les ateliers où sont introduits les moteurs électriques (et ce ne sont plus aujourd'hui des exceptions), il n'y a plus besoin de transmissions intermédiaires, arbres, poulies, courroies, encombrantes et dangereuses : un fil court d'un bout à l'autre de l'atelier, distribuant la force de-ci de-là, à chaque petit appareil et au moment seulement où l'ouvrier a besoin de le mettre en marche. Il faudrait voir, dans cet ordre d'idée, les ateliers du chemin de fer du Nord à Saint-Ouen-les-Docks.

On ne saurait trop insister sur les heureux résultats que donnera la généralisation du transport électrique de l'énergie à distance. Il ne faut pas oublier, du reste, que dans mainte contrée pauvre en charbon, elle permet d'emprunter la force motrice aux chutes d'eau ; et, pour nous en tenir à un seul pays, on estime qu'en Lombardie la force électrique fournit une économie de 150 à 200 francs par cheval-vapeur sur la force produite par la machine à vapeur.

Mais ce n'est pas seulement à ce titre que l'électricité doit acquérir droit de cité dans l'industrie ; elle est appelée à jouer un rôle plus direct dans bien des fabrications, et, dès maintenant, le tannage des peaux en particulier est complètement modifié par l'invention du tannage électrique.

Les procédés courants de tannerie sont des plus lents, et c'est précisément là ce qui fait le prix relativement élevé des cuirs, par suite du capital considérable qu'une fabrique doit immobiliser sous la forme de cuirs attendant leur transformation complète. Ce n'est rien que de ramollir les peaux séchées, rien de les épiler, d'en enlever tous les poils

après certaines préparations ; mais il faut ensuite les laisser baigner pendant quatre, cinq, six semaines dans un bain aigre de tanin, dissolution faite avec du bois contenant une forte proportion antiputrescible. Alors, on empile les peaux dans de grandes fosses, en les saupoudrant de tan, de bois pulvérisé et humecté, on les arrose et on les laisse ainsi de neuf mois à un an, en les retournant de temps à autre. Vous avez bien lu, il faut jusqu'à un an pour faire un bon cuir de bœuf.

Aujourd'hui, grâce aux procédés plus ou moins différents imaginés par MM. Goulard et Groth, en Angleterre, Worms et Balé, en France, Laudin et About, en Norvège, et par d'autres, dès qu'une peau a été épilée, on peut dire qu'elle va bientôt être prête à livrer au commerce. Plus besoin, en effet, de la faire tremper dans un tanin aigre, ni de la mettre en fosse, on l'enferme dans un tambour où elle baigne au milieu d'une dissolution de tanin, ce cylindre est mis en mouvement et un courant électrique traverse le liquide. Alors, on obtient d'une façon à peu près immédiate le tannage, ce qu'autrefois on n'obtenait que si lentement, c'est-à-dire que le tanin pénètre dans les pores de la peau et transforme celle-ci en un produit imputrescible.

L'opération est environ quatre-vingt-dix fois plus rapide que par les anciens procédés, et il faut ajouter qu'en outre, elle ne dégage pas d'odeur et surtout que les cuirs obtenus sont de meilleure qualité.

C'est encore un notable service dont nous sommes redevables à l'électricité, mais ce n'est pas le seul, et en voici bien d'autres.

Si l'électricité permet de suppléer à l'insuffisance du charbon, en transmettant à distance la force que fournissent les chutes d'eau, elle a le non moins grand avantage de pouvoir assurer les mêmes effets calorifiques que le charbon, de procurer les mêmes élévations de température avec toutes leurs conséquences. C'est dire que l'on peut transformer l'action mécanique d'une chute d'eau en chaleur, puisque le courant produit par une machine mue par la chute donnera, si on le désire, le même résultat qu'une certaine quantité de combustible.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que sont connues les propriétés calorifiques de l'arc électrique : on a constaté qu'entre les deux charbons formant ce qu'on nomme une lampe à arc, en même temps que l'étincelle jaillit, il se développe une température pouvant fondre les métaux les plus

durs. Mais on n'osait guère employer le nouvel agent, qu'on n'avait point appris encore à manier. Le premier emploi qu'on a su et qu'on a pu faire du courant électrique comme producteur de calorique en métallurgie, c'est la soudure. Il y a déjà plusieurs années, le célèbre Siemens avait réussi à souder par ce moyen des fils de deux à trois millimètres de diamètre ; c'était un succès modeste, mais un bon commencement. A leur tour, MM. de Benardos et Olszewsky prirent un brevet pour la soudure, le perçage et le rivetage des métaux au moyen de l'électricité ; ils avaient en somme créé un chalumeau électrique analogue aux chalumeaux à gaz, mais pouvant fournir une température autrement élevée. Au début, le système était peu maniable, mais bientôt il permettait d'opérer sur des pièces de forte taille. On comprendra que nous ne donnions point de détails techniques sur ce qu'on pourrait appeler le fer à souder électrique : le soudeur doit seulement se protéger la vue et le visage à l'aide d'un masque ou d'un verre de couleur, pour éviter ce que l'on nomme le coup de soleil électrique, absolument analogue au coup de soleil ordinaire. Les barres, les tôles, les lames de cuivre se soudent avec la plus grande facilité.

En parlant de soudure électrique nous n'oublions point le célèbre M. Elihu Thomson, qui est pour ainsi dire le fondateur de cette industrie spéciale : il réussit à souder en moins d'une minute des barres de 5 centimètres de diamètre. Déjà ces différents procédés de soudure ont les applications les plus variées : on soude des tuyaux bout à bout, ce qui supprime les joints ; on peut composer les obus de parties rapportées et soudées au lieu de les forger et creuser dans un seul morceau d'acier. Actuellement on commence à pratiquer une application curieuse de ce mode de soudure. On sait que la voie des chemins de fer ou des tramways est formée d'une série de rails mis bout à bout : la voie ne peut être composée d'une double série de lames de fer ininterrompues, la pose ne pourrait s'en effectuer. Mais des joints gênent la circulation, en ce sens que les véhicules sont secoués chaque fois qu'ils passent au défaut de continuité du rail : c'est pour cela qu'on essaye de souder électriquement bout à bout les rails successifs, une fois qu'ils sont posés de manière à former un rail continu.

Mais aujourd'hui on ne s'en tient plus à la soudure, et l'on veut développer à l'arc électrique un moyen

facile de fondre les métaux et de se procurer des températures jusqu'ici impossibles à obtenir. Dans cet ordre d'idées, on ne peut omettre de citer les magnifiques recherches de M. Moissan. Tout le monde a entendu parler des tentatives couronnées de succès qu'il a faites pour fabriquer du diamant : il a obtenu ce résultat merveilleux de reproduire dans une expérience de laboratoire l'œuvre des toutes-puissantes forces naturelles. Et il a pu y arriver grâce au fourneau, au creuset électrique. Avec le chalumeau à oxygène de Saint-Claire, Deville et Debray, on pouvait obtenir une température de 2,000 degrés : M. Moissan a installé un fourneau spécial formé de briques de chaux vive, seule substance résistant à ces températures, il a fait jaillir l'arc électrique dans ce four, il a obtenu 2,500 puis 3,000 degrés. Avec une pareille chaleur les parois du four se mettent à fondre, et l'on comprend qu'il est possible d'amener la fusion des métaux les plus durs, les plus réfractaires. Il est facile de saisir l'avantage qu'aura la métallurgie à recourir à l'emploi d'un auxiliaire aussi puissant que l'électricité. Le fait est que l'électrometallurgie entre chaque jour de plus en plus dans la pratique, et que ce ne sera point là un des moindres services rendus par l'électricité.

L'échauffement du métal sous le passage d'un courant voltaïque peut être d'un grand secours pour la trempe des métaux ; ou aura aussi la possibilité de tremper seulement la surface des pièces métalliques, des plaques de cuirassement par exemple, qu'on rendra extrêmement dures à l'extérieur.

Dès maintenant, et quoiqu'on soit encore au début de l'emploi des courants électriques de haute puissance, on est arrivé à des résultats véritablement pratiques qui font bien augurer de l'avenir.

Le chauffage électrique, par exemple, est déjà pratiqué en maintes circonstances, et avec grand profit : il ne dégage ni odeur, ni poussière, ni fumée et il se règle instantanément par la simple manœuvre d'un interrupteur. A coup sûr, il coûte encore plus cher que le chauffage au charbon, mais cette différence dans le prix est bien compensée par les avantages dont nous énumérons quelques-uns tout à l'heure. Les plombiers et autres ouvriers ayant à employer le fer à souder ordinaire pour les menus travaux, trouvent aujourd'hui des fers à souder électriques auxquels un simple fil fournit le calorique ; de même le fer à repasser électrique est d'un usage

courant, au moins sur le continent américain, et il fournit un travail continu, rapide et régulier. D'une façon générale, du reste, l'électricité permet de régler les températures d'une façon absolue, et ce n'est pas là un de ses moindres avantages.

Déjà elle ne s'en tient plus aux usages industriels : elle pénètre dans la vie privée, soit sous la forme d'allumoirs, d'allumettes, soit comme plateaux à frire, comme poêles, comme bains-marie ; la cuisine va être révolutionnée. Mais ce qui est plus important, l'industrie le sera elle aussi, et au profit de tous, car les nouveaux procédés dont nous avons parlé et qui vont se généraliser, viendront diminuer les frais de production et augmenter par suite le bien-être de chacun.

DANIEL BELLET.

**Les négociants en foin devront lire avec attention les renseignements sur le marché Anglais contenus dans la Revue des Marchés.**

## La Compagnie de Téléphone

DES MARCHANDS DE MONTREAL

*Assemblée Générale des Actionnaires tenue au Poste Central de la Compagnie, No 80 Rue Saint-Laurent à Montréal, le 3 octobre 1893, d'après convocation suivant la loi.*

Le Président, M. F. X. Moisan est appelé au fauteuil, M. J. M. Marcotte est prié d'agir comme secrétaire.

Après l'ouverture de la séance, le président prie le secrétaire de faire la lecture des minutes de la dernière assemblée qui a eu lieu le 4 octobre 1892. Ces minutes sont adoptées à l'unanimité.

Le secrétaire fait ensuite la lecture des règlements de la Compagnie en français et en anglais, et sur proposition de M. G. Marsolais, appuyé de M. Girard, ces règlements sont adoptés à l'unanimité.

Le trésorier, M. L. E. Beauchamp, fait la lecture des opérations financières du Bureau de Direction, et il est chaudement félicité sur la manière économique dont les fonds de la Compagnie ont été administrés.

Le président étant ensuite appelé à dire quelques mots, voici en substance le résumé de son discours :

Il remercie d'abord les actionnaires d'avoir bien voulu l'élire comme un des directeurs de la compagnie. La charge de président lui est échue, et comme le Bureau de Direction a été élu à la presque totalité des voix, ça eu pour effet de lui donner assez d'énergie pour surmonter les embarras de toutes sortes qui lui ont été suscités.

Le point capital pour la compagnie était d'obtenir notre droit de passage dans la cité de Montréal. Ce droit nous était conféré par nos Lettres Patentes, mais comme l'avis de l'avocat de la cité était contraire, nous nous sommes

adressés au Conseil de Ville dès le 14 Novembre dernier, et notre demande était appuyée par une requête des citoyens portant au moins dix mille signatures. Après avoir renvoyé notre demande d'un comité à l'autre, et nous avoir fait voyager à l'Hôtel de Ville pendant tout l'hiver, ce n'est que grâce aux efforts de MM. les échevins Hurteau et Savignac, appuyés de Son Honneur le maire Desjardins, que notre demande a été placée sur le premier ordre du jour le 7 juin dernier. C'est à cette séance mémorable du Conseil de Ville que nos amis avaient réuni toutes leurs forces pour nous vaincre, mais la justesse de notre demande était si éclatante que (12) ont voté comme des braves en notre faveur.

Depuis nous avons donné le contrat pour la construction entière de la ligne.

L'entrepreneur a donné les garanties demandées, et il est confiant qu'au mois de mai prochain, le Téléphone sera en pleine opération.

Par les règlements de la compagnie quatre directeurs sortent de charge cette année.

Avant de procéder à la votation, il est d'usage de nommer deux scrutateurs parmi les actionnaires, pour vérifier les votes. Il est alors proposé par A. Pigeon, secondé par T. Girouard, que M. S. Lachance et J. B. A. Martin soient nommés scrutateurs, adopté.

Les actionnaires sont ensuite appelés à voter au scrutin secret. Après le dépouillement des votes, les scrutateurs annoncent que les MM. suivants sont élus Directeurs : J. R. Savignac, Jos. Archambault, Hormidas Laporte (de la maison Laporte, Martin et Cie) et Robt. Bickerdike. Le bureau de Direction se compose en outre des MM. suivants : F. X. Moisan, L. E. Beauchamp, O. Vanier, Ed. Dagenais et Jas. E. Macdougall.

Avant de clore la séance il est proposé par J. B. A. Martin, appuyé par F. Girouard qu'un vote de remerciements soit offert aux directeurs, pour la manière habile et économique avec laquelle ils ont administré les affaires de la compagnie, adopté à l'unanimité.

A une assemblée subséquente, M. F. X. Moisan a été réélu président. M. Robt. Bickerdike vice-président. M. L. E. Beauchamp trésorier, M. J. M. Marcotte secrétaire.

F. X. MOISAN.

Président

J. M. MARCOTTE,

Secrétaire.

D'après M. Duclaux, après vingt années de bouteille, l'acidité n'a pas varié dans les vins débarrassés de leurs germes de maladie par le chauffage et maintenus à la cave, dans les conditions ordinaires de leur conservation, c'est-à-dire à l'abri de la lumière. Il n'y a donc eu aucune oxydation sensible dans les vins, bien que l'oxygène ait pu arriver par voie de diffusion au contact du liquide, et le seul effet accessible à l'analyse a été une éthérisation de l'alcool. Quant au dépôt de matière colorante, qui semble exiger une oxydation préalable. M. Duclaux pense qu'il consiste plutôt en un phénomène de coagulation dans lequel l'oxygène ne joue qu'un rôle secondaire, et, sinon effacé, du moins dominé de beaucoup par les propriétés colloïdales de la matière colorante.

### La Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le Feu de la Cité de Montréal

Cette compagnie vient de donner son 34<sup>e</sup> rapport annuel et de procéder à l'élection de son bureau de direction.

Durant le dernier exercice les risques en force ont augmenté de \$552,325.1, les billets de dépôt de \$19,642.25, l'actif de \$21,773.61, la réserve de \$1,500 et le compte général des profits et pertes de \$631.36.

Ses risques en force sont maintenant de \$6,826,070.78, les billets de dépôt de \$284,540.25, l'actif net de \$392,329.10, la réserve de \$107,000 et le compte général des profits et pertes de \$788.85.

Ses pertes n'ont été que de \$9,698.95. C'est un montant minime pour une année comme celle que les compagnies d'assurances viennent de traverser. Cet heureux résultat est attribué au choix judicieux des risques et à l'efficacité de notre corps de pompiers.

Dans le cours de son rapport, le président, M. L. O. Héту, a fait remarquer que cette compagnie faisait de l'assurance à moitié prix depuis deux ans, et que cette réduction avait déjà épargné aux assurés la somme de \$31,083.37 sur le montant de leurs primes.

Il semble qu'il y aurait là, pour les propriétaires de Montréal, une occasion favorable d'alléger le fardeau de leurs charges foncières en plaçant leurs risques dans cette bienfaisante et prospère institution locale.

Les directeurs élus pour l'année courante sont MM. J. R. Savignac, Geo. Renaud, J. B. Drapeau, A. Lamarche, Alph. Leclair, W. Hart, J. A. Vaillancourt, Arc Labrecque et C. A. Provost, tous avantageusement connus du public pour leurs succès et leurs idées d'entreprise et de progrès.

A une assemblée subséquente du bureau de direction, M. J. R. Savignac, a été élu président de la compagnie, et M. J. A. Vaillancourt, vice-président.

On nous informe que les membres de la compagnie ont adopté une résolution offrant leurs condoléances à M. L. O. Héту, l'ex-président, à l'occasion de la perte de son fils L. J. O. Héту, jeune notaire d'un brillant avenir, qui vient de décéder.

MM. les directeurs ont aussi adopté une semblable résolution à leur assemblée et copie de ces résolutions doit être transmise à M. Héту dans ce moment d'épreuve.

Le règlement accordant un bonus de \$20,000 à MM. D. et A. McDonald, J. Leduc et D. Laviolette, pour aider à la reconstruction de la poterie de St-Jean, P. Q., y a été approuvé par les contribuables.

Il n'y a pas eu un vote enregistré contre ce règlement, qui n'a plus qu'à être ratifié par le conseil municipal de St-Jean.

D'après le rapport du gouvernement du Nouveau Mexique un grand nombre de mines d'argent ont été laissées inexploitées cette année, par suite de la baisse du métal blanc et l'élevage a subi des pertes considérables par suite de la sécheresse. Le gouverneur de l'Arizona rapporte une perte de 60 à 80 p. c. du bétail chez les éleveurs, par suite de la sécheresse. Le rendement des mines d'argent a été, en 1892, 1893 de moins de \$300,000, contre \$6,278,895 en 1891-92.

### MODES ET NOUVEAUTÉS.

Un courtier en laines nous dit que l'abolition des droits de douane sur les laines à l'entrée aux Etats-Unis ne fera probablement pas enchérir ici cette matière première, mais donnera au marché plus de ton et d'activité; le prix des laines aux Etats-Unis est à peu près l'équivalent de celui qui se pratique ici, ce qui explique pour quoi nous ne pourrions vendre nos laines plus cher.

La quatrième série de ventes aux enchères de laines sur le marché de Londres est commencée du 11 octobre et se continuera jusqu'au 11 novembre. Le stock disponible s'élève à environ 194,921 balles d'Australie et 35,079 balles du Cap.

Une exposition universelle internationale et coloniale s'ouvrira à Lyon, France, au mois d'avril 1894. Nos marchands de nouveautés pourraient en profiter pour essayer de nouer des relations sur ce grand marché des soieries françaises.

La mode pour l'hiver en cravates est aux nœuds. On en portera de gros et de petits. A New-York, les nœuds font fureur, ceux que l'on fait soi-même sont considérés de "meilleure forme."

On dit que pour les mitaines en laine pour hommes, la couleur portée sera le noir. Les gants de peau de belle qualité, seront difficiles à se procurer, dit-on, les agneaux qui fournissent cette peau ayant été décimés par la maladie en Espagne, en Italie, en Asie Mineure et en Arabie.

Nos élégantes ne se doutent pas probablement du fait que l'on emploie, dans l'Isère, en France (d'où nous viennent les gants de Grenoble), une des substances recherchées pour adoucir la peau, c'est la..... de chien. Cette matière est recueillie à Paris par des industriels spéciaux et vendue à un prix qui varie, suivant la saison, de 25 à 50c la livre.

Un correspondant de Paris signale une nouveauté, dans la confection des robes; c'est la manche en deux tissus. Voici, par exemple, une robe en serge bleue; le dessus et le dessous de la manche est en satin noir et le centre en serge; le tout rempli de broderie et de passementerie.

## REVUE COMMERCIALE

### ET FINANCIÈRE

MONTRÉAL, 19 octobre, 1893.

#### FINANCES.

La situation financière aux Etats-Unis est sans changement bien notable; le sénat n'a pas encore voté sur le rappel de la loi Sherman; la minorité a laissé la majorité qui a été obligée de laisser ajourner la chambre faute de quorum. Les débats ont été repris, cependant, mais on ne voit pas trop comment on pourra venir à bout de l'obstination de la poignée de sénateurs qui défend les intérêts des propriétaires de mines d'argent.

En attendant, les marchés financiers ont fait main basse sur l'or en circulation et l'on annonce que le trésor fédéral veut suspendre la sortie d'or de ses coffres en faisant ses paiements en billets. Cela aurait probablement un mauvais effet et augmenterait la prime sur l'or. Le trésor, en outre n'a pas beaucoup de billets à sa disposition et son stock d'or est sa principale ressource.

La Clearing House de New-York continue à retirer ses certificats de la circulation; hier, il en a retiré pour \$875,000; il en reste en circulation pour \$5,240,000. Les banques sont, paraît-il plus riches en or et en monnaie fiduciaire que le trésor. Les fonds semblent assez abondants. Les capitalistes et les banques ne mettent plus leur argent sous clef, de sorte que le commerce peut trouver de l'accommodation assez facilement. Les prêts à demande sont à 2 p. c.

A Londres, les fonds disponibles sur le marché libre, sont cotés à 1½ p. c. Le taux de la banque d'Angleterre est de 3 p. c.

Nos banques tiennent encore leurs fonds à un loyer élevé; on demande de 6 à 6½ p. c. d'intérêt pour les prêts à demande, mais le taux de l'escompte commercial est sans changement.

La banque Nationale annonce un dividende semi-annuel de 3 p. c.

Le change sur Londres est plus facile ici, en sympathie avec New-York où l'abondance des traites commerciales a fait baisser le taux des traites de banques.

Les banques vendent leurs traites à 60 jours à une prime de 8½ à 9 et leurs traites à demande, de 9½ à 9½. La prime sur les transferts par le câble est de 9½. Les traites à vue sur New-York se vendent de ½ à ½ de prime. Les francs valaient hier à New-York 5.20½ pour papier long et 5.18½ pour papier court.

D'après le rapport de la Chambre de Compensation, le mouvement des fonds cette semaine a été inférieur de près de \$2,000,000 à celui de la semaine correspondante de 1892; de près de \$500,000 à celui de 1891-; et supérieur de \$1,000,000 à celui de 1890.

La bourse a si peu de vie que, souvent, on omet la séance de l'après midi. Les actions de banque surtout sont tranquilles, dans les autres valeurs, les Chars Urbains, le Câble et le Télégraphe sont les plus actives.

Le ton général des cours est cependant assez ferme, mais il n'y a pas d'acheteurs en dehors de la spéculation.

La banque de Montréal est cotée en clôture 225 vendeurs et 217 acheteurs. La banque des Marchands a fait hier 152

et 153; la banque de Toronto a été vendue 235 et la banque du Commerce 137. Avant-hier, la banque Ontario a fait 110 et lundi, la banque Molson a été vendue 155.

Les banques canadiennes sont cotées en clôture comme suit :

	Vend.	Ach.
Banque du Peuple, ex-d.....	116	111
" Jacques Cartier .....	120	....
" Hochelaga.....	130	123
" Nationale.....	100	....
" Ville-Marie.....	90	....

Le Câble est en hausse; il fait 136, et clôture à 136½ vendeurs et 135 acheteurs. Le Télégraphe a perdu quelque chose; il ne fait plus que 140 et 139½; Les Chars Urbains sont en baisse; ils sont tombés à 175. Ils clôturent à 175 vendeurs et 173½ acheteurs. Le Gaz est plus ferme, il s'est vendu 180 et 181; il clôture à 181½ vendeurs et 181 acheteurs. La Cie de Téléphone Bell a fait 135. Le Pacifique 73½.

### COMMERCE

Encore une semaine de belle température qui a permis de mettre la dernière main aux récoltes et de commencer dans les régions du sud les travaux préparatoires aux semailles de l'année prochaine. Les cultivateurs ont pu presser et vendre du foin; les fromageries et les beurrieres ont réalisé des prix élevés pour leurs produits; de sorte qu'il y a actuellement un mouvement de fonds plus considérable dans la campagne. On s'en aperçoit d'ailleurs à l'amélioration des remises de fonds qui, cependant, laissent encore un peu à désirer dans certaines lignes où l'on a habitué les clients aux longs crédits.

A Montréal, on discute dans les cercles commerciaux les projets financiers du gouvernement de Québec, et l'on espère que le trésorier provincial trouvera le moyen d'alléger un peu le fardeau qui pèse sur le commerce. Une entrevue doit avoir lieu à ce sujet samedi prochain, entre le trésorier M. Hall, et les deux chambres de commerce de Montréal.

**Bois de construction.**—La saison s'achève aux scieries qui mettent à profit les derniers jours de la navigation et hâtent l'expédition des bois vendus. La production du bois de sciage a été plus considérable cette année que l'année dernière et les prix ont été bons, de sorte que l'industrie forestière a dû réaliser de bons bénéfices.

En ville, la demande aux clos est normale et les commerçants comptent sur un bon commerce d'automne. Les prix sont soutenus aux chiffres cotés dans nos prix courants.

**Bois de chauffage.**—Toujours la même rareté dans cet article; le bon bois sec est non-seulement rare sur notre marché, mais il n'y en a pas dans les environs des stations des chemins de fer; il faut aller le chercher au loin et on a beaucoup de peine à en trouver. La nouvelle ligne du Chemin de Colonisation du Nord devrait nous en fournir pourtant des quantités, puisqu'elle ouvre toute une région boisée de bonnes essences pour notre chauffage.

**Charbons.**—Pas de changement dans les prix du charbon dur qui est actif, les commerçants ayant peine à livrer les commandes assez rapidement pour contenter la clientèle.

La grève des mineurs anglais est terminée ou peu s'en faut; mais c'est trop tard pour que l'on puisse nous expédier

des charbons mous de ces pays. Il faudra donc nous contenter pour cet hiver des stocks sur place et des charbons des provinces maritimes.

**Cuir et Peaux.**—La demande pour les cuirs continue à diminuer; les fabricants ont fait leurs achats pour la fin de la saison et ils ne seront plus sérieusement sur le marché qu'à l'ouverture de la campagne de fabrication pour le printemps. L'exportation est arrêtée. Les prix sont nominalement soutenus sauf pour les vaches fendues qui sont faibles.

Il y a une meilleure demande pour les peaux vertes mais les prix pour la boucherie restent encore très bas, sans perspective visible de hausse.

On paie à la boucherie :

No 1 .....	\$4.00 à 0.60
No 2 .....	3.00 à 0.00
No 3 .....	2.00 à 0.00
Veaux .....	0.07 à 0.00
Agneaux .....	0.09 à 0.05
Moutons tondu .....	0.00 à 0.30
Moutons laine .....	0.00 à 0.00

Les commerçants revendent avec un profit de ¼c par livre.

**Draps et nouveautés.**—Les marchés des matières premières en Europe, sont généralement fermes. La laine, aux enchères de Londres, s'est vendue à des prix soutenus. Les cotons bruts sont à la hausse partout, les filés aussi naturellement.

A Lyon, le marché des soies prend plus d'activité, l'industrie Lyonnaise achète surtout des soies italiennes que la baisse du change italien met à très bon marché.

De Manchester on mande que les tis- sus de coton sont en bonne demande pour les marchés du Levant et plus tranquilles pour l'Europe.

Au Canada, la vente au détail est bonne en ville et passable à la campagne les froids que nous avons éprouvés ont activé les achats d'étoffes épaisses et les remises par les détailliers aux maisons de gros en sont améliorées sensiblement. Le gros fait des ventes de réassortiment mais la campagne d'hiver n'est pas encore réellement commencée.

**Épicerie.**—Affaires actives en épicerie, avec bonnes remises de fonds.

Un navire vient d'arriver à Vancouver avec un chargement de thé du Japon, dont partie à destination du Canada, mais cela n'a pas dérangé les prix qui se tiennent fermes avec une demande normale.

Le marché des sucres est stationnaire, ainsi que celui de la mélasse.

Dans les raisins secs, les Valence sont cotés depuis 4½ à 4¼c quelques qualités extra se vendent jusqu'à 5c. Il n'y a encore sur le marché que quelques boîtes de raisins de Malaga achetés à New-York et dont les prix ne sont pas réguliers.

Il y a un changement dans les prix des balais qui sont considérablement baissés; l'escompte sur la liste est de 10 p. c.

**Fers feronniers et métaux.**—Il se fait un bon courant de ventes au détail dans la quincaillerie et les articles divers de la saison. En feronnerie lourde, les affaires sont tranquilles. Les fontes sont calmes et se meuvent lentement à nos prix. La position en Angleterre et en Ecosse est ferme, mais cela ne paraît pas affecter les prix ici.

**Huiles, peintures et vernis.**—Le commerce dans ces lignes est modéré; les marchands se plaignent seulement de la trop vive concurrence qui les force à

vendre à des prix ne laissant aucune marge de bénéfice.

Les prix en général sont fermes sans changement.

**Poisson.**—La demande en poisson est assez bonne et les prix se maintiennent. Pas de variation à signaler.

**Salaisons.**—Le lard salé se maintient très ferme, le Short Cut Mess du Canada est à \$25 le quart.

Le saindoux est en hausse de 5c le seau; le saindoux en canistres a aussi haussé de ¼c à 1c la livre. Les jambons ont haussé de ¼c la livre.

Le porc frais en carcasses vaut 9c en quartiers, coupé et dressé, de 11 à 13c la livre.

### PETITES NOTES.

La force d'une locomotive ordinaire est égale à celle de neuf cents chevaux.

Le dernier recensement aux Etats-Unis accuse un chiffre de trois millions de célibataires âgés de plus de trente ans.

Un décret vient d'être promulgué, en Belgique, qui défend sous peine de fortes amendes, la capture, l'exposition, la vente ou l'achat des grenouilles.

On vient de présenter à la Chambre des communes, à Londres, une loi défendant l'usage du fil de fer barbelé (*broche piquante*) comme clôture sur les chemins, rues, ruelles et autres voies publiques.

La plus chaude contrée du monde est la Perse ou plutôt la partie sud-ouest de ce pays, au bord du golfe Persique. Pendant quarante jours consécutifs le thermomètre y monte à 55 degrés au crépuscule, et à 72o dans le milieu de l'après-midi.

Les Japonais divisent la journée en six heures de jour, du lever au coucher du soleil, et en six heures de nuit, du coucher au lever. Leurs horloges ne concordent pas avec les nôtres; un mécanisme ingénieux régularise le mouvement, de façon à ce qu'il corresponde aux variations de la longueur des jours et des nuits.

Voici une petite statistique des plus longues périodes de sécheresse printanière, depuis trente ans :

1863, période de 11 jours; 1865, une période de 13 jours; 1871, 10 jours; 1874, quatre périodes, de 10 jours chacune; 1875, 15 jours; 1879, 19 jours; 1880, 27 jours; 1887, 21 jours, 1892, 19 jours. Et, enfin, 1893, 57 jours (du 3 mars au 29 avril).

On trouve en plusieurs endroits de la Finlande une espèce de pierre qui est un véritable baromètre, en ce qui regarde la prédiction des changements atmosphériques. Cette pierre, désignée sous le nom de *Seamakim*, prend une couleur noire, à l'approche des orages, et se couvre de taches blanches, quand le beau temps revient. Ce phénomène s'explique par la composition même de la pierre. Le *Seamakim* est un fossile renfermant de la glaise, du salpêtre et du nitre. En absorbant l'humidité, le salpêtre devient noir à l'approche de la pluie; quand la sécheresse revient dans l'atmosphère, il ramène le sel à l'extérieur de la pierre, qui se couvre ainsi de taches blanches.

Revue des Marchés

Montréal, 19 Octobre 1893.  
GRAINS ET FARINES  
MARCHÉS DE GROS

Nous avons plus d'une fois exposé les raisons qui, d'après nous, maintenaient le blé à bas prix en face d'une récolte déficitaire ou peu s'en faut. Notre éminent confrère, M. George Michel consacre à cette question dans l'*Economiste Français* un article dont nous extrayons ce qui suit :

"On sait le rôle considérable que joue la production des Etats-Unis dans l'alimentation des deux mondes. La récolte a été, cette année très médiocre de l'autre côté de l'Atlantique puisqu'elle n'a pas dépassé 148 millions d'hectolitres (374.000.000 de minots) alors que l'année précédente elle s'était élevée à 182 millions (425 millions de minots). Or, comme la consommation intérieure des Etats-Unis de l'Amérique du Nord est en moyenne de 125 à 130 millions d'hectolitres, (290 millions à 305 millions de minots), on serait fondé à croire, à première vue, que la quantité exportable est réduite à de très faibles proportions; elle ne dépasserait pas une vingtaine de millions (56 millions de minots).

"D'où vient donc qui, en dépit de cette récolte relativement restreinte, les importations d'Amérique ne se soient pas ralenties et que tous les jours entrent dans nos ports et dans les ports de la Grande-Bretagne des bâtiments remplis de grains de provenance américaine? C'est que les stocks des années précédentes, dont quelques-unes, celle de 1891 notamment, avaient été prodigieusement abondantes, ne sont pas encore épuisés et que les Américains, pressés par la question monétaire de réaliser leurs ressources, n'hésitent pas à vider leur stock à quelque prix que ce soit. Le transport de ces grains se fait, en général, à bord de navires anglais d'un nouveau modèle et aménagés spécialement pour pouvoir emmagasiner une quantité considérable de grains. Depuis quelques mois, cinq navires anglais, jaugeant net 1500 tonneaux et contenant jusqu'à 3262 tonnes de froment (près de un million cent mille minots), sont entrés dans le port de Nantes. C'est ce qui explique le bas cours des prix dont se plaignent, à juste raison, nos producteurs de blé."

Nos lecteurs voient que nos déductions sont confirmées par une haute autorité; et que la situation se résume encore à l'heure qu'il est comme suit: la récolte en Europe est en déficit, mais les prix restent bas parce que les Etats-Unis, pressés de faire de l'argent avec leur blé, le vendent à tout prix.

A la date du 30 septembre, un autre journal spécial de Paris disait: "Les travaux des semences continuent à se faire activement et dans de bonnes conditions, ce qui empêche les cultivateurs de venir aux marchés, par suite, les prix sont soutenus; mais les affaires encore calmes. Londres envoie des cours un peu plus fermes; par contre, Berlin reste en tendance lourde avec demande modérée."

Voici un aperçu du marché de Londres, à la date du 2 octobre: Depuis notre dernier rapport, du 25 septembre, la faiblesse continue des marchés américains à eu pour effet de peser sur les nôtres et, pour faire des ventes, on a été obligé d'accepter des prix en baisse de

8d à 6d. Les vendeurs sont fermes et ne pressent pas les ventes, mais les acheteurs sont rares. Un bon courant d'affaires à eu lieu à Londres en blés de Russie à des prix un peu plus bas. Les blés de l'Inde et d'Amérique sont encore trop chers comparés aux blés russes.

Grains Canadiens.—Sans affaires; pas d'offres en blé d'Ontario. Blé dur de Manitoba, soutenu; les expéditeurs demandent 27s 6d pour octobre et novembre. Un lot de 1000 quarters No 2 a été vendu à 27s. c. i. f. Londres. Orge, demande bonne pour l'orge anglaise à malter à des prix soutenus. Pour l'orge à moulée, le marché est en baisse. Avoine soutenue; pas d'offres d'avoine canadienne. On offre de l'Américaine mélangée à 17s. mais c'est trop cher. Pois, on offre des pois canadiens nouveaux à Londres à 27s. c. i. f. pour prompt expédition; acheteurs à 25s 9d ou 26s. Foins soutenus et pour les plus proches une hausse de 2s 6d par tonne a été acquise pendant la semaine. Pour expédition de novembre à mars, les acheteurs ne sont pas disposés à payer plus de £5. prix auquel 500 tonnes ont été vendues pour Londres aujourd'hui. A Liverpool et Bristol, pas de changement; le premier cote £4. 10s c i f et le second £4 17s 6d.

La dernière dépêche de Beerbohm cote les chargements à la côte tranquilles et soutenus; en route et à expédier, peu de demande. Marchés français de province très calmes, pois canadiens à Liverpool 5s. 4d.

Aux Etats-Unis, il n'y a aucun changement appréciable dans la situation; les exportations, cependant, diminuent, ce qui n'est pas de nature à relever les cours. Il a été exporté du 1er juillet au 14 octobre cette année, des Etats-Unis en Europe, 68,605,924 minots de blé, contre 51,981,835 l'année dernière, soit une augmentation de 16,644,089 minots pour cette année.

La chambre de Commerce de Chicago estime les stocks visibles comme suit: blé 85,239,000 minots, mais, 9,10,000 minots; avoine, 5,139,000 minots; seigle, 506,000 minots; orge, 203,000 minots. Les stocks à Chicago, le 16 octobre, étaient: blé, 18,942,000; mais, 2,734,000; avoine, 2,910,000.

La tendance des cours a été constamment à la baisse sauf une légère réaction qui s'est produite hier. Les derniers cours sont à Chicago, blé sur octobre, 62c sur décembre, 64½c sur mai, 71½c à New-York, blé sur octobre 67½c, sur novembre, 68½c sur décembre, 69½c.

Au Manitoba, dit le Commercial, les prix ont eu une tendance à la baisse, en partie à cause de la situation générale et en partie par suite de la qualité inférieure des grains des différentes classes, d'après la nouvelle classification. A la campagne on cote le No 1 dur, de 46 à 48c le minot; le No 2 dur, de 43 à 45½; le No 3 dur, de 38 à 40c. Presque toute la récolte est comprise dans les classes No 1 et No 2 dur. En comparant ces prix avec ceux de l'année dernière, il faut tenir compte de la différence des qualités qui met la valeur de la classe correspondante d'aujourd'hui de 3 à 5c de moins que celle de l'année dernière. C'est la qualité du blé et non pas la classification qui en fait le prix. Classifier comme No 1 dur un blé qui n'aurait été classé l'année dernière No 2, ne donne pas un sou de plus au cultivateur pour son blé.

Les nouvelles des battages ont fait baisser généralement les évaluations du rendement. On calcule maintenant que

la moyenne ne dépassera pas 14 minots à l'acre.

Dans le Haut-Canada, les travaux de l'automne progressent très favorablement et l'on compte sur une augmentation marquée de la superficie ensemencée en blé d'hiver. Les livraisons de blé sont légères, mais on livre plus d'avoine, d'orge et de pois.

A Toronto on cote: blé blanc 57 à 00c; blé du printemps, 56 à 00c; blé roux 56 à 00c; pois No. 2, 52 à 05c; orge No. 2, 36 à 00c; avoine No. 2, 28 à 28½c.

A Montréal le marché d'exportation pour les grains est encore sans vie et les cours sont très lourds. Les stocks commentent à augmenter dans les éleveurs.

Pour le marché local, on a vendu de l'avoine No 3—c'est à peu près la plus belle de la récolte actuelle—à 34½c par 34 lbs sur wagons en gare. On cote le No 2 nominale de 35 à 35½c en entrepôt et de 36 à 37c à flot; mais il n'y a qu'à très peu d'acheteurs.

Les pois n'ont aucune demande, ni pour l'exportation ni pour le marché local et les cotes que nous en donnons sont tout à fait nominales.

L'orge à moulée voit quelques affaires pour le marché local à des prix qui varient de 42½ à 43½c, suivant quantité et position, par 48 lbs, en éleveurs.

Il n'y a pas encore de marché pour le sarrazin, dont il n'y a d'ailleurs que quelques centaines de minots en stock.

Les farines sont faibles, en sympathie avec la baisse du blé, la demande n'est que pour la consommation locale et les besoins immédiats, aussi nous constatons une disposition générale chez les détenteurs, à traiter libéralement les acheteurs sous le rapport des prix. Nous baissions nos prix de 10c par quart pour les patentes et de 5c pour les autres qualités.

Il a été offert, sur le marché, par télégramme, des farines fortes de Manitoba à \$3.45 (nouvelle récolte).

Comme les prix des farines varient beaucoup suivant les marques, la quantité et la solvabilité de l'acheteur, nous sommes obligés de donner dans nos prix courants une différence assez grande entre le prix faible et le prix fort; nos lecteurs devront faire la part de cette nécessité et ne pas nous chercher querelle s'ils ne peuvent pas toujours acheter 25 ou 50 poches au plus bas prix que nous cotons et qui, en règle générale, n'est pratiqué que pour des lots de chars.

Nous cotons en gros :

Blé roux d'hiver, Can. No 2	30 00 à 0 00
Blé blanc d'hiver " No 2	0 40 à 0 00
Blé du printemps " No 2	0 59 à 0 60
Blé du Manitoba, No 1 dur...	0 00 à 0 00
" " No 2 dur...	0 77 à 0 78
" " No 3 dur...	0 74 à 0 75
Blé du Nord No 2	0 00 à 0 00
Avoine	0 33 à 0 36
Blé d'Inde, en douane	0 00 à 0 00
Blé d'Inde, droits payés	0 62 à 0 64
Pois, No 1	0 82 à 0 83
Pois, No 2 (ordinaire)	0 68 à 0 69
Orge, par minot	0 42½ à 0 43½
Sarrazin, par 50 lbs	0 47 à 0 48
Seigle, par 56 lbs	0 56 à 0 57

FARINES

Patente d'hiver	3 70 à 3 90
Patente du printemps	3 75 à 3 90
Patente Américaine	5 20 à 5 50
Straight roller	3 10 à 3 35
Extra	2 75 à 2 85
Superfine	2 50 à 2 60
Forté de boulanger (cité)	3 70 à 3 80
Forté du Manitoba	3 50 à 3 70

## EN SACS D'ONTARIO

Medium .....	\$1 60 à 1 70
Superfine .....	1 20 à 1 31
Farine d'avoine standard, en barils .....	4 20 à 0 00
Farine d'avoine granulée, en barils .....	4 25 à 0 00
Avoine roulée en barils .....	4 25 à 4 30

Les marchands qui auraient besoin de son et de gru devraient s'adresser à MM. E. Durocher & Cie, agents de moulins à farine, No 97 rue des Commissaires, qui peuvent disposer d'une quantité considérable de ces produits ainsi que de toutes sortes de farines. Ils peuvent consigner, soit au char soit en moindre quantité, à toutes les stations.

## MARCHÉ DE DÉTAIL

Le nombre des cultivateurs venus au marché mardi n'était pas aussi considérable que la semaine dernière; aussi ils ont pu vendre leur avoine à un prix un peu plus ferme.

En magasin, les commerçants vendent l'avoine de 90c à \$1 par 80 lbs.

L'orge No. 1 d'Ontario vaut \$1.20 les 96 lbs.

Le blé d'Inde jaune des Etats-Unis 70c par minot, et le blanc 75c.

Les pois No. 2 valent 72c et les pois cuisants 80c par 60 lbs.

La graine de lin par minot de 61 lbs vaut \$1 à \$1.10.

L'orge No. 2 de la province vaut de \$1 à \$1.05 par 96 lbs.

Le blé pour les animaux vaut de \$1 à \$1.10 par 100 lbs.

La farine de seigle vaut \$2 par 100 lbs.

La farine d'avoine vaut \$2.20 à \$2.30 par 100 lbs.

La farine de sarazin vaut \$2.21 à \$2.30 par 100 lbs.

## BEURRE

## MARCHÉ DE LIVERPOOL

On écrit de Liverpool à la date du 7 octobre:

"Les beurres du continent ont eu de la baisse au commencement de la semaine, mais le ton a été ensuite mieux soutenu. La demande, cependant, n'est que modérée et le marché clôture tranquille."

## MARCHÉ DE MONTRÉAL

L'exportation paraît toujours se tenir à l'écart du marché pour les beurres de beurreries; elle en trouve le prix trop élevé et elle se contente d'expédier les stocks achetés cet été et conservés dans les glaciers. Le marché de la consommation locale est peut-être un peu mieux tenu que la semaine dernière, quoique les prix réellement payés ne soient pas en hausse appréciable. Les commerçants font des achats pour leur approvisionnement d'hiver aux prix de 22 à 22½c pour les beurres de septembre et octobre, livrés à Montréal. Peut-être paieraient-ils même 23c pour un beurre de premier choix de beurrerie connue. Les épiciers paient de 22 à 24c la livre, suivant qualité et quantité, et, comme les bons townships sont toujours rares, ils se rejettent sur les beurres de beurrerie pour leur beurre de table.

Le peu de beaux beurres des townships d'automne qu'il y a sur le marché se vend jusqu'à 22c la livre, en gros; on cote de 2 à 2½c.

Le beurre de l'Ouest arrive en plus grande quantité et il est à meilleur marché; on l'offre aujourd'hui aux prix de 18 à 19c la livre.

## FROMAGE.

## MARCHÉ DE LIVERPOOL.

On écrit de Liverpool à la date du 7 octobre:

"Il y a eu une bonne demande de l'intérieur toute la semaine, et les transactions ont été libérales. Les prix ont été à la hausse et le marché clôture ferme. Les marchés américains étant fermes, les détenteurs ici se montrent indépendants. Les stocks sont légers. Il s'est fait un bon nombre de contrats en fromages de septembre à livrer. La demande pour les qualités moyennes est meilleure. On cote: Fromage d'automne de premier choix, de 52 à 54s; do très fin, de 50 à 52s; do d'été, de 48 à 50s."

Le cable cote aujourd'hui le fromage à Liverpool à 54s.

## MARCHÉ DE NEW-YORK

Canton, N. Y., 14 octobre.—Quinze cents fromages se sont vendus aujourd'hui à 11c.

Ogdensburg, N. Y., 14 octobre.—Au marché, aujourd'hui, on a mis en vente 800 fromages pour lesquels il a été offert 10½c, pas de vente. Il a été fait des contrats pour la fin de la saison pour à peu près 6000 meules, entre 10½ et 11c.

Utica, N. Y., 16 octobre.—Les ventes de fromage ont été aujourd'hui: 800 meules à 10½c, 140 à 11c, 2240 à 11c, 250 à 11½c, 520 à 11½c, 1325 à 11½c, 200 à 11½c, 350 à commission.

Little-Falls, N. Y., 16 octobre. Ventes aujourd'hui; 8½ meules à 10½c 3965 à 11c 113 à 11½c 185 à 11½c 380 à commission. Trente-deux tinettes de beurre de premières ont été vendues de 25 à 26c.

## MARCHÉS D'ONTARIO

London, 14 octobre. Dix fromageries ont mis en vente 2275 meules de fromage de septembre et octobre et 100 de juillet et août. Ventes, 150 à 11c.

Les autres marchés sont presque tous suspendus, la plupart des fromageries ayant vendu leur fin de saison par contrat.

## MARCHÉ DE MONTRÉAL

Il nous fait plaisir de constater que le marché du fromage de la province s'est bien maintenu et a même réalisé une hausse nouvelle de ½c sur la semaine précédente. Au quai lundi, il y avait en vente environ 6000 meules de fromage de la région de Yamaska, Richelieu et Berthier; les lots de belle qualité se sont vendus rapidement à 11c et un ou deux lots spéciaux à 11½c mais ce prix n'est pas celui du marché.

Chez les consignataires, les ventes ont été jusqu'à aujourd'hui assez faciles aux prix de 11½ à 11c. Le fromage blanc a pris le dessus sur le coloré et s'est vendu facilement à 11c pourvu qu'il fût de belle qualité, tandis que le beau fromage coloré a été très difficile à vendre au-dessus de 10½c. Quelques lots ayant de légers défauts ont été vendus à 10½c.

Aujourd'hui, la demande s'est ralentie, les achats pour expédition cette semaine étant terminés et les acheteurs ne paraissant pas disposés à offrir aussi cher. Cependant, ils n'ont pu décider les détenteurs à vendre au-dessous de 11c, de sorte qu'il y a comme un temps d'arrêt dans les affaires.

Nos lecteurs fromagers qui ont suivi nos conseils, s'en sont bien trouvés. Les fromagers de l'Ouest qui ont vendu, il y a quelque temps, leur fin de saison par contrat à 10½c et même à 10c s'en mordent les pouces aujourd'hui qu'ils pourraient obtenir 11c et plus.

Les exportations de beurre et de fromage cette semaine ont été:

	Fromage.	Beurre.
En 1893.....	58,199	493
" 1892.....	79,132	9,190

Exportations totales jusqu'à cette date:

En 1893.....	1,260,347	61,707
" 1892.....	1,322,457	8,039

Diminution... 62,110 18,332

## CEUFS.

Les œufs sont maintenant en bonne demande et se tiennent fermes. L'exportation est active, mais elle est presque toute faite en consignation, de sorte qu'elle n'affecte le marché qu'en autant qu'elle aide à écouler les stocks. Les œufs frais se vendent depuis 16c la douz. jusqu'à 30c suivant qualité et quantité. Un bon choix d'œufs mirés se vend de 15 à 16c en gros. Les paqueteurs n'ont pas encore mis d'œufs chaumés sur le marché.

## HARICOTS.

Les haricots sont en demande modérée; les offres étant considérables, les prix se tiennent assez faiblement. Nous avons connaissance de la vente d'un lot de petits haricots blancs *pea beans* à \$1.28 et d'un lot de moyens à \$1.24. Le détail paie depuis \$1.40 jusqu'à \$1.50 les 60 livres.

## POMMES DE TERRE.

Les arrivages de pommes de terre ont été considérables cette semaine, et les prix en gros ont dû faiblir. Il a été vendu une couple de chars d'Early Rose à 45c en gare. En lots pour les épiciers, le prix est de 55 à 60c la poche de 90 lbs. livraison à domicile.

## FRUITS

Les premières exportations de pommes ont eu lieu cette semaine; le marché anglais est ferme, le câble signalant des ventes aux prix de 20 à 22s à Liverpool. Le marché local est assez maigrement approvisionné et les prix, quoique sans changement notable, sont fermement tenus.

Les fruits exotiques et les raisins sont sans changement.

## VOLAILLES ET GIBIER.

Il n'y a pas encore d'arrivages de volailles mortes; en fait de gibier, les perdrix se vendent de 50 à 55c le paire pour les belles, et de 30 à 35c pour les secondes qualités.

## PORCS ABATTUS.

Le commerce des porcs abattus ne se fait encore qu'en petit, par une ou deux pièces; le prix du marché est assez ferme; on cote \$8.25 les 100 lbs. pour les porcs ordinaires, le prix extrême est de \$8.75.

## FOIN PRESSÉ ET FOURRAGES.

A Boston on cote:

Choix à fancy en grosses balles.....	\$17 00 à \$18 00
Choix à fancy en petites balles.....	16 00 à 17 00
Beau à bon.....	15 00 à 16 00
Pauvre à ordinaire.....	13 00 à 15 00
Mêlé.....	11 00 à 13 00
Paille de seigle.....	13 00 à 14 00
" d'avoine.....	7 00 à 7 50

Arrivages de la semaine. 752 chars de foin et 32 chars de paille; semaine correspondante de l'année dernière, 154 chars de foin et 18 chars de paille.

**Marché lourd et malade** par suite des arrivages énormes et des accumulations de stocks. Les acheteurs se tiennent sur la réserve et quoique les consignataires demandent les prix antérieurs, la plus grande partie des ventes sont faites en dessous des cours. On voit venir une basse générale, si les arrivages ne diminuent pas, car le marché est complètement entre les mains des acheteurs. Sur les arrivages notés plus haut, 149 chars de foin sont en transit pour l'exportation.

**Exportation.**—Les frets enchérissent à mesure que les marchés étrangers s'améliorent, et la hausse des frets dépasse celle des prix d'Europe, de sorte que le commerce n'est pas en meilleure position, au contraire : pour permettre d'écouler avec profit notre excellente récolte, il faudrait pouvoir acheter ici à \$9,00 à bord des navires, ce qui n'est pas encore possible, les plus bas prix à notre connaissance étant de \$9,25 à \$9,50 pour le foin No 2. Peu de foin No 1 à Montréal; presque tout ce qui a été acheté à la campagne de cette qualité a été expédié aux États-Unis.

**Le Marché Français** cote, en gare à Paris, marché de la Chapelle, à la date du 3 septembre :

“ Sur wagons, tous les fourrages sont fermes; les pailles restent très fermement tenues, par continuation.

“ Arrivages restreints en pailles, normaux en fourrages.

“ Foins pressés en balles, par 100 kilos :

	1er qual.	2e qual.	3e qual.
Indigènes, récolte, 1893.....	fr. 16.25	15.25	14.25
Norvégiens—Suédois.....	15.01	14.01	13.50
Américains—Canadiens.....	14.00	13.53	12.00
Russes.....	13.25	12.50	11.50
Italiens—Suisses.....	13.75	13.25	12.75
Hollandais—Belges.....	14.75	14.25	13.75

Les cotes ci-dessus représentent, réduits en monnaie et poids du Canada, pour nos foins : 1ère qualité, \$27,00; 2e qualité, \$26,00; 3e qualité, \$25,00 la tonne de 1000 kilos (2120 livres).

**Marché local.**—Le marché local est faible pour le foin, quoique les arrivages soient modérés. Les moulées, grue, son, etc., sont très fermes, par suite de leur rareté.

Nous cotons en détail :

Foin pressé No 1, la tonne.....	11 00 à 12 00
do do No 2 do.....	10 50 à 11 00
do do No 3, do.....	0 00 à 00 00
Paille vieille do.....	5 00 à 6 00
Moulée extra la tonne.....	21 00 à 23 00
do No 1 do.....	19 00 à 20 00
do No 2, do.....	00 00 à 19 00
Gru blanc do.....	20 00 à 60 00
do No 2, do.....	00 00 à 19 00
do No 3, do.....	00 00 à 18 00
Son (Manitoba) do.....	00 00 à 00 00
do (Ontario) do.....	16 00 à 16 50
do au char.....	14 50 à 15 50
Blé d'inde jaune m. m. u.....	00 00 à 23 00
Farine de blé d'inde, 100 lbs.....	1 75 à 00 00
Blé d'inde broyé la tonne.....	00 00 à 24 00

**MARCHÉ AUX ANIMAUX**

Il y avait lundi aux abattoirs de l'Est :  
Bêtes à cornes.....500  
Moutons et agneaux.....1500  
Veaux.....75

On peut donner les prix suivants comme moyenne :

Bêtes à cornes, 1er qual.	3½ à 4½c.
“ 2e “	2 à 3½c.
Moutons, la livre.....	2½ à 3c.
Agneaux “.....	3½ à 4c.
Veaux par tête.....	3.00 à 8.00
Porcs sur pied p. 100 lbs. à	6.50 à 6.75

Les exportations de la semaine ont été de 3025 têtes de bêtes à cornes, et de 106 moutons.

**MARCHE DE CHICAGO.**

	SEMAINE Plus haut.	Plus bas.	Clôture.	Clôture précédente.
<b>BLÉ—</b>				
Comptant.....				
Octobre.....	63½	61½	63½	63½
Décembre.....	66½	62½	62½	66½
Mai.....	74	71½	71½	73½
<b>MAÏS—</b>				
Comptant.....				
Octobre.....	38½	28½	38½	38½
Décembre.....	39½	37½	38½	38½
Mai.....	42½	41½	42½	42½
<b>AVOINE—</b>				
Comptant.....				
Octobre.....	26½	27½	27½	27½
Décembre.....	28½	27½	28½	28½
Mai.....	31½	31½	31½	31½
<b>LARD—</b>				
Comptant.....				
Octobre.....				17 00
Décembre.....				16 05
Janvier.....	14 70	14 07	14 07	14 30
<b>SAINDOUX—</b>				
Comptant.....				
Octobre.....	9 65		9 50	9 65
Décembre.....				
Janvier.....	8 50	8 20	8 22	8 40
<b>FLANCS—</b>				
Comptant.....				
Octobre.....	8 55		8 47	9 35
Décembre.....				8 50
Janvier.....	7 65	7 25	7 25	7 47½

**CHAMBRE DE COMPENSATION DE MONTRÉAL**

	BORDEREAUX	BALANCES
Total pour la sem. terminée le 19 oct. 1893.....	\$10,951,115	\$1,449,356
Sem. Corresp. 1892.....	13,896,248	1,984,997
“ “ 1891.....	11,498,125	1,310,860
“ “ 1890.....	9,976,843	1,691,505

**Renseignements Commerciaux**

**DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS**

The Globe Portrait Co., de Montréal, Richard Kornmaier & Co., fourrures etc., de Montréal.  
Adam Watters & Co., épiciers, de Québec.  
Jeffrey Brothers, instruments aratoires de la côte de la Visitation.  
Doucet & Cadotte, fruits etc., de Montréal.  
H. Shorey & Co., Confections en gros, de Montréal.  
Smith & Chambers, éditeurs, de Montréal.  
Roy Frères & Deschamps, magasin général, de Scotstown.  
Roy Frères, magasin général, de Windsor Mills.  
Montreal Electric Supply Co., de Montréal.

**NOUVELLES SOCIÉTÉS**

Montréal, James Collins & Co., cigares, etc.; James et Patrick Co. lins.  
Bousquet et Corbeil, entrepreneurs; Auguste Bousquet et Barnabé Corbeil.  
C. A. Dumaine & Cie., entrepreneurs de pompes funèbres; Louis R. Payfer et Jos. A. Beaudry.  
Jules Goudron & Cie., pâtisseries; Jules Goudron et Ernest de Ridder.  
John James Browne & Sons, agents d'immeubles; Fitzjames E. Browne, seul.  
J. T. Cadotte & Cie., fruits, etc.; Wilfred Thibault, seul.  
Madame Lussier & Cie., modistes; Madame M. Burke, veuve de Louis Tessier et Albert D. Tessier.  
Metropolitan Publishing Co., éditeurs; Edgar M. et Chas. H. Smith.  
H. Shorey & Co., confections en gros; Samuel O. et Chas. L. Shorey.  
Lalanne & Goyer, restaurant; Ephrem Lalanne et Doris Goyer.

Montréal Chemical Co.; François X. Langelier et Gustave Boulanger.  
Québec.—J. N. Godbout & Cie., tailleurs; Dame M. L. McKenzie, épouse de Raoul Renault, seule.  
St-Henri de Montréal—Bonalmour & Deslauriers, entrepreneurs; Joseph Bonalmour et Joseph Deslauriers.  
Waterloo.—James Payton & Co., entrepreneurs; Dame Jane Burns, seule.

**DIVIDENDES DE FAILLITES**

Dans l'affaire de Portugais & Lemay; premier dividende payable à partir du 25 octobre. Alfred Lemieux, curateur.  
Dans l'affaire de Laurent Moisan, de Québec; premier et dernier dividende payable à partir du 30 octobre. Geo. Darveau, curateur.  
Dans l'affaire de Alexis E. Caron, d'Asbestos; premier et dernier dividende payable à partir du 6 novembre. David Seath et J. J. Griffith, curateurs.  
Dans l'affaire de Hasley Bros., de Montréal; premier et dernier dividende payable à partir du 3 novembre. Kent & Turcotte, curateurs.  
Dans l'affaire de Riopel & Bourdon et Alphonse Bourdon, de Montréal; premier dividende payable à partir du 3 novembre. Kent & Turcotte, curateurs.  
Dans l'affaire de Joseph Choinière; premier et dernier dividende payable à partir du 26 octobre. F. X. A. Boisseau, curateur.  
Dans l'affaire de Higgins & Co., de Buckingham; premier et dernier dividende payable à partir du 30 octobre. Robt. Dunn, curateur.

**CURATEURS**

M. F. Valentine a été nommé curateur à la faillite de Thomas Purtell de Ste. Brigitte des Saules.  
M. W. Alex. Caldwell a été nommé curateur à la faillite de Moss & Ross, de Coaticooke.  
M. Joseph Bourgeois a été nommé curateur à la faillite de M. Moïse Girard, de St. Célestin.  
M. W. Alex. Caldwell, a été nommé curateur à la faillite de J. S. Thompson & Co, de Montréal, et à celle de Wm. R. Thompson, aussi de Montréal.  
MM. Kent & Turcotte, ont été nommés curateurs à la faillite de M. Alexis Cusson, (A. Cusson & Fils) de Montréal.  
M. Chas. Desmarteau, a été nommé curateur à la faillite de J. B. C. Larin de Montréal.

**CONCORDATS**

M. Wilfrid Tremblay, peintre, de Montréal, a composé avec ses créanciers à 50 p. c.  
Robert Scott, magasin général, de Scotstown, a composé à 25 p. c. comptant.  
M. Ferdinand Bellavance, entrepreneur, de Sayabec, Co. Rimouski, a composé à 33 p. c.  
M. P. E. Panneton, nouveautés, de Trois-Rivières, offre 40 p. c. comptant.  
W. B. Parker, nouveautés, de Valleyfield, a composé à 55 p. c. comptant.

**FAILLITES.**

St-Henri de Montréal.—M. F. X. Pélaudeau, épicier, a fait cession de ses biens à MM. Bilodeau & Renaud.  
Lachine.—M. Jos. Fournier, nouveautés, a suspendu ses paiements.

**Nous rappelons à nos abonnés que le prix de l'abonnement est strictement payable d'avance.**

# BOURSE DE MONTREAL.

Cotes de MM. L. J. FORGET & C<sup>ie</sup>. Courtiers, 1715, rue Notre-Dame, à Montréal.

VALEURS. ACTIONS.	CAPITAL.				SEMAINE. DU 12 OCT. AU 19 OCT.		CLOTURE DU 19 OCT. 1893.		CLOTURE PRÉCÉDENTE.	
	Capital versé.	Réserve.	Pair des Va- leurs.	Dernier divid.	Plus haut.	Plus bas.	Vendeurs.	Acheteurs.	Vendeurs.	Acheteurs.
<b>BANQUES.</b>										
Bank of Montreal	12,000,000	6,000,000	\$200	10	220	215	225	217	225	218
Ontario Bank	1,500,000	345,000	100	7	...	...	111	-	116	110
Bank of British N. America	4,866,666	1,338,333	248	7 1/2	...	...	...	...	...	...
Banque du Peuple	1,200,000	550,000	50	6	...	...	116	111 1/2	116	111
Molson's Bank	2,000,000	1,150,000	50	8	155	155	155	...	100	150
Bank of Toronto	2,000,000	1,800,000	100	10	235	...	...	220	...	...
Banque Jacques-Cartier	500,000	215,000	25	7	...	...	...	...	156	150
Merchant's Bank	6,000,000	2,900,000	100	7	154	152	158	150	156	150
Merchant's Bank of Halifax	1,100,000	510,000	100	6	...	...	...	...	...	...
Eastern Township Bank	1,499,905	650,000	50	7	...	...	...	...	...	...
Quebec Bank	2,500,000	550,000	100	7	...	...	...	...	...	...
Banque Nationale	1,200,000	30,000	30	6	...	...	...	...	100	...
Union Bank	1,200,000	250,000	60	6	...	...	...	...	...	...
Canadian Bank of Commerce	6,000,000	1,100,000	50	7	138	137 1/2	139	137	145	138 1/2
Banque Ville-Marie	479,500	...	100	6	...	...	90	...	...	...
Banque d'Hochelega.	710,100	250,000	100	7	...	...	132	126	130	123
<b>CHEMINS DE FER.</b>										
Canadian Pacific	65,000,000	...	100	...	74 1/2	74 1/2	74 1/2	73 1/2	76	74
Duluth SS. & Atlantic	12,000,000	...	100	...	7 1/2	7 1/2	8	7	8 1/2	7
do do Pref.	10,000,000	...	100	...	...	...	20	16	...	...
Montreal Street Railway	2,000,000	...	50	8	176	174 1/2	175	173 1/2	182	175
<b>TELEGRAPHES, Etc.</b>										
Commercial Cable	10,000,000	...	100	7	138	135	136 1/2	135	135 1/2	135 1/2
Montreal Telegraph	2,000,000	...	40	8	141	139 1/2	141	139	142 1/2	140
Bell Telephone Co.	2,500,000	...	100	8	140	135	150	...	...	...
<b>DIVERS.</b>										
Montreal Gas Co.	2,500,000	...	40	12	181	180	181 1/2	180	179	177
Royal Electric	1,000,000	...	100	8	...	...	165	...	165	...
Intercolonial Coal Co.	500,000	...	100	...	...	...	50	35	...	...
do do pref.	219,700	...	100	...	...	...	...	...	...	...
North West Land Co.	7,000,000	...	25	...	...	...	...	...	89	...
Canada Shipping Co.	1,400,000	...	100	...	...	...	...	...	...	...
Canada Paper Co.	500,000	...	100	6	...	...	...	...	...	...
Montreal Loan & Mortgage Co.	500,000	...	25	7	...	...	...	120	125	...
Guarantee Company of N. A.	304,600	...	50	6	...	...	...	...	...	...
Diamond Glass Co.	500,000	...	100	10	...	...	155	...	...	...
Richellou & Ontario Nav. Co.	1,350,000	...	100	...	...	...	...	...	55	52
<b>CIÉS DE COTON.</b>										
Montreal Cotton Co.	1,000,000	...	100	8	...	...	135	120	135	120
Canadian Col. Cotton Mills.	3,000,000	...	100	6	...	...	90	7 1/2	90	75
Merchant's Man'g Co.	1,000,000	...	100	8	...	...	...	...	135	...
Dominion Cotton Mills	3,000,000	...	100	8	...	...	12 1/2	100	118 1/2	114 1/2
<b>OBLIGATIONS.</b>										
Bell Telephone Co. Bonds	...	...	...	6	...	...	...	...	...	...
Canada Central Bonds	...	...	...	5	...	...	...	...	...	...
Champlain & St. Lawrence Bonds	...	...	...	5	...	...	...	...	...	...
Pacific Land Grant Bonds	...	...	...	5	109	...	...	...	...	...
Colored Cotton Mills Bonds	2,000,000	...	...	6	99	...	90	15	...	...
Dominion Cotton Mills Bonds	1,500,000	...	...	6	...	...	...	10	...	...

**J. L. DUHAMEL,**

**W. & F. P. CURRIE & C<sup>ie</sup>**

**PEINTURES PRÉPARÉES**

Marchand-Tailleur,

No. 100 Rue des Sœurs Grises

Marque de "ISLAND CITY" Commerce

MONTREAL

1680, rue Ste-Catherine,

Importateurs de

Les peintures sont préparées avec de l'huile de Lin pure, sans mélange chimique.

3e porte de la rue St-Denis, Montreal.

Tuyaux d'Egouts Ecossais, Ciment de Portland

Peinture à Plancher "ISLAND CITY" sèche en 12 hrs. Peintures à Couvertures, etc.

Assortiment complet de

Têtes de cheminées,

Tuyaux pour ventilateurs,

Couvercles de conduits,

Ciment Romain

Tweeds Français, Anglais, Ecossais, etc., etc.,

Ciment Canadien,

Chaux Hydrauliques, Briques à feu,

Terre à feu, Borax, Plâtre de Paris.

Blanc de Céruse, Glaise à Porcelaine.

Fabricants d'Acier Bessemer, Ressorts de Sofas, Fauteuils, Lits, Etc.

**P. D. DODS & C<sup>ie</sup>,**

180 Rue McGill.

A très bas prix.

## Chronique de Québec

Mercredi 18 octobre 1893.

On dirait que le commerce a subi cette semaine, une légère dépression.

L'activité est certainement moins grande, bien que satisfaisante. Les transactions se font surtout sur les produits de la culture ; c'est le temps où les marchés sont encombrés de légumes, choux, oignons, patates, fèves, etc.; sans compter les grains, le foin, le beurre, le fromage, etc. Les prix moyens ne sont pas très forts, mais on trouve assez facilement des acheteurs, car on profite des derniers beaux jours pour faire les approvisionnements d'hiver.

A propos du prix actuel des divers produits du sol, les cultivateurs ont l'habitude de se plaindre que les marchandises se donnent.

Cette plainte est tellement générale que d'ordinaire on la croit fondée. Il n'en est rien cependant. Ces jours derniers, au cours d'une conversation avec un vieillard, membre du Sénat du Canada et agriculteur pratique, j'ai précisément abordé ce sujet : " Il est impossible, m'a-t-il dit, de trouver un cultivateur qui ne se plaigne ni des mauvaises récoltes ni des sacrifices qu'il est obligé de faire de ses produits. Ce qui est vrai pourtant, c'est qu'avec les perfectionnements de l'agriculture et les machines aratoires, notre habitant cultive plus aisément qu'autrefois ; ses moyens de communication avec les grands centres sont plus nombreux et moins dispendieux et il vend ses produits beaucoup plus cher. J'ai vu le temps où l'avoine se vendait trente sous le minot, mesure française, le foin se payait quatre piastres les cent bottes, et tout le reste en proportion. Ce qui perd nos cultivateurs, ajoutait-il, c'est le luxe pour eux et leur famille. Autrefois, on confectionnait à la maison tout ce qu'il fallait pour se vêtir, aujourd'hui, le plus clair du revenu de la ferme passe pour payer les toilettes de madame et de mademoiselle. Et ce n'est pas tout, les hommes, eux aussi, ont honte de porter l'étoffe du pays. Ils achètent leurs vêtements à la ville et le font confectionner par le tailleur. Puis, pour promener cette opulente, il faut un cheval richement harnaché et un carrosse qui coûte de cent à cent cinquante piastres. Il n'est pas étonnant qu'avec ces dépenses et bien d'autres absolument superflues tant de nos cultivateurs soient souvent incapables de rencontrer leurs obligations."

Ce n'est donc pas l'avisement des prix, mais le luxe joint au peu de connaissances pratiques de nos cultivateurs qui font qu'ils restent dans une gêne, parfois voisine de la misère ; gênés, ils ne peuvent progresser parce que le sol demande des capitaux qu'ils ne peuvent souvent trouver ; la terre s'appauvrit faute d'engrais et : *pauvre agriculture, pauvre agriculteur.*

La gêne des cultivateurs de nos environs ne favorise pas notre commerce local qui ne deviendra réellement ce qu'il devrait être que quand Québec sera un grand entrepôt commercial et surtout un port d'exportation.

En marchandises sèches, il se fait un bon débit d'étoffes pesantes pour l'automne et l'hiver. Ce qui encourage les commerçants c'est que les profits sont bons, me dit-on. Enfin patrons et commis à part quelques rares exceptions me paraissent satisfaits. Dans l'industrie, la relâche s'accroît. On attend les échantillons nouveaux et les nouvelles commandes pour se mettre à l'œuvre. Les " Jobbers " de l'Ontario ont fait leur apparition, par-

mi nos manufacturiers de chaussures— mais ceux-ci sont plus froids que d'habitudes. " Chat échaudé craint l'eau froide " et les pertes que plusieurs ont subies dernièrement les ont rendus moins enthousiastes vis-à-vis de quelques " Jobbers " et je les approuve.

## EPICERIES

Semaine très active à enrégistrer. Nos importateurs ont maintenant reçu leurs importations d'automne, et les " Bonds " et les magasins sont encombrés de provisions de tout genre pour le commerce d'hiver.

Le détail aussi a bien été cette semaine; la collection continue d'être assez facile et la saison atteindra certainement la moyenne des années passées.

*Sucres* : Jaune, 4½ à 4¾c ; Cut Loaf, 6¾c ; granulé, 5¾c ; Powdered, 6c ; ext. ground, 6¾c brls. ; ½ brls. 6¾c ; boîtes, 6¾c.

*Strop* : Barbade, tonne, 32 à 33c ; tierce, 34 à 35c ; quart, 35 à 36c.

*Fromage* : 10½c à 11½c.

*Beurre* : frais, 22 à 24c ; marchand, 16 à 18.

*Œufs* : frais, 16 à 18c.

*Conserves* : Saumon, British American, \$1.40 ; Clover Leaf, \$1.42½ ; Homard, No. 1, \$1.75 à \$1.80 ; do, No. 2, \$1.40 ; blé-d'inde, 90c à \$1 ; Pois, \$1.00 à \$1.10 ; Pêches, 3 lbs, \$2.05 ; do, 2 lbs, \$1.85.

*Vermicelle* : en boîte, 5½c lb. en qt. 5c lb. Vermicelle de Québec : Boîtes 5c. lbs, Quarts 4¾c lb.

*Riz* \$3.50 à \$3.60 ; "Pot Barley" \$4.00 le quart.

*Amandes* : Taragone, 13c, do Ecallées, 27c. lbs.

*Sel* : En magasin, 46 à 48c ; fin, ½ de sac 35 à 38c ; gros sac, \$1.45 à \$1.50.

*Alcalis* : Soda à laver, \$1.00 à \$1.10 ; do, à pâte \$2.50 à \$2.75 ; Empois, No. 1, 5½c ; do satin, 7c ; caustique cassé, \$3.25 à \$3.35.

*Allumettes* : cartes, \$3.10 à \$3.25 ; Telegraph, \$3.90 à \$4.00 ; Telephone, \$3.70 à \$3.80 ; Dominion, \$2.40

*Huile de charbon* : 11½ à 12c.

## FARINES, GRAINS, ET PROVISIONS

L'activité se continue aussi dans cette ligne. La collection laisse quelque peu à désirer, cependant on compte sur une saison d'affaires remarquable. Les prix sont les mêmes que la semaine dernière, les farines sont fermes aux prix cotés ci-dessous :

*Farines* : Superfine, \$3.00 ; fine, \$2.70 à \$2.85 ; forte, \$3.80 à \$3.90 ; Extra, \$3.20 à \$3.25 ; S. Roller, \$3.45 à \$3.60 ; Patente Américaine, \$5.00.

*Grains* : Avoine par 34 lbs., 39 à 40c ; Orge, 55c ; Son, 80c ; Grain, \$1.25 à \$1.50 ; Fèves, \$1.50 à \$1.60 ; Pois No 1, 85c ; Do No 2, 72 à 75c ; Blé-d'Inde, 65 à 67c ; Foin par tonne, \$10.25 à \$11.

*Poissons* : Morue verte No 1, \$4.75 ; Do No 2, \$4.00 ; Saumon No 1, \$15.00 ; Do No 2, \$14.00 ; Hareng, C. B., \$5.75 ; Do, Labrador, No. 1, \$6.50 à \$7.00 ; Do, do, No. 2, \$5.00 à \$5.50 ; Truites, \$10.

*Provisions* : Lard Short Cut, \$22.00 ; Mess Chicago, \$21.00 ; Saindoux en seaux, \$1.70 à \$1.75 ; Do en chaudière, 9 à 9½c ; Suif, 5½ à 6c ; Do en panne, 3½ à 4c.

*Huiles* : Loup-marin " Straw " 35c ; de morue, 32 à 33c ; de marsouin, 35 à 40c.

## FRUITS

Le marché est encore assez actif malgré la saison avancée. Les pommes de conserve sont déjà en assez grande abondance, et commandent des prix élevés comme on le verra par les prix donnés ci-dessous.

Les autres fruits sont inactifs et les oranges sont très rares.

*Pommes* : Greening, \$3.50 à \$3.75 ; Baldwin, \$1.00 à \$1.50 ; Spy, \$4.50 ; Russetts, \$4.50 à \$5.00 ; pommes communes, \$1.60 à \$2.00.

*Citrons* : Catane, \$4.00 ; Bananes, \$1.50 à \$2.00 ; Tomates, 60 à 70c la boîte ; Pruneaux, 9c ; Prunes bleues Can., 60c le gallon ; Melons d'eau, 40c à 45c la pièce ; Melon d'automne Can., 50 à 60c la dz ; Poires, Californie, \$4.00 la boîte ; Bartlett's, \$6.00 à \$7.00 le quart ; Melons nutmeg, 40 à 50c la pièce ; Bleuets, No 1, \$1.00 la boîte.

*Raisins* : Vert Californie, 80c ; Do, Bleu, "Concord" panier 10 lb 40c ; Do, 20 lb 3½c la lb ; Vert, Niagara, 5c la lb ; Delaware, 6c la lb.

Raisins de Valence, 4 à 5c ; " Crown Layers " frais, 7 à 7½c ; Currants, 5½ à 6c.

*Legumes* : Choux 30c la doz ; Oignons d'Égypte, en sac, 2½c la lb. ; Oignons Canadien, 50 à 55c le minot ; Patates, 25c à 28c le minot.

*Pédris* : 70 à 75c la paire. Lièvres : 35 à 40c la paire.

## BOIS DE CHAUFFAGE

Prix (sur les quais Renaud) :

Érable 3 pds., \$4.00 à \$4.25 ; érable, 2½ pds \$3.00 ; merisier, 3 pds, \$3.50 à \$4.00 ; do 2½ pds \$3.20 à \$3.50 ; bouleau, 3 pds \$2.80 à \$3.20 ; do 2½ pds \$2.50 à \$2.80 ; épinette rouge, 3 pds \$3.40 ; do 2½ pds \$3.00 ; cyprès, 3 pds \$2.80 ; épinette grise, 3 pds \$3.00 ; charbon \$6.00 à \$6.50 la tonne.

Le bureau de la chambre de Commerce a tenu son assemblée trimestrielle il y a quelques jours. J'ai eu le plaisir de converser à ce sujet avec M. Victor Châteauevert député de Québec centre, président de la Chambre de Commerce, l'un de nos hommes d'affaires les plus importants et les plus entreprenants.

Quand je lui ai passé ma carte de représentant du " Prix Courant " il a donné l'ordre de m'introduire immédiatement, et s'est mis à ma disposition avec une bonne grâce dont je lui sais gré. Je vous transmets quelques unes de ses remarques.

D'abord, il y a un projet d'établir une compagnie de steamers qui ferait un service régulier entre Québec et la " Colonie du Cap. " Avec un subsides raisonnable, il est certain qu'il y a un débouché considérable pour nos produits sur les marchés de cette colonie qui est prospère et qu'en échange nous enverrions les divers produits des climats chauds.

On crie toujours après une loi de faillite uniforme pour le Canada. La Chambre a passé des résolutions pour forcer, si possible, la main au gouvernement fédéral qui, par ses retards, occasionne des pertes sérieuses au commerce.

La construction et le parachèvement du chemin de fer du " Grand Nord " de Québec à Parry Sound constituent pour le commerce de Québec une préoccupation bien légitime. Ce qui étonne et désespère c'est l'insouciance et le manque d'initiative de nos capitalistes, qui semblent ne pas comprendre l'importance de ce projet.

En vain, M. le président de la Chambre de Commerce a-t-il fait appel à des citoyens marquants qui ont édifié leur fortune à Québec, et qui sont des quasi-millionnaires. On l'a éconduit presque partout. Mais il ne se décourage pas pour cela, sachant que la persévérance est le gage du succès. Si nous avions quelques demi-douzaines d'hommes d'affaires comme le député de Québec centre, la face de la ville changerait vite, mais hélas !

L. D.

**Nous rappelons à nos abonnés que le prix de l'abonnement est strictement payable d'avance.**

## NOTES COMMERCIALES.

Les hotels des monnaies en Russie viennent de cesser la frappe de la monnaie d'argent et l'importation de monnaie étrangère d'argent est prohibée en Russie.

La grève en Angleterre a causé une disette de charbon. Un steamer a été nolisé à Montréal pour prendre une cargaison de 2,500 tonnes de charbon pour Liverpool.

Dans le comté d'Yamaska l'avoine et les autres grains ont donné une bonne récolte; la récolte de foin est immense; les pommes de terre malheureusement, pourrissent beaucoup.

Le *Quotidien* de Lévis se plaint de la plaie du colportage juif. Pour obvier à cet état de choses, il dit que chaque acheteur devrait exiger de ces colporteurs errants l'exhibition de leur licence.

Le Pacifique Canadien a rempli, pour l'exposer dans l'est du pays, un char de produits du district d'Edmonton, blé, avoine, orge, foin, bois, lin, chanvre, charbon, pétrole, goudron, minéral de fer, légumes, fleurs et or de la Saskatchewan.

L'assurance de nos jours aide aux gens à tenir leurs pantalons, moyennant 36c 50c ou 60c. Un bonnetier de Manchester vous délivre avec une paire de bretelles un billet d'assurances donnant droit à \$500.00 en cas d'accident au porteur. Le risque est garanti par l'*Ocean accident and guarantee corporation*.

Dans un terrain de 60 pieds sur 120, soit moins d'un quart d'arpent, M. le docteur Fiset, de Rimouski, a récolté 145 minots de pommes de terre, de la semence de trois minots et un quart. Ces pommes de terre étant, en outre, d'une grosseur extraordinaire, M. Fiset en a envoyé un échantillon à l'exposition de Chicago.

Le protectionnisme outré du tarif McKinley n'a pas réussi à empêcher les américains d'acheter à l'étranger. Deux bateaux à vapeur, en acier, à hélice, viennent d'être lancés en Angleterre, pour des compagnies américaines: le "Chicahominy", construit pour le Chesapeake and Ohio Steamship Co, et l'autre un vapeur construit pour le New York and Pacific Steamship Co.

Voici un moyen pour multiplier les œufs, car une poule qui ne pond plus doit être jetée à la marmite:

Dissolvez 2 livres de chaux vive dans 12 pintes d'eau et faites chauffer.

Jetez-y le grain destiné à vos poules, brassez-le bien pour qu'il s'imbibe parfaitement.

Laissez sécher ensuite et donnez-le à vos poules en même quantité que d'habitude, et elles vous donneront des œufs en masse et sans être aucunement épuisées.

Voici les résultats de la pêche de la morue en Norvège pendant la campagne de 1893:

58,700,000 morues (dont 13,100,000 séchées pour stockfish et 43,600,000 salées pour Klipfish) avec 189,800 gallons de foie et 605,000 gallons d'huile blanche à la vapeur, contre, en 1892, 55,560.0 0 mo-

rués (dont 16,900,000 séchées pour stockfish et 38,650,000 salées pour Klipfish) avec 2 459,000 gallons de foie et 444,000 gallons d'huile blanche à la vapeur, contre, en 1891, 40,650,000 morues (dont 9,100,000 séchées pour stockfish et 31,500,000 salées pour Klipfish) avec 148,400 gallons de foie et 541,000 gallons d'huile blanche à la vapeur.

D'après les statistiques établies au 1er décembre 1892, on compte dans les principaux Etats de l'Allemagne, 14,480,867 animaux d'espèce bovine savoir:

Brusse	9,850,960
Bavière	3,333,933
Wurtemberg	990,059
Bade	634,015

Pour les autres Etats de l'empire allemand, les chiffres ne nous sont pas connus; mais on peut admettre que l'Allemagne entière possède vingt-deux millions et demi de bœufs de toutes sortes, soit 80 p. c. de gros bétail et 20 p. c. de veaux.

Supposons que le manque de fourrage oblige à abattre un quart des bœufs et moitié des veaux; l'excès de production, en fait de grandes peaux, sera de quatre millions et demi environ et dépassera deux millions en petites peaux.

Il aura pour conséquence un abaissement des prix d'autant plus sensible que les diverses puissances ont eu à souffrir de la sécheresse et vont être largement approvisionnées en cuirs et peaux.

La Halle aux cuirs.

## Inventions et idées nouvelles.

Un nouveau téléphone vient d'être inventé en Angleterre. L'appareil de la réception du son fait entendre la parole transmise, dans toute l'étendue de la salle.

M. Thérien électricien, employé aux usines de la compagnie de la lumière électrique de Québec et Lévis, au Sault Montmorency, vient d'obtenir un brevet d'invention pour un nouveau téléphone, qui va combattre et révolutionner tous ceux déjà connus, par les avantages qu'il procure en force électromagnétique et par son économie.

Cet appareil d'une grande puissance résout le problème de la transmission à longues distances, sans pour cela être obligé d'augmenter le diamètre du fil de ligne.

Le potentiel augmente au fur et à mesure que s'accroît la résistance. Par ce nouveau téléphone, on pourra parler et se comprendre à toutes distances.

La société Rhenische Gypsindustrie de Heidelberg vient de faire breveter un procédé qui doit résoudre d'une façon complète le problème si longtemps cherché du durcissement du plâtre. Ce procédé consiste à gâcher le plâtre cuit ou à enduire les objets que l'on veut durcir avec une solution de triborate d'ammoniaque, et voici comment se fait l'opération: on fait dissoudre de l'acide borique dans de l'eau chaude et on y ajoute ensuite une quantité déterminée d'ammoniaque. Le produit obtenu, très soluble dans l'eau, est employé, comme nous l'avons dit, pour gâcher le plâtre cuit, ou bien lorsqu'il s'agit simplement de durcir la surface extérieure d'un objet, il est appliqué au pinceau sur cette surface. Au bout de deux jours, le plâtre est devenu absolument dur et l'eau n'a plus sur lui aucune action. Le procédé est à la fois simple et peu coûteux.

## AGENTS D'IMMEUBLES.

## Argent à Preter

En tout temps, sur Propriétés de cité de première classe. Intérêt peu élevé et conditions très faciles pour remboursement.

## SUN LIFE ASSURANCE COMPANY

OF CANADA,

R. MACAULAY, Directeur-Gérant,

1766 rue Notre-Dame, Montréal.

Revenu.	Actif.	Assurance sur la vie en vigueur.
1,131,867.61	3,403,700.88	23,901,046.64

Polices sans condition.

## E. R. GAREAU

AGENT D'IMMEUBLES

Et PRETS D'ARGENT

1586 1/2 RUE NOTRE-DAME

Vis-à-vis le Palais de Justice,

MONTREAL

OFFRE EN VENTE, Propriétés de ville et de campagne.

A LOUER, magasins et maisons privées, PRETS D'ARGENT sur première hypothèque à 5 1/2.

LOCATION DE MAISONS, attention particulière donnée à cette branche.

Téléphone Bell 2910.

Bureau d'Experts, d'Evaluateurs et de Dessinateurs.

A. GENDRON,

JAS. I. BOGUE,

Architecte et Evalueur, Comptable, Expert et Evalueur.

Y. F. LAROSE,

Agent d'Immeubles, Expert et Evalueur

Spécialité: Evaluation pour Expropriation.

Tel. Bell 2540.

99 Rue St-Jacques, Montréal.

JOHN JAMES BROWNE, Architecte.  
JOHN JAMES BROWNE & SON, Agents d'Immeubles

Si vous désirez acheter, vendre ou acquérir des

PROPRIETES

Adressez-vous à

JOHN JAMES BROWNE &amp; SON

207 RUE ST-JACQUES, MONTREAL

(Bâtisse Nordheimer)

Evaluation de propriétés.  
Règlement de pertes d'incendie.

## LACHLAN MACKAY

Agent d'Immeubles d'Assurances et de Finances

BÂTISSÉ TEMPLE

185 Rue ST. JACQUES, MONTREAL

## CHARLES HOLLAND

VENTE ET ACHAT

— DE —

## PROPRIETES

SUR COMMISSION

246 RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL

PRIX COURANTS.—MONTREAL 19 OCTOBRE 1893.

**Allumettes.**

*Allumettes.*

Télégraphe, la caisse.....	\$3 70
Tiger.....	3 40
Telephone.....	3 50
Star No. 2.....	2 50
Carnaval.....	2 80
Parlor.....	1 75
Louiseville.....	\$2 65 à 3 00

**Articles divers.**

Friques à couteaux, doz.	\$0 371 0 00
Bouchons communs gr.	0 20 0 39
Bleu Parisien.....	0 11 0 13
Brûleurs pour lampes	
No 1, doz.....	0 90 1 01
No 2.....	0 00 0 80
No 3.....	0 00 0 70
Bougie Paraffine, lb.....	0 12 0 13
London Sperm.....	0 00 0 11 1/2
Fournier.....	0 16 0 19
trouées.....	0 09 0 21
couleur.....	0 00 0 23
Chandelles, lb.....	0 12 0 16
Cartes à jouer, doz.....	0 40 2 50
Camomille, lb.....	0 25 0 35
Epingles à lingo, bt. 5-gr	0 60 0 09
Lessiv concentré, com.	0 35 0 40
pur.....	0 00 0 70
Mine Royal Dome g.	1 70 0 03
James g.....	2 40 0 09
Rising Sun large doz	0 70 0 00
small doz.....	0 10 0 00
Sumbeam large doz.	0 70 0 00
small doz.....	0 09 0 35
Silverine grande, doz.....	0 75 0 00
Mèches à lampe No. 1.	0 18 0 22
No. 2.....	0 00 0 15
No. 3.....	0 12 0 13
Savons, botte.....	1 00 3 45
Savon de Maracille [Castille] lb.....	0 08 0 10
Cable coton 1/2 pce., lb.....	0 18 0 22
Manilla, lb.....	0 13 0 14
Sisal, lb.....	0 10 0 10 1/2
Jute, lb.....	0 08 1/2 0 09
Ficelles 3 fils, 30 pieds.....	0 45
40.....	0 60
48.....	0 70
60.....	0 85
72.....	1 00
100.....	1 25

**Bains.**

Balnis A à 1 cordes (eac. 10 p.c.)	\$3.45
B à 3.....	2.90
M à 4.....	2.50
X à 3.....	2.30
C à 2.....	2.15
O à 3.....	1.90
P à 2.....	1.60
No 5.....	1.35
Petits balnis, dust.....	2.00
Balnis "Nelson".....	
Ex Carpet, 4 cordes, manche fantaisie.....	4.45
<b>Manches en bois dur:</b>	
Ex-Carpet, 4 cordes.....	3.45
No X Parlor, 3 cordes.....	3.20
Louise, 3 cordes.....	3.20
Extra Daisy, 3 cordes.....	3.00
No. 0 Hurl, 4 cordes.....	2.90
No. 1.....	2.40
No. 2.....	2.10
No. 3.....	1.80
OK, 2 cordes.....	1.45

**Cafés.**

*Cafés verts.*

Mocha.....	0 23 à 0 26
Java.....	0 22 0 25
Ceylan Plant.....	0 22 0 25

**Prix en gros**

Ficelles 6 fils, 30.....	0 75
40.....	1 01
48.....	1 20
60.....	1 40
72.....	1 60
100.....	2 10
Vernis à harnais, gal.....	0 00 1 80
doz.....	1 10 1 20
à tuyaux, gal.....	0 00 0 90
Parisien, doz.....	0 70 0 75
Royal polish, doz.....	0 00 1 25
Seaux, 2 cercles, doz.....	1 60 1 70
3.....	1 80 1 90
Pipes en boîtes.....	0 60 0 90
Laveuse Nelson favorite	1 50 0 00
Planet, doz.....	1 60 1 80
Graine de lin, lb.....	0 61 0 63 1/2
moulue, lb.....	0 00 0 04
canari, lb.....	0 05 0 05 1/2
chanvre, lb.....	0 00 0 05
Rapé, lb.....	0 00 0 07
canari paq., lb.....	0 60 0 07

**Cafés.**

*Cafés verts.*

Mocha.....	0 23 à 0 26
Java.....	0 22 0 25
Ceylan Plant.....	0 22 0 25

**Prix en gros**

Rio.....	0 15 0 20
Maracibo.....	0 21 0 22
Jamaïque.....	0 19 0 23
Chicorée.....	0 10 0 12

**Cafés rôtis.**

Standard Java.....	36c
Old Gov.....	34c
Imperial.....	31c
Arabian Mocha.....	36c
Pure.....	33c
Standard Java et Mocha.....	37c
Old Gov. Java et Mocha.....	35c
Java Siftings.....	31c
Jamaïque.....	27c
Maracibo.....	30c
Rio.....	24 à 27c

**Confitures et Gelées**

*Confitures:*

Crosse et Blackwell, doz.	2.40 à 2.50
De Michel Lefebvre et Cie:	
Canistres de 1 et 2 lbs.....	0 13
do 3, 4 et 5 lbs.....	0 12
do 6, 7 et 10 lbs.....	0 11
Seaux de 7 lbs.....	0 12
do 14.....	0 11 1/2
do 28.....	0 11
Tumblers de 8 onces.....	\$1 25
do de 1 lb.....	2 25

*Gelées:*

Michel Lefebvre et Cie:	
Canistres de 1 et 2 lbs.....	0 11
do 3, 4 et 5 lbs.....	0 10
do 6, 7 et 10 lbs.....	0 09 1/2
Seaux de 7 lbs.....	0 10
do 14.....	0 09 1/2
do 28.....	0 09
Tumblers de 8 onces.....	\$1 25
do de 1 lb.....	2 25

**Conserves alimentaires.**

*Légumes:*

Ble d'Inde.....	doz. 0 95 1 05
Yarmouth 2lbs.....	0 00 0 00
Windsor.....	0 85 0 95
Haricots de Boston.....	2 10 2 25
Pois canadiens 2 lbs.....	0 85 0 95
fins.....	botte 0 10 0 15

**Prix en gros**

Pois très fins.....	boite 0 15 0 17
extra fins.....	0 17 0 19
Tomates.....	doz. 0 80 1 1

**Poissons:**

Clams, 1 lb.....	doz. 1 40 1 50
Holrads.....	1 85 1 90
Hutres, 1 lb.....	1 40 1 50
2.....	0 00 2 60
Maquereau.....	0 95 1 00
Saraines canad.....	boite 0 00 0 05
1 am.....	0 00 0 09
1 frs.....	0 08 0 11
4 frs.....	0 13 0 18
Smelts (Eperlans).....	0 00 0 00
Saumon.....	doz. 1 30 1 45

**Fruits:**

Ananas, 3 lbs.....	doz. 2 25 3 00
Bleuets, 2 lbs.....	0 00 0 00
3 lbs.....	0 90 1 00
Fraises.....	1 75 2 00
Pêches, 2 lbs.....	2 25 2 35
3 lbs.....	3 10 3 25
Poires, 2 lbs.....	1 60 1 70
3 lbs.....	2 50 2 60
Pommes, gal.....	2 15 2 25
3 lbs.....	0 90 1 00

**Divers:**

Beef, 1 lb.....	doz. 0 00 1 55
2 lbs.....	0 00 2 65
4 lbs.....	0 00 18 00
Corn Beef, 1 lb.....	1 30 1 55
2 lbs.....	2 20 2 65
Dinde rôtie, 1 lb.....	0 00 2 80
Langue, 1 lb.....	0 00 3 75
2 lbs.....	0 00 7 00
Fèves au lard Windsor,	
3 lbs.....	doz. 0 00 1 35
Pieds de cochon, 1 lb.....	0 00 2 30
Poulets rôtis, 1 lb.....	0 00 2 30
Soupes assorties, 1 lb.....	0 00 1 70

**Marinades:**

Marinades Morton.....	doz. 0 00 2 40
Crosse & Blackwell,	
doz.....	0 00 3 25
Suffolk, 20 oz.....	doz. 0 00 2 10
Suffolk, 16 oz.....	doz. 0 00 1 80
Cornichons arom., A. C.	
Dionne.....	doz. 0 00 2 50

**LE TABAC.**

Les manufactures de tabac sont nombreuses dans la République Argentine et leurs installations généralement bonnes. Dans la capitale seulement, on en compte, selon le rapport commercial de la Légation suisse sur l'année 1892, 262 qui occupent environ 6,000 ouvriers et ouvrières.

On y fabrique surtout la cigarette, puis le cigare—imitation de toutes les marques réputées—le tabac en rouleau et enfin le tabac à priser.

Parmi les nouveaux impôts de guerre, discutés à Francfort-sur-Mein, qui seront soumis au prochain Reichstag, figure celui sur la fabrication des tabacs. Cet impôt sera perçu au moyen d'un timbre qui devra être appliqué sur les paquets de tabac fabriqué. Une fois hors de la fabrique, les produits pourront circuler librement et aucun contrôle ne sera établi sur le petit commerce. On espère, de la sorte, éviter en Allemagne l'impopularité qu'eût entraînée toute mesure de surveillance sur les débitants en détail.

D'après *La Géographie*, la pipe et la prise sont d'un usage universel chez les indigènes voisins de la rive occidentale du Tanganika. Une de leurs manières de priser consiste à faire une infusion de tabac avec laquelle ils se remplissent les narines, qu'ils ferment ensuite avec des pincettes jusqu'à ce que la nicotine soit absorbée. On les entend causer alors avec un ton nasillard, et on les voit travailler avec des pincettes sur le nez.

Les sauvages nous ont devancés et dépassés dans l'art de fumer et de priser. On est en train de constituer en Amérique, une Société de transport direct, à domicile, de fumée de tabac toute préparée.

Voici le plan de la Compagnie: des quantités de tabac de toute provenance seraient brûlées dans les appareils spéciaux d'un établissement central.

La fumée, soigneusement purifiée et débarassée de toute trace de nicotine, serait recueillie dans de grands réceptacles d'où elle serait distribuée, à l'aide de tuyaux, au domicile des consommateurs abonnés, qui suceraient le bout d'ambre du tuyau récepteur.

Un compteur établirait chaque semaine la quantité de fumée absorbée.

**AVIS DE FAILLITE**  
DANS L'AFFAIRE DE  
**E. BLANCHARD & CIE** Marchands de fer,  
No 1096 rue Ontario, Montréal.

Les soussignés vendront par-encan public, en bloc, à leur cave d'encan, No 69 rue St Jacques,  
**Mercredi, 25 Octobre 1893, à 11 hrs, a. m.**

L'actif mobilier de la dite faillite consistant en:  
Fonds de commerce de quincaillerie, peintures, etc., se montant d'après l'inventaire à.....\$1410.62  
Garnitures de magasin.....167.90  
Itoulant.....130.00  
\$1708.52

Les dettes de livres, suivant liste, seront vendues séparément.....434.46  
\$2142.98

Le magasin sera ouvert Mardi, le 24 Octobre courant, pour inspection du stock.  
Pour plus amples informations s'adresser à  
**CHS. DESMARTEAU**, Curateur,  
No 1598 rue Notre-Dame.  
**MARCOTTE FRERES**, Encanteurs.

ETABLIS EN 1855.

**J. CHRISTIN & CIE,**

FABRICANTS DE

**Boissons Gazeuses, Cidre Champagne une spécialité, Ginger Ale.**

Mexican Cream Soda | Eaux Apollinaris, Soda  
Lemonade | et Vichy en Syphons et  
Ginger Beer | en Cylindres.  
Etc., Etc., Etc.

Seuls agents pour l'Eau Minérale de Varennes.

MARCHANDS DE GLACE

**149 Rue SANGUINET, MONTREAL**  
D. W. GAGNON, GERANT.

**DUCKETT, HODGE & CIE**

Exportateurs de

**Beurre et Fromage**

*Et Marchands de Provisions en Général,*

104 Rue des Sœurs Grises.

Coin de la rue William. MONTREAL.

**ANDRE DESJARDINS**

Importateur de

**FRUITS ETRANGERS ET DOMESTIQUES**

142-143 MARCHE BONSECOURS  
MONTREAL,

Ci-devant occupé par O. & E. HART.

Toute commande promptement exécutée.  
Téléphone Bell 1742.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 19 OCTOBRE 1893.

Empois et Féculés.	
	Prix en gros
Canada Laundry lb, esc. 3 p.c.	43
Canada White Laundry lb	43
Benson's No. 1 White la lb.	54
" " Blue la lb.	54
1st quality White Laundry la lb	54
Lily White Gloss en livres	7
Benson's en lbs, la lb.	74
" en 1 lb.	74
St. Lawrence en lbs la lb	74
Brantford Rice St'ch en lbs la lb	74
Berger en 1 lbs la lb	104
" en lbs la lb	114
Glucose en bts de 1 grosse la gr.	2 50
Canada Corn Starch la lb.	7
Durham	7
Challenge	7
British America Corn St'ch la lb	74
Benson's No. 1	74
Epices.	
Poivre blanc, lb.	0 15 0 20
" noir, lb.	0 18 0 20
Cannelle, lb.	0 12 0 14
Clous de girofle, lb.	0 25 0 30
" ronds, lb.	0 08 0 10
Cassia en nattes	0 02 0 08
Gingembre Jam. moulu.	0 15 0 25
" racines.	0 00 0 00
" Afrique moulu.	0 07 0 00
" racines.	0 00 0 00
Muscade blanche.	0 00 0 00
" non blanche.	0 00 0 00
Mucis	0 62 0 70
Piment	0 10 0 00
Anis	0 08 0 10
Fruits Soos.	
Raisins nouv. Valence, lb.	0 00 0 04
" Eleme.	0 00 0 00
" Loose Muscatels, bte	0 00 1 90
" London Layers.	0 00 2 25
" Black Baskets.	3 10 3 50
" Imperial Cabinet.	2 50 2 75
" Connaisseurs Clus- ters.	3 00 3 25
" Black Crown.	0 00 4 25
" Fine Dehesa	4 90 5 00
" Sultana	lb. 0 07 0 08
" Corinth nouv.	0 03 0 05
Prunes Atlas	0 06 0 06
Amandos 1 molles.	0 13 0 14
" molles.	0 15 0 16
Noisettes	0 09 0 10

Prix en gros	
Noix Marbot	lb. 0 13 0 11
" Grenoble	0 15 0 16
" Brésil.	0 11 0 00
Peanuts	0 10 0 00
Pecan.	0 08 0 17
Figues, layers.	0 10 0 11
" en pailions.	0 05 0 07
Dattes, en boîtes	0 05 0 06
" en pailions.	0 04 0 05
Pommes séchées	0 05 0 06
Pommes évaporées	0 09 0 10
Fruits Verts.	
Citrons de Messine, bte.	\$0 00 à \$3 50
Oranges, Jamaïque, bat.	0 00 à 5 00
" bte.	0 00 à 3 50
" " " "	3 00 0 00 à 0 00
" " " "	0 00 0 00 à 0 00
" " " "	0 00 0 00 à 0 00
Ananas, la pièce	0 00 à 0 00
Bananes, le régime	0 75 à 1 25
Cocos, le cent	0 00 à 4 00
Oignons d'Espagne, bte.	0 90 à 1 00
Fruits de Californie.	
Poires, la boîte	\$1 75 à \$2 75
Prunes, " "	1 25 à 1 75
Pêches, " "	1 50 à 2 25
Oranges, " "	0 00 à 0 00
Raisins.	
Malaga, le quart	4 00 à 6 00
Raisin bleu, la livre	0 02 0 02
" vert.	0 03 0 03
" Catawba,	0 05 0 05
" Delaware,	0 02 0 06
" Niagara,	0 02 0 02
" Californie,	0 12 0 14
Fruits du pays.	
Poires, le quart	5 00 à 10 00
Prunes, le panier.	1 00 à 1 25
Pêches, " "	1 00 à 1 50
Bluets, la boîte	0 75 à 0 80
Atocus, le quart	5 50 à 8 00

Pommes.		
	Prix en gros	
Pommes hâtives, le qrt.	2 75 à 3 25	
" d'automne,	2 50 à 2 75	
" Fâmeuses,	2 00 à 4 00	
" St. Laurent,	0 00 à 3 00	
" d'hiver,	3 00 à 0 00	
Grains et Farines		
GRAINS		
Blé roux d'hiver Can. No 2	0 00 0 00	
Blé blanc	0 00 0 00	
Blé du printemps	0 59 0 60	
Blé du Manitoba No 1 dur.	0 00 0 00	
" No 2 dur.	0 77 0 78	
" No 3 dur.	0 74 0 75	
Blé du Nord No 2.	0 00 0 00	
Avoine	0 33 0 36	
Blé d'Inde, en douane.	0 00 0 00	
Blé d'Inde, droits payés.	0 62 0 61	
Pois, No 1	0 82 0 83	
Pois No 2, ordinaire.	0 88 0 89	
Orge, par minot.	0 42 0 43	
Sarrasin, par 50 lbs.	0 47 0 48	
Seigle, par 56 lbs.	0 56 0 57	
FARINES		
Patente d'hiver.	3 70 3 90	
Patente du printemps.	3 75 3 90	
Patente Américaine.	5 25 5 50	
Straight roller.	3 10 3 35	
Extra	2 75 2 85	
Superfine	2 50 2 60	
Forté de boulanger, cité.	3 70 3 80	
Forté du Manitoba.	3 50 3 70	
EN SACS D'ONTARIO		
Medium	1 60 1 70	
Superfine	1 20 1 30	
FARINES D'AVOINE		
Farine d'avoine standard,	en barils.	4 20 0 00
do en sacs.	2 00 2 05	
Farine d'avoine granulée,	en barils.	4 25 0 00
do en sacs.	2 10 0 00	
Avoine roulée en barils.	4 25 4 30	
do do en sacs.	2 10 0 00	

ISSUES DE BLE	
	Prix en gros
Son d'Ontario au char, t.	15 00 15 50
" de Manitoba	00 00 00 00
Grue	18 00 18 50
Moulée	22 00 23 00
Huiles et graisses.	
HUILES.	
Huiled. morue T.N. gal.	\$0 40 à \$0 15
" loup-marin raffi.	0 45 0 50
" paille	3 42 0 45
" de lard, extra	0 90 0 00
" " No.1,	0 80 0 00
" d'olive p. mach.	1 00 11 15
" à salade,	0 95 1 00
" d'olive à lampion	1 20 1 40
" de spermaceti	1 60 1 85
" de marseuin	0 50 0 60
" de pétrole, par char.	0 00 0 00
" " p. 10 qrt.	0 12 0 12
" " de 1 à 5 qrt.	0 12 0 12
" Américaine, par char.	0 00 0 00
" " par 10 qrt.	0 17 0 17
" " par 5 qrt.	0 17 0 17
" " par qrt.	0 17 0 17
" de coton (union).	0 95 1 00
" olive, Barton &	
" " G. qts.	0 00 7 50
" " pints	0 00 8 50
" " Possel, qrts	0 00 2 75
" " pint	0 00 3 50
" " 4 doz, 1/2	0 00 3 75
" " Loubon, la	
" " caisse 2d.	0 70 0 75
" " Plagniol c.	6 00 9 50
Graisses à lubrifier.	
Graisse tins	3 lbs, 0 00 0 09
" "	5 lbs, 0 00 0 09
" "	10 lbs, 0 00 0 09
" à roues imp 1/2 doz	0 00 0 60
" Diamond doz	0 00 0 75
" Fraser doz	0 00 1 00

**A 1.**  
**Un Article Parfait.**  
**COOKS FRIEND**  
**BAKING POWDER.**

La qualité la plus pure de Crème de Tartre et le meilleur Bicarbonate de Soude recristallisé sont employés dans sa préparation. Il s'est maintenu A 1 parmi les ménagères pendant les 30 dernières années et il est maintenant le meilleur (si possible) que jamais.

Tous les meilleurs Epiciers le vendent.

**VERNIS**  
 "UNICORN"  
**VERNIS A MEUBLES**

Qualité supérieure, Canistes commodes, Faciles à ouvrir, Faciles à fermer.

**PAS DE BOUCHONS ! PAS DE PERTE !**

Emballé pour le commerce dans des caisses faciles à manœuvrer, avec de belles cartes d'annonces dans chaque caisse.

MANUFACTURÉ SEULEMENT PAR  
**A. RAMSAY & SON**  
 MONTREAL

**MACHINE A MOUDRE DE VESSOT**



ler prix à l'Exposition Provinciale de Montréal, 1881, à Hamilton, 1885. Diplômes à Sherbrooke, 1885, 1891, 1892, et Ottawa 1891. Nous attirons l'attention des cultivateurs et des meuniers sur nos machines à moulin améliorées. Le "Petit Champion" est adapté surtout à être mû par pouvoir à chevaux, et se vend à bien bon marché. Nos grosses moulans pour les moulins, moudent de 20 à 30 minots à l'heure et aussi fin que désiré; n'employant qu'environ la moitié du pouvoir que requièrent les meules en pierre. Environ 600 sont en usage dans le Canada.

Demandez la circulaire. Agents demandés. Adressez : **S. VESSOT & CIE**, seuls manufacturiers, JOLIETTE, P. Q., Canada.

**FAUCHER & Fils**  
 Importateurs et Marchands-Ferronniers  
**Bois et Garnitures de Voitures**  
 Fournitures pour Carrossiers et Forgerons, telles que Fer en barres, Acier, Charbon de forge, Peintures, Vernis, etc.

**Nos 796 à 802, Rue Craig, MONTREAL.**  
 Téléphone 576.

**A VIS DE FAILLITE**  
 IN RE  
**C. S. GAGNIER**, peintre décorateur, No 26, rue Ste-Elizabeth, Faillit

Les soussignés vendront par encan public, en détail, au No 26, rue Ste-Elizabeth, Montréal.

**Judi, le 26 octobre 1893, à 2 hrs, p. m.**

L'actif mobilier de la faillite, consistant en : Ameublement de maison privée, set de salon, set de chambre, tapis, et un magnifique piano, etc. Aussi le contenu de la boutique, peinture, pinces, échelles, etc. Roulant, 2 chevaux, 2 express, 1 buggy, 1 sleigh et 4 harnais; le tout se montant d'après l'inventaire à \$702.35

Les dettes des livres suivant liste seront vendues séparément. \$191.45

Pour plus amples informations, s'adresser à

**CHAS. DESMARTEAU**, Curateur, 1598 rue Notre-Dame.

**MARCOTTE FRERES**, Encanteurs.

**A VIS DE FAILLITE**  
 IN RE  
**ALAIN ET CIE** manufacturiers, No 40 Place Jacques-Cartier, Faillit.

Les soussignés vendront par encan public, en bloc, à leur salle d'encan, No 69 rue St-Jacques.

**Mercredi, 25 Octobre 1893, à 11 hrs, a. m.**

L'actif mobilier de la faillite, consistant en : Machineries, fixtures et carton, etc., se montant d'après l'inventaire à \$626.65

Les dettes de livres suivant liste seront vendues séparément. \$279.37

Pour plus amples informations s'adresser à

**CHAS. DESMARTEAU**, Curateur, 1598 rue Notre-Dame, Montréal.

**MARCOTTE FRERES**, Encanteurs.

**Nous rappelons à nos abonnés que le prix de l'abonnement est strictement payable d'avance.**



Salaisons, Saïndoux, etc.		Prix en gros		Drogues et Produits Chimiques		Prix en gros	
Lard Canada Short Cut Mess	Prix en gros	Thés.		Acide tartrique... la lb.		Huile de ricin (castor), 1 oz. p. doz	
le quart	\$25 00	Japon commun à bon.	0 14 0 23	carbollique.....	0 40 0 45	" " " "	0 75
le 1/4 quart	12 75	bon à choix.....	0 18 0 40	oxalique.....	0 08 0 12	" " " "	0 90
Short Cut Clear		Nagasaki commun à bon	0 15 0 18	citrique.....	0 61 0 65	" de foie de morue, demiards	1 50
le qt. 23 00	24 00	Congou.....	0 15 0 50	Alun.....lb.	0 01 0 24	Wyeth's	
le 1/4 "	11 75	Oolong, bon à fin.....	0 45 0 50	Aloes du Cap.....	0 13 0 15	demiards par doz	6 50
Saïndoux:		Formosa.....	0 00 0 00	Borax raffiné.....	0 09 0 12	" par gal.	1 20 à 1 50
Pur de panne en saeux.....	\$2 50	Y. Hyson commun à bon	0 14 0 20	Bleu (carré).....	0 12 0 16	Trésor des nourrices,	par doz 1 45
Canistres de 19 lbs.....	12 1/2 c	moyen à choix	0 25 0 35	Bromure de Potass.....	0 38 0 42	Sirup Dr Coderre (5 p.c.)	" 1 75
" " 5 ".....	12 1/2 c	choix extra.....	0 60 0 65	Bicarbonate de Soude.....	0 00 2 50	Hop Bitters,	" 7 00
" " 3 ".....	12 1/2 c	Poud. à canon com. à bon	0 15 0 30	Richem. de Potasse.....	0 10 0 12	Radway Ready Relief,	" 1 75
Composé, Anchor en saeux	1 75	moyen à fin	0 24 0 46	Pearline, boîte.....	5 00 0 00	Pain Killer, par doz	1 75 à 2 00
Canistre de 10 lbs.....	87 c	fin à extra	0 57 0 30	Chlor. de Potasse.....	0 00 0 75	Eau de Cologne.....	1 50 0 00
" " 5 ".....	87 c	Impérial, moyen à bon	0 25 0 30	Camphre anglais.....lb.	0 85 0 90	" Hoyt's.....	1 85 0 00
" " 3 ".....	9 c	fin à extra.....	0 35 0 50	Canthre américain.....	0 00 0 75	Eau de Floride, Murray	
Jambons, la lb.....	13 13 1/2 c	Souchong.....	0 25 0 60	Chlor. de chaux.....	0 02 0 03	& Lanman.....	4 75 0 00
Saïndoux Fatbank		Vinaigres.		Crème de tartre.....	0 25 0 30	Essences.....	55c, \$1, 1 50 1 75
Standard, en saeux.....	2 03	Vinaigre Bordeaux.....	0 62 1/2 0 65	Cendres de soude.....	0 01 0 02	" café.....	\$2, 3 50 6 75
Globe.....	1 75	M. Lefebvre &		Couperose, 100 lbs.....	0 80 1 00	Spécialités de L. Robitaille, Joliette.	
Divers:		Cle. en eruche.....	1 50 0 00	Garance.....lb.	0 00 0 00	Elixir Résineux Pectoral	Doz. Gros. \$1 75 \$18 00
Lard fumé, la lb.....	0 12 0 12 1/2	Malt, gallon.....	0 55 0 00	Glycérine.....lb.	0 17 0 20	Restaurateur de Robson	3 50 38 00
Lard salé de l'Ouest le qrt	21 50 23 00	La Bruyère.....	1 60 0 00	Gomme arabique.....lb.	0 65 1 25	Pilul. antibill. du Dr Ney	1 50 15 00
Sel.		Eau de Javel		Gomme épinette.....lb.	0 25 0 00	Spéc. antiasthm. gr.	6 25 65 00
Sel fin, quart, 3 lbs.....	\$2 00 à \$3 00	de L. Cormond.....	0 70 7 50	Indigo Madras.....lb.	0 70 0 80	" petite	3 25 33 00
" " 5 lbs.....	2 75 2 80	Vins.		Indigo-Bengal.....lb.	1 50 1 75	Anticholérig. du Dr Ney	3 50 40 00
" " 7 lbs.....	2 40 2 60	Non Mousseux:		Soda à laver par 100 lbs.....	0 90 1 00	Salsepareille grande	7 00 90 00
Sel gros livré, sac.....	0 00 0 50	Bordeaux ord., caisse	3 00 3 50	Soda à pâte par baril.....	0 00 2 50	" petite	3 75 40 00
Sirops.		" gall.....	1 10 1 25	Soufre poudre.....	2 50 3 00	Onguent antiémor.	1 75 18 00
Sirup américain.....gal.	0 19 1/2 0 24	Bordeaux Médoc, caisse	5 65 6 65	Soufre bâtons.....	2 50 3 00	" antidart.	1 75 18 00
Amber.....	1/4 qts 0 30 0 00	St Julien, " "	6 65 7 65	Soda caustique 60° 100 lbs	2 75 3 00	" magique gr.	1 75 18 00
Extra V. B.....	0 35 0 38	Châteaux, " "	20 00 25 00	Soda caustique 70° 100 lbs	2 75 3 00	" magique pet.	1 00 10 00
Sirup canadien fins 2 lbs.	0 00 0 09	Bourgogne, caisse	8 00 12 00	Sels d'Epsom.....	1 75 3 00	Pommade " c. les cors "	1 75 18 00
" " 8 lbs.	0 00 0 33	gallon.....	06 00 00 00	Sel de soude.....100 lbs	0 90 0 95	Baume Catarrhal gr.	7 00 75 00
Sucres.		Sicile, gallon.....	1 40 1 60	Extrait de Campêche lb.	0 10 0 11	" petite "	3 50 36 00
Jaunes raffinés.....	0 04 1/2 0 05	Sherry, caisse.....	6 60 11 00	Extrait de en paquets lb.	0 12 0 14	Tue-douleur dentaire "	1 75 18 00
Boucauts et quarts.		gallon.....	00 00 00 00	Sulfate de morphine.....lb.	1 90 2 00	Poudre dépurative, Vink	1 75 18 00
Extra ground.....	qts 0 06 0 00	Porto, caisse.....	6 00 15 00	Sulfate de cuivre.....lb.	0 00 0 00	Spécifique du prof. Vink	6 00 65 00
" " " ".....	bte 0 06 0 00	gallon.....	00 00 00 00	Strychnine.....oz.	0 90 1 00	Vermifuge.....	4 00 42 00
Cut loaf.....	qts 0 05 1/2 0 00	Moselle, caisse.....	00 00 00 00	Sumac.....la tonne	70 00 75 00	Spavin-Cure grande	7 00 80 00
" " " ".....	qts 0 06 0 00	Sauternes.....	6 65 7 65	Opium.....lb.	4 00 4 25	" petite "	3 50 38 00
" " " ".....	bte 0 05 1/2 0 00	Graves.....	6 50 7 50	Phosphore.....lb.	0 00 0 75	Colic-Cure.....	3 00 33 00
" " " ".....	0 00 0 00	Mousseux:		Iodure de potasse.....lb.	3 75 4 00	Pastilles Vermif. français.	1 40 15 00
Powdered.....	qts 0 05 1/2 0 00	Champagne Mumm, c.....	26 00 28 00	Quinine.....oz.	0 40 0 45	Spécialités de Wallace Dawson.	
" " " ".....	bte 0 06 0 00	Arthur Roederer, c.....	25 00 27 00	Salpêtre.....lb.	0 07 0 08	Spécifique du Dr Noswood	Doz. Gros. 3 50 36 00
Extra granulé.....	qts 0 05 1/2 0 00	Vve Cliquot, caisse.....	30 00 32 00	Vert de Paris.....	0 00 0 00	(Dyspepsine).....	1 75 18 00
" " " ".....	qts 0 05 1/2 0 00	Pommery, caisse.....	31 00 33 00	Vitriol.....	0 05 0 08	Crème de Chocolat.....	1 75 18 00
" " " ".....	qts 0 05 1/2 0 00	Morizet, caisse.....	25 00 27 00	Produits Pharmaceutiques.		Stop-it.....	1 00 9 00
" " " ".....	qts 0 05 1/2 0 00	Fréminet, caisse.....	26 00 27 00	Huile de ricin (castor), la lb.	0 10 à 0 11	Rheumatic Cure.....	4 00 45 00
Sulf.		Bourgogne Mousseux, c.....	00 00 00 00	" " " " 1 oz. p. doz	0 35	Morrhuo-Creosol. & flac.....	4 00 42 00
Sulf raffiné, la livre.....	0 05 1/2 à 0 06	Moselle Mousseux, c.....	00 00 00 00	" " " " 2 "	0 50	" flacon.....	8 00 84 00
Sulf brut.....	0 03 à 0 04	Hock Mousseux, caisse.....	00 00 00 00			Romède du Dr Park.....	8 00 84 00

**BLACKSTONE :: CIGAR :: FACTORY**  
**VILLENEUVE & CO.**

Fabricants des Célèbres Marques de Cigares

**ABERDEEN, :: PAUL JONES, :: MELROSE,**  
**BLACKSTONE, : LITTLE BUCK.**

Sans exception les meilleurs Cigares du marche.

**PRODUITS DES RR. PERES TRAPPISTES D'OKA**

VINS DE MESSE, DE TABLE, BEURRE FIN.

**FROMAGE DE LA TRAPPE D'OKA.**

Ces fromages fabriques par un Frere Trappiste venu du Port du Salut, France, a les memes qualites que le fameux fromage du Port du Salut qui a obtenu les grandes medailles de Londres et de Paris.

SEULS DEPOSITAIRES:

**AND. BRISSET & FILS, IMPORTATEURS,**

21, 23, 25, rue Gosford et rue du Champ de Mars, Montreal.

**Pilules Antibiliaeuses.**



MARQUE DE COMMERCE

**Du Dr NEY**

Remèdes par excellence contre les Affections Biliaeuses: Torpeur du foie, Excès de bile et autres indispositions qui en découlent: Constipation, Perte d'appétit, Maux de tête, etc.

Le Dr D. Marsolais, praticien distingué, écrit ce qui suit:

Voilà plusieurs années que je fais usage des Pilules Antibiliaeuses du Dr Ney et je me trouve très bien de leur emploi.

Je ne puis que faire l'éloge de leur composition que vous avez bien voulu me faire connaître. Ne contenant pas de mercure, elles peuvent être administrées sans danger dans une foule de cas où les pilules mercurielles seraient tout à fait nuisibles.

Non-seulement je fais un usage considérable de ces Pilules pour mes patients, mais j'en ai aussi employées en maintes circonstances pour moi-même et le résultat a été des plus satisfaisants.

C'est donc avec plaisir que j'en recommande l'usage aux personnes qui ont besoin d'un purgatif DOUX, EFFICACE, ET INOFFENSIF.

Lavaltrie, 1er mai 1887. Dr D. MARSOLAIS.

EN VENTE PARTOUT

SEUL PROPRIÉTAIRE

**L. ROBITAILLE, Chimiste**  
**JOLIETTE, P. Q.**

PRIX SEULEMENT 25 CTS LA BOITE.

H. C. LETOURNEUX, pres. C. LETOURNEUX, vice-pres. J. LETOURNEUX, sec. tr.

**LETOURNEUX, FILS & CIE**

MARCHANDS-FERRONNIERS

Nos 261, 263 et 265, RUE ST-PAUL, MONTREAL.

A l'enseigne de l'Enclume.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 19 OCTOBRE 1893.

**Prix en gros**

*Spécialités de Picault & Contant.*

Elixir Pulmon. Balsam.	Doz. Gros.	\$1 75	\$18 00
Biscuit Purgat. Parisien	1 20	12 00	
Pastille à vers.	1 70	15 00	
Poudre de condition	1 lb.	0 80	7 20
" " "	1 lb.	1 25	13 00
" " "	1 lb.	1 80	18 00
Huile d. foied. morue	8 oz	18 00	
" " "	6 oz	15 00	
Emulsion " "		4 00	
Huile Vétérinaire		1 50	
Essence d'épinette		0 80	

*Spécialité de L. R. Bariden.*

Baume Rhumal	Doz. Gros.	1 75	20 00
" par 5 grosses.	00 00	18 00	
5 p. c. 30 jours.			

*Spécialité de A. C. Dionne.*

Sirup de merlisier compos.	\$1 50	0 00	
----------------------------	--------	------	--

*Spécialité du Dr. J. G. Lavolette*

Sirup de Térébenthine.	Doz. Gros.	2 00	21 00
Petits flacons	4 00	12 00	
Grands flacons	2 00	12 00	
5 p. c., 30 jours.			

**Cuir et peaux.**

*Cuir à semelles.*

Spanish No 1 18 lbs en moy.	0 20	0 22	
" " 25 " et au-des.	0 19	0 20	
" " léger.	0 17	0 18	
" No 2	0 16	0 16 1/2	
" 18 lbs en moy.	0 18	0 20	
Zanzibar	0 16	0 00	
Slaughter sole No 1 steers.	0 21	0 23	
" " " p. or 1.0	0 20	0 22	
" " " No 2	0 18	0 19	
" " " sans acide.	0 00	0 19	
" " " union crop No 1.0	0 23	0 00	
" " " No 2.0	0 22	0 00	

**Prix en gros**

Harnais finis à la main	p. lb.	0 25	0 26
" No. 2		0 23	0 24
finis à la roue	p. lb.	0 22	0 24
" No. 2		0 21	0 23
" taureau	p. lb.	0 19	0 20
Vache cirée mince.	p. lb.	0 00	0 28
" forte No. 1	p. lb.	0 21	0 25
Vache grain. pesante	p. lb.	0 24	0 26
" Hm. M. Lam le p.		0 11	0 12
" écossaise	p. lb.	0 25	0 27
Taure française	p. pied.	0 10	0 85
" anglaise		0 00	0 70
" canadienne		0 57	0 60
Veau can. 25 à 30 lbs	p. lb.	0 60	0 70
" 36 à 45	p. lb.	0 57	0 62 1/2
" 45 et plus	p. lb.	0 55	0 57 1/2
Vachefendu moy. Ont.	p. lb.	0 15	0 17
" forte de Q.	p. lb.	0 14	0 16
" mince	p. lb.	0 17	0 00
Vache vernie.	le pied.	0 00	0 16
" d'Ontario		0 16	0 19
Cuir verni uni, grainé		0 00	0 16
Mouton mince	la doz.	5 00	9 00
" épais	p. lb.	0 40	0 45
Dongola glacé, ord. le pied.	0 11	0 20	
Kid Chevette		0 20	0 38
Chèvre des Indes glacé		0 15	0 00
Kangourou		0 38	0 45
Dongola dull		0 11	0 20
Buff d'Ontario H.	0 13	HM.	0 12 1/2
" M.	0 12	L.	0 11 1/2
Buff d'Ontario No 2		0 00	0 10
Buff de Québec H.	0 11 1/2	HM.	0 11 1/2
" M.	0 10 1/2	L.	0 10
Buff de Québec No 2		0 00	0 09
Glove Grain Ontario		0 00	0 11
" Québec		0 00	0 10
Pebble " Ontario		0 00	0 11 1/2
" " Québec		0 00	0 10 1/2
Cuir à bourrure No 1	0 22	No 2	0 20

*Cuir à Retture.*

Maroquin large	doz.	\$21 00	\$36 00
" petit		18 00	22 00
" persian		12 00	20 00
Veau de loi, itm.	\$48 00	S. Royal	\$40 00
" " " "		Royal	38 00
Veau de loi	M. \$30 00	D.	\$20 00
Vache Russe en peau la pièce.			18 00
" " imitation le pied			0 30
" " seal			0 20
Veau de Russie	doz.	72 00	

**Prix en gros.**

*Peaux. Prix payés aux bouchers.*

Peaux vertes, par 100 lbs.	No. 1	\$1 00	
" do	No. 2	3 00	
" do	No. 3	2 00	
Veaux, la livre		0 07	
Agneaux, la pièce		0 60 à 0 65	
Moutons, laine		0 90 à 1 05	
Moutons, tondus		0 00 à 0 00	
Les tanneurs paient		60 cts	
pl's pour les peaux assorties et inspectées.			
Peaux de l'Ouest	No. 1	4 50	
" do do do	No. 2	3 50	

**Laines.**

Toison du Canada, la lb.	0 18 à 0 20	
Arrachée, non assort.	0 18 à 0 20	

**Chaussures.**

Brogans	\$0 75 à 1 00		
Cobourgs	0 90	1 10	0 80
Split Balmorals	0 85	1 10	0 80
Kip	1 15	1 40	0 90
Buff	1 20	1 90	1 00
Veau	1 95	3 85	
Buff Congress	1 20	2 10	
Veau	2 10	3 40	
Split boots	1 40	2 15	1 25
Kip	2 00	2 90	1 60
Veau	2 75	3 90	
Bottes en feutre	1 50	2 00	
" "	1 70	2 50	
Wigwams	0 65	0 90	
Mocassins	1 50	2 15	

**A CHEVILLE.**

Split Boots	\$0 60 à 0 70		
Split Balmorals	0 75	1 05	0 70
Kip	1 00	1 10	0 85
Buff	0 80	1 25	0 80
Pebble	1 00	1 25	0 90
Buff Bals clous en cuir	1 00	1 15	0 90

**A COUTURE.**

Pebbles Boutonnées	1 05	1 30	0 95
Buff lustré	1 10	1 20	0 95
Pebble	1 10	1 50	0 85
Lustré	1 25	1 50	0 80
Chèvre	1 50	1 90	1 20
Veau poli	1 30	1 60	1 10
Cheveau français	1 80	3 50	1 90
" canadien	1 49	2 75	1 20

**Prix en gros.**

A, extra supérieure,	"	0 20 à 0 21	
B, supérieure,	"	0 10 à 0 16	
Noire,	"	0 17 à 0 18	
Cap de B. E. en suint,	"	0 11 à 0 16	
Australie, lavée,	"	0 00 à 0 00	
Buenos Ayres,	"	0 32 à 0 35	
Natal, en suint,	"	0 00 à 0 00	

**Fourrures.**

*Prix payés à Montréal.*

Vison, la pièce	\$1 00 à \$1 50	
Rat musqué (printemps)	0 18	0 00
Marte, No. 1	0 90	1 00
Renard roux	1 00	1 30
Loup-cervier	2 50	4 00
Bête puante	0 40	0 75
Ours	12 00	20 00
Castor, la livre	3 00	4 00
Chat sauvage	0 40	0 60

**Prix en gros.**

Hommes.	Garçons.	Enfants.
\$0 75 à 1 00	\$0 70 à 0 80	\$0 65 à 0 75
0 90	0 80	0 95
0 85	0 80	1 05
1 15	1 40	0 90
1 20	1 90	1 00
1 95	3 85	
1 20	2 10	
2 10	3 40	
1 40	2 15	1 25
2 00	2 90	1 60
2 75	3 90	
1 50	2 00	
1 70	2 50	
0 65	0 90	
1 50	2 15	

**Femmes.**

0 75	1 05	0 70
1 00	1 10	0 85
0 80	1 25	0 80
1 00	1 25	0 90
1 00	1 15	0 90

**Filles.**

\$0 55 à 0 70	\$0 50 à 0 50
0 70	0 85
0 85	1 00
0 80	1 00
0 90	1 00

**Enfants.**

\$0 40 à 0 50	\$0 50 à 0 60	\$0 65 à 0 75
0 70	0 85	0 70
0 85	1 00	0 65
0 80	1 00	0 70
0 50	0 65	0 50
0 50	0 65	0 50

**MAISON LAURENT, LAFORCE & BOURDEAU**  
Fondée en 1860.  
No 1637 Rue Notre-Dame, Montréal.

Téléphone-Bell 1297.  
SEULS IMPORTATEURS DES CELEBRES PIANOS  
HARDMAN, de New York, MARSHALL & WENDELL, d'Albany, N. Y., IVERS & POND, de Boston,  
Et des meilleurs PIANOS et ORGUES fabriqués au Canada.

Cette maison, si avantageusement connue par l'excellence des Instruments qu'elle offre en vente, et par la satisfaction générale qu'elle a toujours donnée pendant plus de trente années d'existence, mérite à juste titre la confiance illimitée dont elle a toujours joui  
REPARATIONS ET ECHANGES à des conditions très acceptables, et toutes sortes de PIANOS D'OCCASION en mains.

**PAPINEAU LIME CO.**  
FOURS A CHAUX DE DESJARDINS  
Traverse C. P. R., Chemin Papineau  
Bureau, - - - - - 706 Rue Craig, Montreal,  
(H. McLaren & Cie)  
La meilleure qualité de Chaux, fraîche cuite, livrée promptement, telle que requis,  
TELEPHONE No 7367.

**LAPORTE, MARTIN & CIE**  
MONTREAL.  
Nous offrons pour livraison immédiate les Conserves alimentaires suivantes que nous recevons actuellement:  
**TOMATES, POIS, FEVES, BLE D'INDE, HOMARD, SAUMON,** Toutes marques de choix.  
Nous recommandons spécialement saumon marque "TRIDENT" qualité insurpassable.  
B.—DEMANDEZ NOS PRIX.

**Sirup de Terebenthine**  
DU  
**DR LAVIOLETTE**  
En vente chez tous les épiciers de gros.  
Propriétaire; J. G. LAVIOLETTE, M.D., 232, rue St-Paul.  
Voir aux prix-courants les prix pour détailliers.  
**L. J. HERARD**  
— MARCHAND DE —  
**Ferronnerie, Outils, Quincailleries, Ustensiles de Cuisine, etc.**  
No. 26 rue St-Laurent.  
Téléphone Bell 6864. - - - MONTREAL.

A. DEMERS. Tél. 589. C. BRUNET.  
Faisant affaire sous les noms de  
**DRAPEAU, SAVIGNAC & CIE**  
140 Grande Rue St-Laurent, Montreal  
**FERBLANTIER, PLOMBIER, COUVREUR,**  
Et Poseurs d'Appareils de Chauffage  
Assortiment très varié et complet d'Ustensiles de cuisine, Coutellerie, Lampes, Gazeliers, Brackets, Globes, etc., à des prix très modérés.  
Ils se chargent de tout ouvrage, tel que Couverture en Ardoise, en Ferblanc, en Tôle galvanisée, et toutes espèces de réparations à des prix très modérés.  
Spécialité pour la pose et les réparations de Fournaises à eau chaude, à vapeur, haute et basse pression, et Fournaises à l'air chaud.  
Fournaises à l'eau chaude et à l'air chaud combinés.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 19 OCTOBRE 1893.

Prix en gros		Prix en gros		Prix en gros		Prix en gros	
<b>Fers et Métaux.</b>		<b>Clous à river par 100 lbs :</b>		<b>Glengarnock</b>		<b>No 1</b>	
<b>FERRONNERIE ET QUINCALLERIE.</b>		1 pouces ..... 4 75		0 00 00 00		2..... 4 50 5 00	
<b>Fers à cheval :</b>		1 1/2 " ..... 4 25		Carnbroe ..... 17 00 17 50		3..... 4 25 4 50	
Ordinaires, au baril..... 3 65 0 00		2 " ..... 3 40		Eglinton ..... 17 25 17 75		sec..... 5 50 6 00	
do par 25 barils..... 3 50 0 00		2 1/2 " ..... 3 00		hotts..... 00 00 00 00		Rouge de Paris, Red Lead 4 00 5 00	
En acier..... 0 00 0 00		3 " ..... 3 25		Canadienne..... 17 00 17 25		Rouge de Venise, Anglais 1 75 2 00	
<b>Fers à repasser :</b> par lb		Clous d'acier..... 10c en sus		Canadien par 100 lbs 1 95 2 00		Ocre jaune..... 1 75 2 00	
Pêches : Coupées, toutes		Clous galvanisés, par 100 lbs. \$9 25		Anglais..... 2 25 2 30		Ocre rouge..... 1 75 2 00	
dimensions..... par 100 lbs 3 15 3 75		Clous à ardoise..... 4 50		Affiné..... 2 55 2 65		Blanc de Céruse..... 0 50 0 60	
Pressées, do. Esc. 2 1/2 p.c.		Clous à cheval No 7..... 2 16		De Suède..... 3 75 4 00		Peintures préparées, gal..... 1 00 1 20	
7-16..... 3 00 0 00		" 8..... 2 07		De Norvège..... 3 75 4 00		Huile de lin crue..... 0 61 0 62	
" 4..... 2 25 0 00		" 9 et 10..... 1 98		Lowmoor..... 6 50 0 00		" bouillie..... 0 63 0 64	
" 5-16..... 4 50 0 00		<b>Limes, râpes et tiers points :</b>		" on verge..... 0 09 0 10		Ess. de Térébenthine..... 0 46 0 47	
" 4..... 4 75 0 00		1ère qualité, escompte... 50 \$0 00		<b>Feuillard.</b>		Mastic par 100 lbs..... 2 60 2 50	
<b>Fil de fer :</b>		2me qualité, "..... 60 0 00		Acercer..... par 100 lbs 2 40 2 60		Papier goudronné, la lb..... 0 01 0 02	
Poil, de No 0 à No 8, par		Miches de tanière, esc..... 60 0 00		Double..... 2 40 2 60		Papier feutre, le rouleau 0 65 0 00	
100 lbs Esc-15 p.c..... 2 60 0 00		Tarières..... 40 0 00		<b>Tôles.</b>		<b>VERRES A VITRES</b>	
Galvanisé..... 3 35 0 00		Vis, à bois, escompte..... 77 0 00		Noire, Nos 10 à 20, p. 100 lbs 2 50 2 60		United 14 à 25... 1 30 à 1 40 50 pds.	
Huilé et brûlé..... 2 70 0 00		Boulons à voituré, esc..... 70 0 00		" 22 à 24..... 2 30 2 40		" 41 50... 3 25 3 40 100 pds.	
Esc. 20 p.c.		Boulons à bandage..... 55 0 00		" 26 par 100 lbs 2 40 2 50		" 51 10... 3 50 3 65 "	
Brûlé, pour tuyau, la lb. 0 06 0 08		Boulons à lissage..... 65 0 00		" 28 par 100 lbs 2 50 2 60		" 61 70... 3 80 3 90 "	
<b>FIL de laiton, à collots</b>		<b>Métaux.</b>		Galvanisée Morewood..... 0 06 0 06 1/2		" 71 80... 4 30 4 40 "	
par lb 0 35 0 40		<b>Cuivre.</b>		Queen's head..... 0 05 0 05 1/2		" 81 85... 4 80 4 90 "	
Fontes Mallables " 0 09 0 10		Lingots..... \$ c. 8 c.		Etamée, No. 21, 72x30..... 0 07 1/2		" 85 90... 6 30 6 40 "	
Enclumes..... 0 10 0 11		En feuille..... 0 25 0 26		" No. 26..... 0 08		" 91 95..... "	
<b>Charnières :</b>		<b>Etain.</b>		" No. 28, 81x36 p. 100 lbs. 0 08		<b>TUYAUX.</b>	
T et "Strap"..... par lb 0 05 0 05 1/2		Lingots..... 0 23 0 21		Rusale, Nos 8, 9 et 10, par lb..... 0 11		(Escompte 50 p. c.)	
Strap et Gonds filetés 0 04 0 05		Barres..... 0 24 0 25		Canada, par botte..... 2 50 0 00		<b>Tuyaux en grès :</b>	
<b>CLOUS, etc.</b>		<b>Plomb.</b>		<b>Ferblanc.</b>		4 pcs. par longueur de 3 pd... \$0 45	
Clous coupés à chaud :		Saumons..... par lb 0 03 0 03 1/2		Coke I C par botte..... 3 75		6 " " " " " " " " 0 60	
De 5 1/2 à 6 pcs, par 100 lbs \$2 25		Barres..... 0 04 0 05		Charbon de bois I C par botte..... 4 00		9 " " " " " " " " 0 90	
5 pcs..... 2 30		Feuilles..... 0 05 0 05 1/2		" I X..... 5 00		12 " " " " " " " " 1 26	
4 à 4 1/2 "..... 2 35		De chasse..... 0 06 0 00		Pour chaq. X additionnel extra 1 00		15 " " " " " " " " 2 10	
3 1/2 à 4 "..... 2 40		Tuyau..... par 100 lbs 5 25 5 5 1/2		Charbon de bois D C.....		18 " " " " " " " " 2 70	
3 pcs..... 2 45		<b>Zinc.</b>		Ferblanc terne..... 7 00 7 50		<b>Coudes ronds :</b>	
2 1/2 à 2 1/2 "..... 2 50		Lingots, Spelter par lb 0 05 1/2 0 06		<b>Matériaux de Construction</b>		4 pouces chacun..... 0 75	
2 à 2 1/2 "..... 2 65		Feuilles, No. 8..... 0 06 0 06 1/2		<b>CEMENTS</b>		6 " " " " " " " " 1 00	
1 1/2 à 1 1/2 "..... 2 75		<b>Acier.</b>		Ciment de Portland..... 2 00 2 50		9 " " " " " " " " 1 75	
1 1/2 pouce..... 3 25		A ressort..... par 100 lbs 3 00 3 25		PIA're calciné..... 1 80 2 00		12 " " " " " " " " 2 50	
<b>Clous coupés à froid :</b>		A lisse..... 2 25 2 50		Chaux, maçonne p. 100 lbs 0 40 0 00		<b>Tuyaux de réduction :</b>	
De 1 1/2 à 1 1/2 pes, par 100 lbs 2 75		Américain..... 5 50 6 00		<b>PLATRE POUR LA TERRE</b>		6 x 4 pouces chacun..... 1 40	
1 1/2 pouce..... 3 15		A bandage..... 2 50 2 75		Le quart..... 0 95 1 00		9 x 6 " " " " " " " " 1 90	
<b>Clous à finir par 100 lbs :</b>		A pince..... 3 25 3 50		Au char..... 0 00 0 95		12 x 9 " " " " " " " " 2 75	
1 pouce..... 4 50		Fendu..... par lb 0 12 0 13		<b>BRIQUE'S</b>		<b>Connection simple carrée ou</b>	
1 1/2 "..... 4 00		Poule, ordinaire..... 0 00 0 07		De Montréal..... 7 50 8 00		<b>fausse tquerre :</b>	
1 1/2 à 1 1/2 "..... 3 60		De mécanicien..... 0 00 0 04		Du bord de l'eau..... 4 50 5 00		4 x 4 pouces chacun..... 0 90	
2 et 2 1/2 "..... 3 40		<b>Fontes.</b>		Réfractaires..... 21 00 23 00		6 x 4 " " " " " " " " 1 50	
2 1/2 à 2 1/2 "..... 3 25		Coltress..... par tonne 17 25 18 00		Brique pressée..... 25 00 35 00		6 x 6 " " " " " " " " 1 50	
3 à 6 "..... 3 10		Calder..... 0 00 0 00		<b>PEINTURES</b>		9 x 6 " " " " " " " " 2 10	
<b>Clous à quarts par 100 lbs</b>		Langloan..... 0 00 18 50		Blanc de p omb pur, par baril de		9 x 9 " " " " " " " " 2 10	
1 pouce..... 4 00		Summerlee..... 18 50 19 00		25 à 110 lbs..... 5 50 6 00		12 x 9 " " " " " " " " 3 00	
1 1/2 "..... 3 75		Gartscherrie..... 00 00 00 00				12 x 12 " " " " " " " " 3 00	

# TOMATES

En boîtes de 8 lbs., Qualité Garantie  
A 80 CTS LA DOUZ.

**N. QUINTAL & FILS**  
EPICIERS EN GROS

274 rue St-Paul, - - Montreal

Fondée en 1867.

**L. W. TELMOSSÉ & CIE**

(Successors de Gaucher et Tolmossé)

Importateurs d'Épicerie, Vins, Liqueurs, Conserves Alimentaires, Etc.  
87 et 89 rue des Commissaires, 242, 244 et 246 rue St-Paul, Montréal.

N. B.—Nous faisons une spécialité des Vins de Messé, Sicile, Tarragonne, et nous tenons constamment en mains les vins de Sauterne et Clarets.

## REDUCTION DE 50 P. C.

Dans les taux d'assurance sur bâtisses situées dans la cité de Montréal, effectuée depuis les mois de mai 1891.

— PAR LA —

**Cie d'Assurance Mutuelle contre le Feu**

DE LA CITE DE MONTREAL

Bureau : No. 9 Côte Saint-Lambert

# MATHIEU FRERES

NEGOCIANTS EN VINS

— SONT —

## DÉMÉNAGÉS

— AUX —

Nos 21 et 23, rue De Bresoles

MONTREAL.

The JAMES ROBERTSON CO., limitée

Marchands de METAUX et Fabricants de TUYAUX en PLOMB

Coudes en plomb comprimé, PLOMB DE CHASSE, Mastic, BLANC DE PLOMB. Spécialité de l'enveloppe des FILS ELECTRIQUES avec du Blanc de Plomb; aussi SCIES RONDES, SCIES A MOULINS, GODENDARDS et autres scies.

Bureaux : 144 RUE WILLIAM  
Usines : coin des rues William et Dalhousie.  
MONTREAL.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 19 OCTOBRE 1893.

Prix en gros		Screenings		Bois de Service		Prix en gros	
<b>Connection double, carrée ou fausse équerre :</b>		Scotch Grate	do 2000	1 pouce strip shipping cull,	6 à 16 pieds	le M.	\$12 00 13 00
4 x 4 pouces chacun	1 40	Scotch Steam	do 2340	1, 1 et 2 pces.	do	do	12 00 13 00
6 x 4 "	1 90	Vale Grate	do 2000	1 pouce shipping cull sidings	do	do	14 00 16 00
6 x 6 "	1 90	Welsch Anthracite	do 2000	1, 1 et 2 pces	do	do	15 00 18 00
9 x 6 "	2 75	Pictou	do 2240	1 pouce qualité marchande	do	do	20 00 24 00
9 x 9 "	2 75	Cape Breton	do " "	1, 1 et 2 pces.	do	do	20 00 30 00
12 x 9 "	4 00	Glace Bay	do " "	1 pouce mill cull, strip, etc. No. 2	do	do	9 50 10 00
12 x 12 "	0 00	Sydney	do " "	1, 1 et 2 pces.	do	do	7 50 9 00
<b>Syphon :</b>		Reserve	do " "	1 pouce mill cull No. 1	do	do	11 00 12 00
4 pouces	simple. double.	Charbon de forge	do 2000	1, 1 et 2 pces.	do	do	9 00 12 00
6 "	1 40 2 00	Lehigh pour fond.	do " "	3 pces.	do	do	9 00 11 00
9 "	2 75 2 75	Coke	par chaldron 6.75. 7.00	do	do	do	6 00 8 00
12 "	2 75 3 30	" usage domestique	3.00	<b>Epinette.</b>			
<b>Tuyau à cheminée :</b>		" concassé.	3.50	1 pouce mill cull	5 à 9 pouces	do	9 00 10 00
9 pouces, par pied	0 25	* Selon distance et qualité.		1, 1 et 2 pces. mil cull	do	do	10 00 11 00
12 "	0 40			3 pouces mill cull	do	do	9 00 10 00
<b>Charbons.</b>		<b>Bois de chauffage.</b>		1, 1 et 2 pces. qualité march.	do	do	12 00 13 50
<b>PRIX DE DÉTAIL.</b>		Prix payé par marchands, aux chars, gare Hochelaga.		<b>Pruche.</b>			
Grate par tonne de 2000 lbs.	\$8 00	Erable la corde	\$4 75 à \$5 00	1, 2 et 3 pces	do	do	9 00 10 00
Furnace	do	Merisier	do 4 50 à 4 75	Colombages en pin, 2 x 3, 3 x 3 et 3 x 4—aux chars	do	do	10 00 11 00
Egg	do	Bouleau, &c.	do 0 00 à 0 00	Lattes—1ère qualité	do	do	1 80 2 00
Stove	do	Epinette	do 3 60 à 4 10	2ème do	do	do	1 40
Chestnut	do	Slabs par chars	do 28 00 à 31 00	Bardeaux pin XXX	16 pouces	do	2 90 3 00
Peanut	do	" en barge. Corde	do 2 30 à 3 00	do XX	do	do	2 40 2 50
	5 25	Rognures, le voyage	do 2 25 à 0 00	do X	do	do	1 50
				do 1ère qualité	18 pouces	do	3 00
				2ème do	do	do	1 75
<b>Prix de détail.</b>				Bardeaux cèdre XXX	16 pouces	do	2 90 3 00
Acajou de 1 à 3 pouces	le pied			do XX	do	do	2 40 2 50
Cèdre rouge 1 pouce	do			do X	do	do	1 50
Noyer noir 1 à 4 pouces	do			do 1ère qualité	18 pouces	do	3 00
Noyer noir 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8	do			2ème do	do	do	1 75
Cerisier 1 à 4 pouces	do			Bardeaux pruche marchande	do	do	1 50
Frêne 1 à 3 pouces	le M.			<b>Charpente en pin.</b>			
Merisier 1 à 4 pouces	do			de 16 à 24 pieds—3 x 6 à 3 x 11	do	do	16 00
Merisier 5 x 5, 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8	do			de 25 à 30 do do do	do	do	18 00
Erable 1 à 2 pouces	do			de 31 à 35 do do do	do	do	21 00
Orme 1 à 2 pouces	do			de 16 à 24 do —3 x 12 à 3 x 14	do	do	18 00
Noyer tendre 1 à 2 pouces	do			de 25 à 30 do do do	do	do	20 00
Cotonnier 1 à 4 pouces	do			de 31 à 35 do do do	do	do	23 00
Bois blanc 1 à 4 pouces	do			<b>Bois carré pin.</b>			
Chêne 1 à 2 pouces rouge	do			de 16 à 24 pieds—de 5 à 11 pouces carrés	do	do	17 00
Chêne 1 à 2 pouces blanc	do			de 25 à 30 do do do	do	do	19 00
<b>Plaquage (tencers) :</b>				de 31 à 35 do do do	do	do	21 00
Uni	par 100 pieds			de 16 à 24 do —de 12 à 14 pouces carrés	do	do	19 00
Français	do			de 25 à 30 do do do	do	do	21 00
Américain	la feuille			de 31 à 35 do do do	do	do	23 00
Erable piqué	do			<b>Charpente en pruche.</b>			
Noyer noir ondé	le pied			de 17 à 30 pieds jusqu'à 12 pouces	do	do	15 00
Acajou (mahogany)	do			Charpente en épinette	do	do	16 00
				do en épinette rouge	do	do	25 00 30 00

# H. R. IVES & CIE

Rue Queen, Montreal

MANUFACTURIERS

DES

## Ouvrages Artistiques en Fer Forgé

Grilles de Balcon en fer,  
Ornements de Chapitoux, etc.

ENTREPRENEURS

POUR

## OUVRAGE D'ARCHITECTURE EN FER

Escaliers en fer de toutes descriptions,  
Appuis ornementaux pour fenêtres,  
Grillages pour banques et bureaux,

Barrières et Grilles en cuivre, en électro-bronze et en fer,

Agencements d'écuries, ligne complète,  
Grillages pour Cages d'Ascenseurs et Ascenseurs,

De toute espèce de matériaux et très bien finis.

Monte-plats de sûreté,  
Réverbères pour trottoirs,  
Fontes sur commande.

Envoyez chercher les Estimés et les Listes de Prix.

# Propriétés à Vendre

— EN —

DIFFERENTS QUARTIERS DE LA VILLE

— ET DE LA —

Banlieue de Montréal.

S'ADRESSER :

A. & H. LIONAIS,

CHAMBRE 402

Batisse de la "New York Life"

Téléphone No 2547.

Boîte de Poste No 957.

AGENTS D'IMMEUBLES

**A VENDRE**

PAR

**J. N. BEAUDRY,**

AUDITEUR ET COMPTABLE

Agent d'Immeubles, de Successions, de Finances et d'Assurances, Louage de Maisons et Collection de loyers,

Prêts et Emprunts effectués aux taux les plus bas.

**Batisse "Imperial," Chambre 18**

Bell Tel. 2506.

\$7,750 RUE LAGAUCHETIERE, près des Allemands, deux bonnes maisons en pierre de taille et brique solide, 41 x 36, à deux étages avec soubassement et grenier, terrain 3027 pieds.

\$45,000 RUE ST. PAUL, près de St. François-Xavier, deux solides magasins à trois étages, de 28 et 31 x 49 avec entrepôts en arrière de 131 x 24, terrain 10,057 pieds.

\$20,000 RUE DES COMMISSAIRES, coin de St. François-Xavier, un superbe magasin et entrepôt en pierre de taille de 28.9 x 80.6, à quatre étages, superficie 2,367 pieds.

\$9,500 AVENUE DELORMIER, Magnifique maison double 42 x 40. Superficie du Terrain 10,000 pieds.

\$9,850 RUE ST. DENIS, Solide maison double en brique, 35 x 42. Superficie du Terrain 5,600 pieds.

Un grand nombre de lots vacants à Laprairie avoisinant la manufacture de briques pressées, et sur les rues St-Denis, Boyer, Amherst, Sherbrooke et Avenue Mont-Royal, de 25 centins à \$1 le pied et un grand nombre de terres à Conticook, pour les prix et dimension - desquelles les informations sont obtenues au bureau.

\$2,600 A LONGUEUIL, près de l'Eglise, un magasin et logements en bois et briques à 2 étages, couverture en ciment avec hangar et écurie, place très avantageuse pour le commerce, terrain 2,600 pieds en superficie.

\$7,000 A LAPRAIRIE, rue Ste-Marie, une maison en brique solide, solage en pierre, couverture en ferblanc de 42 x 30 à 3 étages bien finie avec cuisine en allonge, hangars, remises et écuries, 15 appartements, eau de l'aqueduc. Terrain 51 x 137 plus environ 38,000 pieds de terrain attenant, faisant front sur les rues Ange Gardien et St. Jacques. Voir les plans au bureau.

\$7,500 A BERTHIERVILLE, à vendre ou échanger pour une propriété de ville; une terre en parfait état de culture de 120 arpents en superficie, bien boisée, à un quart de mille en haut de l'Eglise, avec maison de 32 x 32, laiterie en brique, 3 granges, etc., \$1,500 comptant, balance à 6 p. c.

\$12,500 A LONGUEUIL, cette splendide maison de première classe en brique solide à quatre étages de 45 x 40 avec toutes les améliorations modernes et les dépendances désirables. Terrain 50,000 pieds en superficie.

\$7,200 RUE ST-HUBERT, entre Mignonne et Ontario, une maison récemment décorée à deux logements en pierre de taille et brique solide de 25 x 40, avec hangars et écuries. Terrain 25 x 50. Ruelle en arrière.

**FRED. R. ALLEY**

Achète, Vend et Échange

LES

**PROPRIETES**

Administration de Successions, Collection de Loyers, Placement d'Assurance.

BUREAU PRINCIPAL,

116 Rue ST-JACQUES, Montréal

Téléphone 1251.

Nous rappelons à nos abonnés que le prix de l'abonnement est strictement payable d'avance.

**J. CRADOCK SIMPSON & CIE,**

AGENTS D'IMMEUBLES ET DE FINANCES.

**OFFRENT EN VENTE—**

Résidences de première classe; bonnes maisons; propriétés commerciales et magnifiques dots à bâtir.

**OFFRENT A LOUER—**

Maisons meublées, maisons non-meublées et Magasins.

**FONT DES PRETS—**

Sur bonnes hypothèques à des taux d'intérêt très bas.

**ASSURENT—**

Les risques de tout genre dans les Compagnies de premier ordre

**ADMINISTRENT LES PROPRIETES—**

Pour les propriétaires ou fidéli-commissaires, au mieux de leurs intérêts.

**VENTE D'IMMEUBLES A L'ENCAIN—**

Tous les quinze jours, le MERCREDI.

**Bâtisse de l'Assurance "Guardian,"**

181, RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

TELEPHONE 714

**Ventes enregistrées**

Pendant la semaine terminée le 14 octobre 1893.

**MONTREAL EST****QUARTIER STE-MARIE**

Rue Champlain, partie du lot 651, quartier Ste-Marie; lisière de terrain vacant, vendue par Roch Marien à François Bélanger; prix \$150.00 (34917).

**QUARTIER ST-JACQUES**

Rue Rivard, lot 1202-43, quartier St-Jacques; terrain mesurant 20 x 70, maison Nos 240 et 242 rue Rivard, vendu par Joseph Brunet à Eustache Chapeau; prix \$2,150 (34919).

Rue St-André, lot 1207-180, quartier St-Jacques; terrain mesurant 24 x 94, maison Nos 683 et 685 rue St-André, vendu par J. B. M. Chabot à Michel Tavernier; prix \$2,500 (34920).

Rue Roy, la moitié indivise des lots 1211-54a et 55, quartier St-Jacques; terrains mesurant 249 x 106 chacun, avec échoppe, vendus par Siméon Labrèche à François Gobeil; prix \$750.00 (24927).

**MONTREAL OUEST****QUARTIER ST-ANTOINE.**

Rue Souvenir, lots 1639-48, 49 et 50, quartier St-Antoine; terrains mesurant 6891 en superficie, vacants, vendus par R. B. Angus et Thos. G. Shaughnessy à Alfred Fanteux; prix \$3,440.50 (124629).

Rue Dorchester, partie du lot 1637, quartier St-Antoine; terrain mesurant 66,301 p. en superficie, maison, cédé par R. P. J. A. Ricomes aux Pères Franciscaïns de l'Observance; prix \$40,000.

**HOCHELAGA****QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE**

Rue Pantaléon, parties des lots 15-1281 et 1282, quartier St-Jean-Baptiste; terrain mesurant 20 x 64, maison en bois et brique, Nos 77 et 79 rue Pantaléon, vendu par Mme Joseph Gauthier à Adé-lard Marsan; prix \$1,425 (48819).

Rue Pantaléon, parties des lots 40 et 39, quartier St-Jean-Baptiste; terrain mesurant 21 x 64, maison Nos 184 et 186 rue Pantaléon; vendu par Maxime Corbeil à Joseph Pigeon; prix \$450.00 (48756).

Rue Brébœuf, lot 7-45 et 46, quartier St-Jean-Baptiste; terrains mesurant 25

x 80 chacun, vacants, vendu par Olivier Bourbonnière à Chas et Alph. Croche-tière; prix \$600 00 (48732).

Rue Durham, lot 1-38, quartier St-Jean-Baptiste, terrain mesurant 25 x 96 vacant, vendu par Wm. Mann à Théophile C. Denis; prix \$437.50 (48736).

Rue Amherst, lot 8-10, quartier St-Jean-Baptiste; terrain mesurant 25 x 110 maison en bois et brique, Nos. 792 et 794 rue Amherst, vendu par Philomène Plante à François Bélanger; prix \$2,200 (48799).

**QUARTIER ST-GABRIEL**

Rue Napoléon (Charlevoix), lots 3327-1 et 3328-4 quartier St-Gabriel; terrains mesurant 2726 p. en superficie, maison Nos. 351 et 353 rue Charlevoix vendus par The Montreal Loan & Mortgage Co. à Thomas John Darling; prix \$1200 (48774).

Rue Ryde, lot 3399-103, quartier St-Gabriel; terrain mesurant 23 x 71, vacant, vendu par Robert Carr à Eliza Maria Tovey épouse de Chs. McLean; prix \$280 (48808).

**QUARTIER HOCHELAGA**

Rue Cuvillier, coin St-Catherine, lots 31-42 et 43, quartier Hochelaga; terrain mesurant 50 x 9), maison en bois et brique, Nos. 74 à 86 rue Cuvillier, et 9 rue Ste Catherine, vendu par Thomas John Darling à Joseph-Louis Barré; prix \$9,000 (48775).

**COTE ST-LOUIS**

Rue St-Hubert, lot 7-641 à 646, Côte St-Louis; terrains mesurant 25 x 100 chacun, vacants, vendu par Henry V. Meredith à Sophie Vandelaar, épouse de Toussaint Viau; prix \$750.00 (48764).

Avenue Mont-Royal, lot 329-148, Côte St-Louis; terrain mesurant 27 x 80, avec maisons, etc., vendu par Denis Charland à Georgiana Beaudry, épouse de Philippe Dupuis; prix \$1,150 (48794).

Avenue Mont-Royal, lot 328-147, Côte St-Louis; terrain mesurant 27 x 80, avec maison, etc., vendu par Stanislas Brault à Phyllis Blanchard; prix \$1,050 (48776).

Rue projetée, partie S. E. de la partie non subdivisée du lot 329, Côte St-Louis; terrain restant sur la partie non subdivisée de 329 après déduction des 200,000 p. vendus à Arthur Dubuc, vendu par Robert Elliott à Napoléon Laporte; prix \$9,000 (48823).

Rue St-Hubert, lot 7-848, Côte St-Louis; terrain mesurant 25 x 100, vacant, vendu par H. V. Meredith à Célestine Tanguay; prix \$64.72 (48755).

**MONTREAL ANNEXE.**

Avenue du Parc, lot 12-1-45 et 46, Montréal Annexe; terrains mesurant 50 x 110 chacun, vacants, vendus par Rienz Athel Mainwaring à Philias Comte; prix \$1,770.10 (48743).

Rue Hutchison, lots 12-11-29 à 32, 12-8, 23 et 24 Montréal Annexe; terrains mesurant les 3 premiers, 50 x 110-6 chacun, le quatrième 30 x 110-6 et les deux derniers, 20 x 110 chacun (superficie 27,625 pieds) vacants, vendus par Consolidated Land & Investment Co. à Alexander Sabiston; prix \$1,900.33 (48770).

**STE CUNÉGONDE**

Rue Albert, lot 733 Ste-Cunégonde; terrain mesurant 28.2 x 75, maison en brique, vendu par Adolphe Paquette à Thomas Mall; prix \$4,600 (48769).

Rue Delisle, lots 521 et 521, Ste-Cunégonde; terrains mesurant 28.2 x 75, maison Nos. 176 à 182 rue Delisle; vendus par P. P. Martin et son épouse à Guillaume Narcisse Ducharme; prix \$3,200 (48758).

**ST-HENRI**

Avenue Glen, P. N. E. du lot 1644, St-Henri; terrain irrégulier, vendu par Rémi Hilaire Bernier à la ville de St-Henri; prix \$1,189.10 (48806).

Rues Notre-Dame et St-Jean, lots 2241 et 2242, St-Henri; terrains mesurant 7788 pieds en superficie, vacants, vendus par Marie Ledoux, épouse d'Alfred Deschambault et autres à Frs. Xavier Paradis; prix \$5,062.20 (48753).

**COTE ST-ANTOINE**

Avenue Kensington, lot 278-34; Côte St-Antoine; terrain mesurant 50 x 106, maison, etc., vendu par George Maybank à Rufus Clement Holden; prix \$7,500 (48768).

Avenue Elm., lot 374-1-44, Côte St-Antoine; terrain mesurant 25 x 105, vacant, vendu par Harriett Meredith, veuve de Wm. Kittson, à Fanny Bradley, veuve de David Baird; prix \$1,378.13 (48751).

Avenue Lansdowne, partie du lot 22, Côte St-Antoine; terrain vacant, vendu par Mathews Hannigan à The Trustees of the Côte St-Antoine Methodist Church; prix \$1,699.20 (48745).

**NOTRE-DAME DE GRACES**

Chemin de la Côte St-Luc, lots 155 et 163, Notre-Dame de Grâces; terrain mesurant 74 arpents et 60 perches en superficie, vendu par The Canada Industrie Co. (Limited) à George H. L. Bland; prix \$110,000 (48801).

**Revue Immobilière.**

Montréal, 19 octobre 1893.

Si nous n'avions pas parmi les enregistrements de cette semaine la vente de la ferme Leduc, Côte St. Pierre et celle du "Bocage" au quartier St. Antoine, la liste des ventes cette semaine serait bien peu intéressante. La propriété du Bocage, cependant, ne fait que changer nominalement de propriétaire, le titre ayant été passé par le Révérend Père Recomes à sa congrégation qui est maintenant constituée en corporation.

Un M. Bland vient d'acheter 74 arpents et demi de terrain, faisant front sur deux chemins, celui de la Côte St. Luc et celui du Coteau St. Pierre, au prix de près de \$1,500 l'arpent.

Les lots à bâtir ont rapporté les prix suivants:—

Ville:	LE PIED.
Rue Souvenir.....	50c
" Brébeuf.....	15c
" Durham.....	13½c
" Ryde.....	17½c
<b>St Henri:</b>	
Rue Notre-Dame (Voie).....	65c
Côte St. Antoine:	
Avenue Elm.....	50c
Notre Dame de Grâces:	
Côte St. Luc.....	\$1,500 l'arpent.

L'approche de la session de la législature provinciale fait renaître chez plusieurs l'espérance que l'on va abolir la taxe sur les mutations d'immeubles. L'état du trésor, les récriminations du commerce contre les licences qui lui sont imposées, la facilité avec laquelle la taxe peut être perçue, nous disposent à croire qu'elle restera.

Voici les totaux des prix de vente par quartiers:

Quartier St-Marie.....	\$ 150.00
" St-Jacques.....	5 400.00
" St-Antoine.....	43,441.50
" St-Jean-Baptiste.....	5,112.50
" St-Gabriel.....	1,480.00
" Hochelag.....	9,000.00
Côte St-Louis.....	12,014.72
Montréal Annexe.....	3,670.43
Ste Cunégonde.....	7 800.00
St-Henri.....	6,251.30
Côte St-Antoine.....	10,577.33
Notre Dame de Grâces.....	110,000.00

Total.....	\$214,896.78
Semaine précédente.....	126 82.09
Ventes antérieures.....	7,726,398.15
Depuis le 1er janvier.....	\$8,068,116.02

Semaine correspondante.....	1892... \$ 115,095.25
".....	1891... 178,182.17
".....	1890... 124,444.86
".....	1889... 186,014.12
".....	1888... 161,335.00

A la même date 1892.....	\$10,899,638.52
".....	9,891,992.12
".....	8,160,000.20
".....	6,895,633.28
".....	6,009,971.53

Les placements sur hypothèques sont un peu au-dessous de la moyenne comme chiffre, mais ils restent encore actifs, les petits capitalistes semblant de plus en plus préférer ce genre de placements à l'achat de propriétés immobilières. Il n'y a pas le moindre doute que la taxe sur les mutations d'immeubles, d'un côté et de l'autre, l'exemption de taxe sur les placements hypothécaires favorisent ces derniers aux dépens de la propriété.

Nous trouvons cette semaine trois prêts à 5 p. c. pour \$3,000, \$6,000 et \$16,000 respectivement; trois aussi à 5½ p. c. pour \$6,000, \$7,000 et \$11,000. Les autres portent de 6 à 8 p. c.

**AGENTS D'IMMEUBLES**

**A VENDRE**

PAR

**G. E. L. DESAULNIERS,**

**AGENT D'IMMEUBLES**

**No. 62, RUE ST. JACQUES,**  
**MONTREAL.**

Telephone 9027.

\$27,500 A vendre, un bloc de maison formant le coin des rues Ontario et St. Hubert, contenant quatre magasins et plusieurs logements. Loué \$83 par mois.

\$3,600 Rue Delisle, Ste. Cunégonde. Une maison à quatre logements. Grand terrain.

Terrain à vendre coin des rues Notre-Dame et Visitation.

\$12,500 Rue Craig. — Une très bonne maison contenant deux magasins et logements. Loué \$1330.

\$10,200 Rue Willie, près du carré; très beau site, très bien construit, beau placement. Conditions faciles.

Terrain à vendre, coin des rues Notre-Dame et élinelle.

\$10,000 Une très belle résidence rue St. Denis, près du carré St. Louis. Conditions faciles.

\$15,000 Rue Ontario. — Une maison contenant trois magasins, dans la partie commerciale.

A vendre. — Un beau moulin à farine, avec un beau pouvoir d'eau; ainsi que deux cents arpents de terre sur la rivière Ottawa.

\$3,600 Rue Champlain, près de la rue Ontario. Une bonne maison contenant six logements. Condition: \$60 comptant.

\$650 A vendre à St. Vincent-de-Paul une maison dans le village, près de l'église, avec un beau terrain, ainsi que deux fourneaux à chaux.

\$3,500 A vendre rue Gain, une maison contenant quatre logements. Conditions faciles.

**AVIS.**

Ceux qui désirent vendre leurs propriétés sont invités à s'adresser au soussigné. Si vous désirez acheter quelques propriétés sur demande, je vous enverrai un catalogue contenant un grand nombre de bonnes propriétés.

**G. E. L. DESAULNIERS,**

62, rue Saint-Jacques.

Heures de bureau: de 9 heures à midi.  
Bureau du soir: 101, rue Visitation.

**C. J. McCuaig,** **R. A. Mainwaring**  
Toronto. Montréal.

**McCUAIG & MAINWARING**

DE MONTREAL ET TORONTO

**COURTIERS D'IMMEUBLES**  
**ET PLACEMENTS**

— BUREAUX —

**147 RUE ST-JACQUES,** **18 RUE VICTORIA**  
MONTREAL. TORONTO.

Téléphone Bell 2433

Tous les marchands devraient lire "Le Prix Courant."

Voici les totaux des prêts par catégories de prêteurs:—

Cies de prêts.....	\$11,000
Assurances.....	1,200
Autres corporations.....	16,000
Successions.....	3,000
Particuliers.....	52,631
<b>Total.....</b>	<b>\$83,831</b>
Semaine précédente.....	141,150
Semaines antérieures.....	6,401,722
Depuis le 1er janvier.....	\$6,626,708
Semaine correspondante. 1892....	\$156,343
" " 1891....	117,781
" " 1890....	107,226
" " 1889....	144,941
" " 1888....	65,242
A la même date 1892.....	\$6,377,769
" " 1891.....	5,272,984
" " 1890.....	4,030,090
" " 1889.....	3,883,233
" " 1888.....	3,376,803

Afin d'éviter tout retard et toute erreur dans la réception des correspondances, prière d'adresser lettres et communications comme suit :

" Le Prix Courant,"

Montréal.

## La Construction.

### NOTES.

Les architectes de la ville ont un bon nombre de contrats en préparation, mais ils ne sont pas encore prêts à donner les travaux.

M. Casimir St-Jean est à préparer les plans pour la décoration intérieure de l'église de St Ephrem d'Upton et pour la construction d'une sacristie.

### SOUSSIONS DEMANDÉES.

Le département des chemins de la cité demande des soumissions pour la construction de canaux d'égouts dans les rues suivantes :

Avenue Atwater, entre les rues Ste Catherine et Sherbrooke.

Rue Bourgeois, entre les rues Leber et Nelson (projetée).

Rue Charron, entre la rue Leber et la levée.

Rue Montcalm, entre les rues Craig et Notre-Dame.

Rue Prince Arthur, entre les rues Lorne et Université.

Les soumissions seront reçues jusqu'à midi, mercredi, le 18 octobre.

Le Comité de l'eau de Montréal a décidé de demander des soumissions pour la fourniture de chaudières (bouilloires) pouvant donner une force de 600 chevaux-vapeur, pour la nouvelle pompe achetée à Chicago.

On a décidé de faire poser des urinoirs sanitaires dans la prison du comté de Carleton. Ont, s'adresser au conseil du comté.

Les Revdes Sœurs de St-Ephrem d'Upton construisent actuellement une addition à leur joli couvent. Cette nouvelle bâtisse de 45 x 33 pieds est destinée au pensionnat des petits garçons.

Les contrats pour la nouvelle église de Magog ont été donnés, comme suit : maçonnerie, M. Jos. Dubuc ; charpente et menuiserie, M. J. Bte Read, de St-Jean. Le prix de ces deux contrats est de \$16,000, M. Verret de Sherbrooke est l'architecte.

Le département des Travaux Publics, à Ottawa, recevra des soumissions jusqu'à midi le 24 novembre pour le prolongement vers la rive de la pile de St-Irénée, comté de Charlevoix. Les plans et devis sont au bureau de poste à St-Irénée, et à Québec et au département à Ottawa.

Le conseil de ville d'Aylmer, P Q vient d'adopter un règlement pour la construction d'un système de distribution d'eau et d'égouts, le règlement devra être ratifié par le vote des électeurs municipaux.

Le conseil de ville de St-Henri de Montréal, a décidé de demander des soumissions pour la fourniture de pierre à macadam pour les rues.

La ville de Waterloo, P. Q., demande des soumissions pour la construction d'une station de pompes.

La cité d'Ottawa, demande des soumissions pour la construction d'un hôpital pour les maladies contagieuses. Les plans et devis sont déposés chez M. Stalker, architecte. Les soumissions seront reçues jusqu'au 23 octobre à 4 heures, au bureau du greffier de la cité.

### NOTAIRES

**A. J. H. ST-DENIS, L.L.B.**

#### NOTAIRE

No. 62 rue St-Jacques, Montréal

Résidence, 168 rue St-Denis.

Argent à prêter sur billets et hypothèques. Téléphone 6027.

**P. A. BEAUDOIN, L.L.B.**

#### NOTAIRE.

ARGENT A PRÊTER sur hypothèque et propriétés achetées et vendues.

107 ST-JACQUES, MONTREAL.

Téléphone 2421. — 1er étage. Chambres 18 et 20, Bâtisse "Impérial."

Etes-vous intéressé dans la propriété foncière ? Lisez "Le Prix Courant."

### ARCHITECTES

B. P. Tiroir 509.

Téléphone 704.

**Théo. DAoust**

(Ci-devant de Daoust & Gendron)

**Architecte et Evalueur**

162 RUE ST-JACQUES, MONTRÉAL

2me Etage. Bloc Barron. Elevateur.

**J. HAYNES**

Architecte. Ingénieur Civil et Mécanicien. Solliciteur de Brevets.

180 RUE ST-JACQUES, MONTREAL  
Tél. Bell, 1723. - - 3e étage, Chambre 8.

**J. EMILE VANIER,**

(Ancien élève de l'Ecole Polytechnique)

**INGENIEUR CIVIL et ARPENTEUR**

No. 107 rue ST-JACQUES,

En face du Carré de la Place d'Armes, Montréal, se charge de plans de ponts, aqueducs, égouts, de tracés de chemins de fer et routes, d'arpentages publics et particuliers, de demandes de brevets d'invention, etc. Téléphone No-1800.

**G. DE G. LANGUEDOC**

Ingénieur Civil et Architecte

**BUREAU : 180 rue St-Jacques, Montreal.**  
Téléphone No. 1723 | Chambre 7, 3e Etage.

Chemins de fer, Ponts, Canaux, Constructions Civiles, etc. Brevets d'invention, Marques de Commerce, Evaluations.

**V. ROY & L. Z. GAUTHIER,**

Architectes et Evalueurs.

**162, Rue St-Jacques**

BLOC BARRON.

Elevateur.

Téléphone 2113.

Joseph Ferrault.

Simon Lesage.

**PERRAULT & LESAGE**

Architectes et Ingénieurs

**17, Cote de la Place d'Armes.**

Téléphone Bell, 1869.

Spécialité : Evaluation pour Expropriation.

**COX & AMOS**

Architectes et Ingénieurs

**A. Arthur Cox, A.R.I.B. A. L. A. Amos, I. C.**

Chambre 61, Bâtisse Temple,

Téléphone Bell 2758.

**J. B. RESTHER & FILS,**

ARCHITECTES,

Chambres 60 et 66 | Bâtisse "Impérial"

107 rue ST-JACQUES, Montréal.

Téléphone 1800.

**F. NAUBERT & FILS**

**Agents d'Immeubles et d'Assurances**

Inspecteurs pour la "Sun Life Ass Co."

—SPECIALITÉ—

Collections, Inventaires, Comptabilité, Location

Argent à prêter sur première hypothèque

**1608 Rue NOTRE-DAME  
MONTREAL.**

Tel. Bell No. 511.

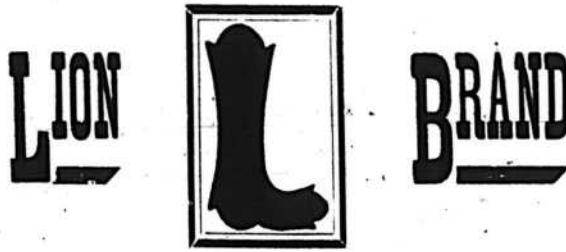
Chambre No. 9.

**R. MONTBRIAND**

ARCHITECTE et MESUREUR

**42 - RUE ST. ANDRÉ - 24**

MONTRÉAL.



Confitures, Gelées et Marmelades de Fruits

GARANTIES FRUITS ET SUCRE

Pour Ménages et pour le Commerce.

Spécialement préparées pour l'usage des Pâtisseries, Boulangers, Confiseurs, etc. ; pour Ménages, Pensions, Hôtels, Clubs, Lycées, Couvents, Hôpitaux, etc. etc.

PRIX SPECIAUX pour commandes excédant 1 tonne (2,000 lbs).

Aussi VINAIGRES PURS, garantis sans addition d'acide. Conservees au vinaigre, etc.

La plus grande usine du genre dans la Puissance.

**MICHEL LEFEBVRE & CO.,**

MONTREAL.

Négociants Industriels.

— LES —  
**SUCRES GRANULÉS,**

— LES —  
**SUCRES JAUNES et les SIROPS**

— DE LA —  
**St. Lawrence Sugar Refining Co.**

**SONT PURS**

**PAS DE BLEU**

Aucune matière colorante n'est employée dans la fabrication de

**NOS SUCRES GRANULÉS**

107 AVENUE PAPINEAU, MONTREAL

**JOS. ROBERT & FILS**

**MARCHANDS DE BOIS DE SCIAGE**

ET MANUFACTURIERS DE

Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, Cadres, Comptoirs et Fixtures de Magasin, Bancs d'Eglise, Bibliothèques.

Spécialité :—Nous avons un SÈCHOIR A BOIS le plus grand et le plus perfectionné du Canada. Téléphone : 6258.

ENTREPRENEURS

**HORMISDAS CONTANT,**  
Contracteur Plâtrier,  
475, Rue Legachetiere, Montreal.

**LEANDRE DEMERS**  
Menuisier et Charpentier  
56 Rue St-Dominique, Montréal.

**LAMBERT & FILS, Constructeurs.**  
—129-131—  
Rue Berri, Montreal.

**EUSÈBE PAQUETTE,**  
ENTREPRENEUR-BRIQUETIER,  
264 Logan, Montréal.

**FRANÇOIS RIVEST,**  
ENTREPRENEUR-MENUISIER,  
4 Mitcheson Avenue, MONTREAL.

**LABRECQUE & MERCURE,**  
Entrepreneurs-Menuisiers,  
37 RUELLE ST-ANDRE, MONTREAL  
Téléphone Bell, 6328.

**THIBODEAU & BOURDON**  
No. 1203 Rue Ste-Catherine.  
Coin de l'Avenue Papineau - MONTREAL  
Ont constamment en mains une quantité considérable de **BOIS DE SCIAGE SEC** qu'ils vendent à bas prix. Vente par char et par pile avec légère avance. Noyer noir et cotonnier de 1 à 4-pouces.  
Téléphone No 6039.

T. PREFONTAINE. H. BOURGOUIN.  
**T. PREFONTAINE & CIE**  
Marchands de Bois de Sciage.  
BUREAU :  
COIN DES RUES NAPOLEON ET TRACEY, Ste CUNEGONDE  
Clos à Bois : le long du Canal Lachine, des deux côtés.  
Téléphone Bell 8141. Montréal.

COMPTABLES

**BILODEAU & RENAUD**  
COMPTABLES, AUDITEURS ET COMMISSAIRES,  
No. 15 rue ST-JACQUES.  
Spécialité :  
Règlement des Affaires de Faillites.  
Téléphone 2003.

**NAP. MATTE,**  
Comptable, Auditeur et Liquidateur.  
— BUREAU :—  
Bâtisse de la Banque Nationale.  
75 RUE ST-PIERRE, BASSE-VILLE, QUEBEC.  
Téléphone Bell, Bureau, 731. — { Téléphone Bell, Résidence, 872.  
SPÉCIALITÉ :—Règlement de Faillites.

**F. VALENTINE**  
COMPTABLE ET LIQUIDATEUR DE FAILLITES  
TROIS-RIVIERES.

Renseignements commerciaux donnés confidentiellement aux abonnés.

**J. N. BEAUDRY,**  
AUDITEUR ET COMPTABLE.  
Agent d'Immeubles, de successions, de finances, d'assurance. Louage de maisons et Collection de Loyers.  
Prêts et Emprunts effectués aux taux les plus bas.  
Bâtisse "Impérial," Chambre No. 18, Tél. Bell 2506.

# A. L. CALDERHEAD & CIE

(Cl-devant Gérant de la maison D. Muir & Co.)

**Exportateurs et Commissionnaires**

— EN —

**Beurre, Fromage, Œufs**

**83 RUE MCGILL, Montreal**

Sollicitent des consignations de produits agricoles de tous genres—Consignations placées aux plus hauts prix du marché. Avances libérales sur consignations. Entrepôt de première classe.

On sollicite la correspondance.

## COURROIES EN CUIR

**ROBIN & SADLER**

2518, 2520 ET 2522 RUE NOTRE-DAME  
Manufacturiers.

**Moteurs de Tous Genres !**

# ELEVATEURS

**MILLER BROS & TOMS,**

110-RUE KING-110

MONTREAL



**RHUMES ET BRONCHITES  
CHRONIQUES**

**Liqueur de Goudron de Norvège**

tant recommandé par les médecins les plus célèbres de l'Europe et du Canada.

**25 et 50c. la Bouteille**

— A VENDRE CHEZ —

**MM. Laviolette & Nelson**

PHARMACIENS

Agents des Remèdes Brevetés  
Français

**1605 RUE NOTRE-DAME**

Coin de la rue St. Gabriel, MONTREAL.

## H. A. MILLER

Peintre de Maisons, d'Enseignes  
et de Rideaux.

Tapissier et Décorateur, Doreur, Vitrier,  
Imitateur, Blanchisseur, etc.

**1996 rue Ste-Catherine, Montréal**

Résidence, 95 rue Jacques-Cartier.

## MARTIN & GOUETTE

Manufacturiers de

Portes, Chassis, Jalousies, Moulures,  
Tournages et Découpages,  
Bois de Charpente, etc.

Préparés en tous genres à court  
délai

Bureau et Manufacture,

**Rue Shearer, Coin St-Patrick,  
MONTREAL.**

## GEO. BRADSHAW & CIE

MARCHANDS DE

**Bois de Sciage et de Charpente**

**BUREAUX, 41 RUE DU BASSIN**

Près de l'église Ste-Anne.

MONTREAL.

Manufacture de Boîtes d'Emballage,  
Sciage et Planage

Bois durs et mous de toutes sortes, bruts, blanchis ou préparés, toujours en stock.

Les épiciers de détail feraient  
bien de lire les cotes dans "Le Prix  
Courant."



Voici, Madame, le vrai "SIROP DE MERISIER COMPOSÉ," de A. C. DIONNE, le seul remède qui peut guérir de ce Rhume et de cette Toux mortels.

Ce remède composé de Savoyanne, de Marron (Horum), de Gomme d'Epinette et de Sirop de Verisier, etc., est reconnu comme ce qu'il y a de plus certain pour guérir la Toux, l'Enrouement et le Rhume. Voici ce qu'écrivit un médecin:—

SAINT-ALPHONSE DE GRANBY.

Monsieur,—Ayant prescrit votre SIROP DE MERISIER COMPOSÉ dans plusieurs cas de Toux et de Rhume opiniâtres, etc., je puis affirmer que c'est un véritable spécifique; aussi je ne cesserai de le recommander.

Votre, etc.,

L. J. ROY, M. D.

**ALB. C. DIONNE, No. 243 Rue Lafontaine, Montréal**

DEMANDEZ-LE.

IL EST EN VENTE PARTOUT.